

# UNE EGLISE DANS UN TERRITOIRE, UN C(H)OEUR DANS UN VILLAGE

Proposition de réaffectation de l'église Saint-Rémy  
de Bienne-lez-Happart (Wallonie)

ALEXANE MARTEL



2020 - 2021

Promotrice : C. Bolle  
Expert externe : G. Bavay  
Atelier : F.A.I.R





# Une église dans un territoire, un c(h)oeur dans un village

Proposition de réaffectation de l'église Saint-Rémy  
de Bienne-lez-Happart (Wallonie)

Travail de fin d'études,  
En vue d'obtention du diplôme d'architecte

Alexane Martel

Promotrice  
C. Bolle

Expert externe  
G. Bavay

Professeurs d'atelier  
O. Camus, D. Fache, C. Salembier, Q. Wilbaux, A. Hautecoeur

Université catholique de Louvain-la-Neuve, Faculté d'architecture, d'ingénierie  
architecturale et d'urbanisme, UCLouvain LOCI Tournai,  
Année Académique 2020-2021



## REMERCIEMENTS

Au dénouement de mon parcours, mes remerciements vont en premier lieu, à ma promotrice, Caroline Bolle, pour avoir accepté d'encadrer ce travail. Son soutien, son enthousiasme et ses qualités humaines m'ont profondément touchée.

Un grand merci à Gérard Bavay de m'avoir accordé de son temps. À travers son expérience, j'ai beaucoup appris sur les défis et les enjeux des réaffectations des édifices religieux.

Mes pensées vont à mes enseignants d'ateliers, Olivier Camus, Dimitri Fache, Chloé Salembier, Quentin Wilbaux et Augustin Hauteceur, qui ont encadré mon travail durant cette année. Leurs paroles, conseils et critiques ont guidé mes réflexions.

Je veux témoigner ma reconnaissance envers les personnes suivantes, qui ont contribué de près ou de loin, à l'élaboration de ce travail. Enrichie par leurs échanges, leurs témoignages m'ont été précieux.

M. et Mme Bouteiller, de la fabrique d'église de Saint-Rémy, passionnés par leur église, qui ont bien volontiers, répondu à mes questions.

M. Pêtre P. chanoine de l'évêché de Tournai, qui par sa sincérité m'a parlé de la pratique religieuse dans son doyenné.

Mme Lo Mauro D., du CHASHa, pour m'avoir aidée à accéder à la documentation du mobilier de l'église de Bienne.

Mme Moreau A., échevine de Lobbes, qui a bien voulu échanger avec moi sur la situation de l'église de Bienne-lez-Happart.

M. Claerbout G., ingénieur chez Monument Hainaut, qui m'a aidée à diagnostiquer les faiblesses structurelles de l'église.

Et à Mr Tahay A., Mme Hennequin F., Mme Fernandez J., Mr Wiliquet X., Mr Honhon P., dont leurs témoignages m'ont permis de comprendre la réalité d'une réaffectation.

Mes remerciements les plus chaleureux vont à ma famille, à mes parents, Véronique et Pascal dont leur soutien est resté sans failles, malgré ces années loin de la maison. À mes frères débordant d'encouragement.

À mes amis, passionnés et curieux de lire mon travail.

À mon compagnon, Flavio, dont le soutien inestimable m'a permis d'arriver là où j'en suis aujourd'hui.

Aux membres du jury dont la lecture honorera mon travail.

Et enfin à toute personne qui lit cet ouvrage

Merci





## AVANT-PROPOS

Pour vous, ces premières lignes symbolisent le commencement d'un ouvrage, tandis que pour moi, elles incarnent l'aboutissement de mes années d'études.

Quand j'étais enfant, il m'arrivait de passer devant l'église où se sont mariés mes parents. Je n'ai jamais pu y rentrer, à regret. Le bâtiment, maintenu dans un état de délabrement, empêchait le public d'y pénétrer. Encore aujourd'hui, les portes restent fermées, cadennassées, en attendant un avenir incertain.

Passionnée d'histoire, j'ai noué un lien particulier avec le patrimoine. Les notions de conservation, de restauration et de transmission m'ont passionnée. À travers mon cursus, quand l'opportunité se présentait, je travaillais autour de bâtiments anciens. Néanmoins, cette église, ainsi que toutes les autres n'ont pas quitté mon esprit. Et c'est naturellement que je choisis ce sujet pour clôturer mon parcours.

Aujourd'hui, cet abandon est considéré comme un fait de société. Mais n'oublions pas que derrière chaque bâtiment, des artisans, des fidèles, des habitants, ont œuvré pour l'édification et le maintien de leur église jusqu'à nos jours.

À Bienne-lez-Happart, certains habitants luttent pour sauvegarder leur église. Mais pour combien de temps encore ? À travers ce mémoire, je ne vous raconterai pas une simple histoire d'église abandonnée. Mais une aventure, qui je le souhaite et l'espère sans prétention, aura, peut-être un jour, le mérite d'être vécue.

|                                                                  |               |
|------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>REMERCIEMENTS</b>                                             | <b>5</b>      |
| <b>AVANT-PROPOS</b>                                              | <b>7</b>      |
| <b>INTRODUCTION</b>                                              | <b>11</b>     |
| <b>PARTIE I. UNE TERRE, UN VILLAGE, UNE ÉGLISE</b>               | <b>17</b>     |
| <br>CHAPITRE 1. Une terre d'histoire                             | <br>19        |
| A. LA THUDINIE                                                   | 23            |
| 1. <i>Structure physique et paysagère</i>                        |               |
| 2. <i>Patrimoine matériel et immatériel</i>                      |               |
| <br>B. LOBBES ET SES ENVIRONS                                    | <br>27        |
| 1. <i>Une histoire monastique</i>                                |               |
| 2. <i>Des entités villageoises sous influence urbaine</i>        |               |
| 3. <i>Une ville au croisement de chemins</i>                     |               |
| <br>C. BIENNE-LEZ-HAPPART                                        | <br>37        |
| 1. <i>Genèse et évolution</i>                                    |               |
| 2. <i>Bienne aujourd'hui, et demain</i>                          |               |
| <br>CHAPITRE 2. L'église de Saint-Rémy                           | <br>59        |
| A. PRESENTATION DE L'EGLISE                                      | 61            |
| 1. <i>L'architecture hennuyère</i>                               |               |
| 2. <i>Une histoire mouvementée</i>                               |               |
| 3. <i>Une église décapitée</i>                                   |               |
| 4. <i>Inventaire mobilier et immobilier</i>                      |               |
| 5. <i>L'environnement de l'église</i>                            |               |
| 6. <i>État sanitaire, pathologies et diagnostics</i>             |               |
| 7. <i>Évaluation du potentiel archéologique</i>                  |               |
| <br>B. L'ÉGLISE DE BIENNE, ENCORE UN REPERE ?                    | <br>87        |
| 1. <i>L'église, repère culturel, économique et social</i>        |               |
| 2. <i>Le clocher, repère visuel dans le paysage</i>              |               |
| 3. <i>Les cloches, repères sonores et temporels</i>              |               |
| 4. <i>Cas du clocher de Ferrières</i>                            |               |
| <br>SYNTHESE PARTIE 1                                            |               |
| <br><b>PARTIE II. QUEL AVENIR POUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX ?</b> | <br><b>99</b> |
| <br>CHAPITRE 1. État des lieux                                   | <br>101       |
| A. UN DECLIN AUX MULTIPLES ORIGINES                              | 103           |
| 1. <i>La sécularisation de la société grandissante</i>           |               |
| 2. <i>État sanitaire et technique préoccupant</i>                |               |
| 3. <i>Moyens financiers insuffisants</i>                         |               |
| <br>B. LA DESTRUCTION, CONSEQUENCE RARE MAIS MALHEUREUSE         | <br>107       |

|    |                                                                                      |            |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| C. | METHODES DE SAUVEGARDE                                                               | 109        |
| 1. | <i>Eglise à vendre</i>                                                               |            |
| 2. | <i>Réaffecter pour sauver</i>                                                        |            |
| 3. | <i>Uniquement un enjeux patrimonial ?</i>                                            |            |
| 4. | <i>La réaffectation totale ou partielle</i>                                          |            |
|    | <b>CHAPITRE 2. Cas de réaffectations</b>                                             | <b>123</b> |
| A. | REAFFECTATION PARTIELLE                                                              | 125        |
| 1. | <i>Eglise de la Madeleine à Bruges - usage partagé</i>                               |            |
| 2. | <i>Chapelle de Notre-Dame du marché à Jodoigne – semi-reconversion</i>               |            |
| B. | REAFFECTATION TOTALE                                                                 | 139        |
| 1. | <i>Chapelle des Brigittines à Bruxelles - Centre d'Art Contemporain du Mouvement</i> |            |
| 2. | <i>Eglise Saint-Pierre et Paul à Marcouray - Salle de village</i>                    |            |
| 3. | <i>Ancienne église du sacré coeur à Frameries - Cowor Coeur</i>                      |            |
|    | <b>SYNTHESE PARTIE 2</b>                                                             | <b>157</b> |
|    | <b>PARTIE III – QUEL AVENIR POUR L'ÉGLISE DE SAINT-REMY ?</b>                        | <b>159</b> |
| A. | LA GENESE DU PROJET                                                                  | 161        |
| 1. | <i>La culture fait société</i>                                                       |            |
| 2. | <i>Sauvegarder la fonction de culte</i>                                              |            |
| B. | CONNECTER L'ÉGLISE AU VILLAGE ET A SES ABORDS                                        | 165        |
| 1. | <i>Le nouveau statut de la place verte</i>                                           |            |
| 2. | <i>Redéfinition des extérieurs - un nouvel espace public</i>                         |            |
| C. | LES INTENTIONS DU PROJET                                                             | 171        |
| 1. | <i>Requalification des espaces de transitions</i>                                    |            |
| 2. | <i>La gestion de l'acoustique, du thermique, du technique, et la lumière</i>         |            |
| D. | UNE NOUVELLE TOUR                                                                    | 179        |
| 1. | Restaurer l'ancien clocher                                                           |            |
| 2. | Rôle structurel de la nouvelle tour                                                  |            |
| 3. | L'ardoise, un matériau aux multiples avantages                                       |            |
|    | <b>SYNTHESE PARTIE 3</b>                                                             | <b>185</b> |
|    | <b>CONCLUSION</b>                                                                    | <b>189</b> |
|    | <b>BIBLIOGRAPHIE</b>                                                                 | <b>195</b> |
|    | <b>ICONOGRAPHIE</b>                                                                  | <b>201</b> |
|    | <b>ANNEXES</b>                                                                       | <b>207</b> |



## INTRODUCTION

« L'avenir est une porte et le passé en est la clé <sup>1</sup> »

---

<sup>1</sup> V. Hugo, s. d., s. n.



Quoi de plus pertinent que cette citation pour engager ce travail. Le passé fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui. Seules nos connaissances, sur qui nous sommes, nous permettent d'envisager un avenir propre à chacun. Pour un édifice, surtout à valeur patrimoniale, il en est de même. Son implantation rarement hasardeuse, son histoire propre, le savoir-faire de ses artisans qui l'ont élevé, l'ensemble de ses données singularisent un site, et déterminent qui il est. En tant qu'architecte, il est fondamental de maîtriser ces informations. Elles guident nos choix. Plus elles sont prises en considération, plus les réponses apportées sont pertinentes.

Ce début de réflexion, nous amène en Belgique. Pays riche de son patrimoine, des siècles d'histoire ont sculpté ses paysages, lui léguant un héritage architectural religieux conséquent. Chapelles, églises, monastères, couvents, abbayes ou encore cathédrales, sont les témoins d'une vie religieuse bien ancrée dans le pays. Parmi ces édifices, bons nombres sont protégés par un classement dont la cathédrale de Tournai, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, depuis 2000.

Pourtant de nombreux édifices religieux sont ceux abandonnés. Il est difficile de savoir précisément combien sont en péril, leur situation étant, la plupart du temps, passée sous silence. En effet, notre société éprouve un désintérêt, de plus en plus grandissant, envers ce patrimoine de proximité. Il s'explique en partie par la sécularisation de la société qui augmente au fil du temps. Ce phénomène est reflété par les taux de pratiques dominicales qui sont en chute libre. En 1977, 29,4% de la population se rendaient aux offices. Le taux est descendu à 13,1% en 1996. Et en 2018, le taux était de 2,6%<sup>2</sup>. La déshérence des églises, touche chaque pays dont son nombre de pratiquants catholiques diminue.

En Flandre, la réaffectation des églises paroissiales est un sujet largement bien traité et documenté. En 2011, la région met en place un plan de gestion des églises. Parcum, un centre d'expertise en patrimoine religieux, détient une base de données importantes sur les églises réaffectées. Mais cet engouement n'est pas le même en Wallonie. Malgré des publications et des inventaires, ces derniers concernent surtout les édifices classés, au détriment du patrimoine non reconnu. Ainsi mon intérêt porte sur les églises construites en milieu rural. Le lien affectif qu'entretient la population avec ces édifices est fort. L'église caractérise le village, elle en est le centre. Tandis que pour une même ville, il n'est pas rare d'entrevoir plusieurs clochers répartis dans chaque quartier, comme à Tournai par exemple. Cette visibilité leur donne plus facilement l'accès au classement qu'une petite église de campagne isolée. Mais n'y a-t-il uniquement qu'un enjeu patrimonial ?

2 Etude concernant une population âgée de 5 à 69 ans, réalisée par Caroline Sägerser, « Rapport annuel de l'Eglise catholique en Belgique : un portrait chiffré riche d'enseignements », p.2, et avec le rapport annuel de l'Eglise catholique en Belgique 2019, 2019, p. 16.

Notre monde, se tourne de plus en plus vers une transition durable. La réutilisation d'édifices existants est devenue primordiale. Pour demain, il faut nous préoccuper de l'utilisation, à bon escient, des ressources de nos territoires. Et je pense que l'église en fait partie. Je suis persuadée que la réaffectation des églises rurales est un véritable enjeu pour les années à venir. Et je suis consciente qu'il y a une véritable démarche à entreprendre. Le choix, pour cette étude, du village de Bienne-lez-Happart (Lobbès), vient évidemment de la situation préoccupante de son église, Saint-Rémy. Depuis la destruction de son clocher, son état est alarmant, voire critique. Symboliquement, la perte de son clocher, en fait un cas représentatif de l'abandon de ce patrimoine. Au-delà de son intérêt architectural certain, elle recèle un potentiel « célébratoire » indispensable pour la vie sociale du village.

Vous l'aurez compris, ce mémoire se structure autour de la gestion du patrimoine religieux en milieu rural. Il questionne la place actuelle de l'église dans le village. Au-delà de sa valeur patrimoniale, un édifice religieux en péril peut-il participer au devenir d'un village ? Ainsi la question principale de ce mémoire se formule de la manière suivante :

*En quoi la réaffectation des églises permet la valorisation du centre de nos villages ?*

Je souhaite réhabiliter un bien « d'apparence » commune, au service d'une population confrontée à des changements urbanistiques et sociaux.

Ce TFE a débuté par des recherches autant littéraires que scientifiques, à partir de l'analyse d'ouvrages traitant de diverses notions comme le village, l'église ou encore la reconversion du patrimoine religieux. Ces informations ont servi d'assise théorique. Le village étant peu documenté, le chapitre sur son évolution historique est un croisement de sources écrites et iconographiques (plans, cartes et photographies anciennes). Le tout permet de retracer sur l'évolution de Bienne-lez-Happart.

Cependant, il a fallu confronter la théorie à la pratique. Pour cela, j'ai élaboré une liste d'églises reconverties, issues principalement du travail de M. Steyer (UMons, 2020) puis enrichie par mes prospections, pour choisir des projets de réaffectation pertinents à analyser, voire à visiter. J'ai pu parcourir trois de ces lieux, en étant à chaque fois, accompagnée ou en contact avec des acteurs du projet. J'ai rencontré et échangé avec des habitants, des gestionnaires communaux, des architectes, ou des propriétaires et des gestionnaires des lieux. En parallèle, je me suis entretenue avec des acteurs essentiels de Bienne, impliqués dans ce type de réaffectation, qu'ils soient résidents, fidèles, membres d'associations et de la fabrique d'église, et représentant religieux.

Néanmoins, la difficulté d'accès au site a été récurrente, à cause de la dangerosité. Je ne suis rentrée qu'une seule fois dans l'église, entraînant diverses lacunes notamment sur ses pathologies à l'intérieur de la tour. Quant au presbytère, il a été impossible de voir dedans.

Enfin, je me suis retrouvée confrontée à mes limites de future architecte. J'ai échangé avec mon expert, Mr Bavay, membre de la commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, pour avoir un œil réaliste sur ce qu'engage une telle réaffectation. Et, pour analyser les problèmes structurels de l'église, j'ai demandé conseil à Mr Claerbout, ingénieur en génie civil, spécialisé dans la restauration de bâtiments anciens. Pour mieux analyser l'église et de cela, cibler précisément les enjeux de mon propre travail envers cet édifice.

Ce présent travail est composé de trois parties. La première aborde la zone d'étude. Diverses échelles seront traversées, présentant le site, du territoire régional jusqu'à l'église. La seconde aborde, plus en détails, les connaissances associées aux enjeux de la réaffectation d'édifices culturels. Le propos y est principalement illustré par des études de cas belges. Enfin, la dernière partie est une mise en pratique de la réaffectation d'un édifice religieux, avec le cas de l'église de Bienne-lez-Happart et de son presbytère, ainsi qu'une mise en valeur du site.



Fig. 1 : Investigations sur l'église de Saint-Rémy de Bienne-lez-Happart



**PARTIE I.**  
**UNE TERRE, UN VILLAGE, UNE EGLISE**

La Thudinie est une musicienne.  
Elle compose une symphonie moins grandiloquente que celle de l'Ardenne  
Mais quand même plus corsée que celle des bas pays.  
On perçoit bien, par endroits, le crescendo des vallonnements  
Et le point d'orgue des taches boisées sur la partition d'or des blés  
Mais nulle enflure ne se remarque dans son style [...].  
Vue d'en haut la région est un vaste damier où s'amuse les hommes.  
Les pions de chaque village ramassés autour d'un clocher,  
Manœuvrant dans une terre riche.  
Du nord au sud, la respiration de la terre s'amplifie.  
Les prés et les bois disparaissent,  
Et les haies et les vergers s'éparpillent [...].  
Au printemps, la mer d'or des colzas ou la vague bleutée des lins  
Roulent, de-ci, de-là, leurs robes claires  
Tandis que juillet voit blondir les jeunes chevelures des avoines et des blés [...].  
Ici, tout semble écrit avec mesure et sobriété pour l'amateur raffiné.  
C'est cela qui donne son charme à ce pays.  
Rien n'y paraît superflu.  
On dirait une page de Mozart.

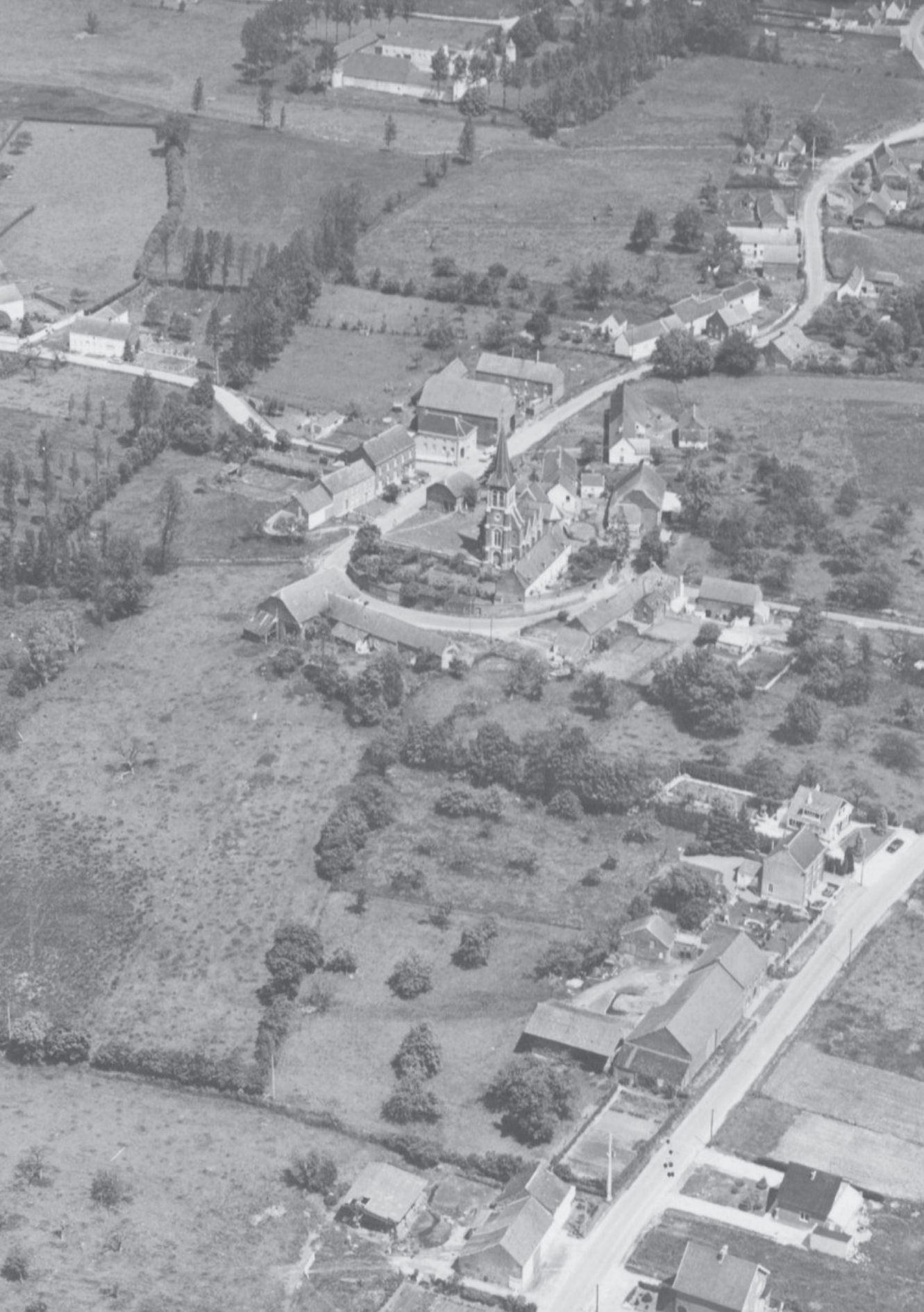
La Thudinie, Roger Foulon<sup>3</sup>



3 R. Foulon, La Thudinie, 1982, p.7

## CHAPITRE 1. Une terre d'histoire





Vous l'aurez compris, le village de Bienne-lez-Happart est la toile de fond pour illustrer ce travail. Localisé en Thudinie (Hainaut), le village se trouve à quelques kilomètres de Thuin et de Lobbes, dont il est administré. Composé d'environ 450 âmes réparties sur une superficie de 3,95 km<sup>2</sup>, ce village wallon est relativement petit. Pourtant, il fait partie d'un bien vaste paysage.



## 1. Structure physique et paysagère

Région naturelle, la Thudinie est située dans la vallée de la Sambre, entre Charleroi et la frontière française, au nord-ouest de la Wallonie. La rivière en sculpte le paysage et devient un atout favorable pour l'établissement de monastères. Au VII<sup>e</sup> siècle, nombreux s'y installèrent le long, dont l'abbaye d'Aulne.

Idéalement situés, ces lieux attirent les populations. Le défrichement des terres a permis l'établissement d'habitats groupés. Les ressources proches sont exploitées. La culture de la terre marque les paysages. Le sol du plateau limoneux hennuyer, est caractérisé par l'*openfield*. Type de paysage répandu, souligné par un relief souple et ondulé, il se compose de plaines et de plateaux. Non clôturés, les herbages entourent les villages, puis les labours et les cultures s'étendent. Tandis qu'au loin, les forêts subsistent dans les zones trop pentues. Toutefois, ces dernières restent exploitées comme ressource, pour le chauffage ainsi que pour la construction (CPDT, 2019<sup>4</sup>). Le développement de leur économie basée sur le commerce et l'artisanat, a permis à certains villages de se transformer en ville ce qui est particulièrement le cas pour Lobbes, Binche ainsi que Thuin, devenue la ville centrale de la région.

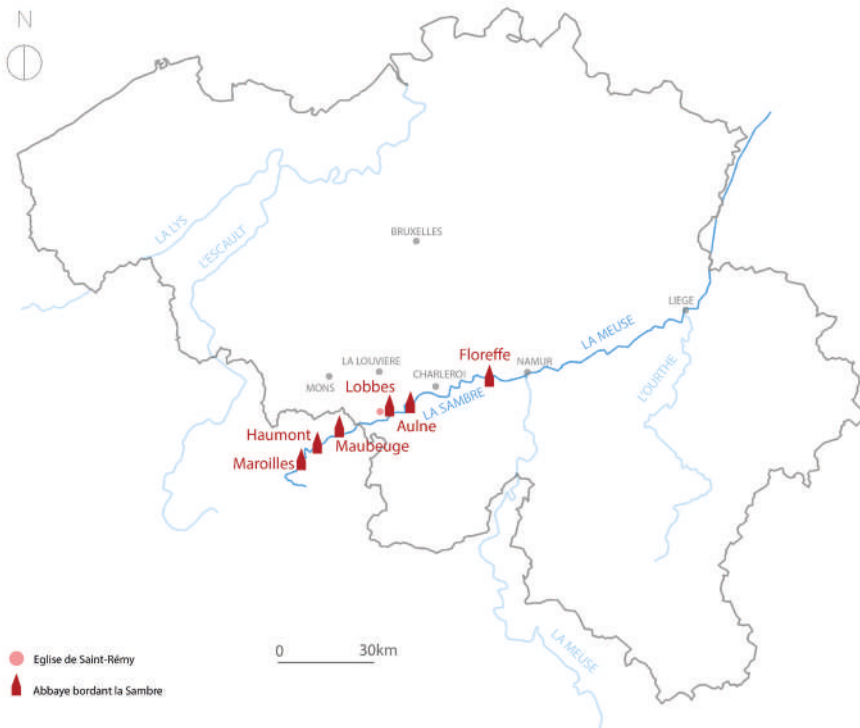


Fig. 4. Bienne-lez-Happart à travers les échelles  
Fig. 5. Les abbayes et la Sambre





### 2. Patrimoine matériel et immatériel

Ce territoire est fort de son histoire, avec ses fortifications et ses monuments. Mais le patrimoine peut se manifester sous une forme immatérielle. C'est le cas avec l'organisation des « marches ». L'une des plus connues, est celle de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Ces processions sont organisées en l'honneur du Saint qui protégerait le village. Depuis 2012, ces rassemblements folkloriques, sont reconnus comme patrimoine immatériel à l'UNESCO. Aujourd'hui connus comme des événements plutôt culturels, leurs aspects religieux perdurent. Concernant les festivités, n'oublions pas de citer le carnaval de Binche et des villages alentour, qui font rayonner la vie culturelle de la région.

Thuin, possède une notoriété, grâce à son patrimoine remarquable. Diversifié, il regroupe monuments ainsi que paysages. Le beffroi de la place situé en hauteur de la ville est classé à l'UNESCO depuis 1999. Les jardins suspendus de la ville fortifiée abritent son vignoble. Et n'oublions pas la splendeur de son abbaye cistercienne, l'abbaye d'Aulne. Laissée en majeure partie à l'état de ruine, elle accueille aussi une brasserie. D'ailleurs, son église Saint-Joseph, fût désacralisée puis reconvertie en salle pour l'événementiel, « le Naos ».

La Thudinie se détache des autres régions par sa singularité patrimoniale. Cet engouement pour les traditions fait de ces villes des lieux touristiques non négligeables pour la vie de la région. Toutefois, je me retrouve face à un constat, où le choix de cette zone d'étude prend tout son sens. Il existe deux réalités pour un même lieu. Le grand patrimoine religieux architectural et folklorique brille aux yeux du pays, tandis que le petit patrimoine religieux, lui, moins visible, est voué à l'abandon.



## B. LOBBES ET SES ENVIRONS





### *1. Une histoire monastique*

La première communauté villageoise de Lobbes se fixe grâce au monastère bénédictin de Saint-Pierre (Foulon, 1982<sup>5</sup>). Implantée au nord de la Sambre, l'abbaye connaît une grande notoriété, au même titre que l'abbaye de Cluny (France, Saône-et-Loire) pour la même époque. Son surnom, « la savante », évoque le site comme un réel centre culturel renommé au XI<sup>e</sup> siècle. Mais c'est cette gloire qui pousse les révolutionnaires français à saccager l'abbaye en 1794. Actuellement, seuls quelques bâtiments, séparés par le chemin de fer, rappellent l'ancien site. Témoin de ce prestigieux passé, la Bible de Lobbes est encore conservée au Séminaire de Tournai, en tant qu'objet de grande valeur patrimoniale.

La Collégiale Saint-Ursmer, située sur les hauteurs de Lobbes, a échappé aux destructions. Elle participe aujourd'hui, à la renommée de la ville. Considérée comme l'une des plus anciennes églises de Belgique, la Collégiale, de style pré-roman, est le lieu de pèlerinage en l'honneur de son fondateur: Saint-Ursmer (Lobbes, 2015<sup>6</sup>). La postérité de la Collégiale en fait le lieu de rassemblement où l'on retrouve le plus de fidèles, environ une trentaine<sup>7</sup>. Classée en 1943, la Collégiale est aussi un lieu touristique, non négligeable pour la cité.

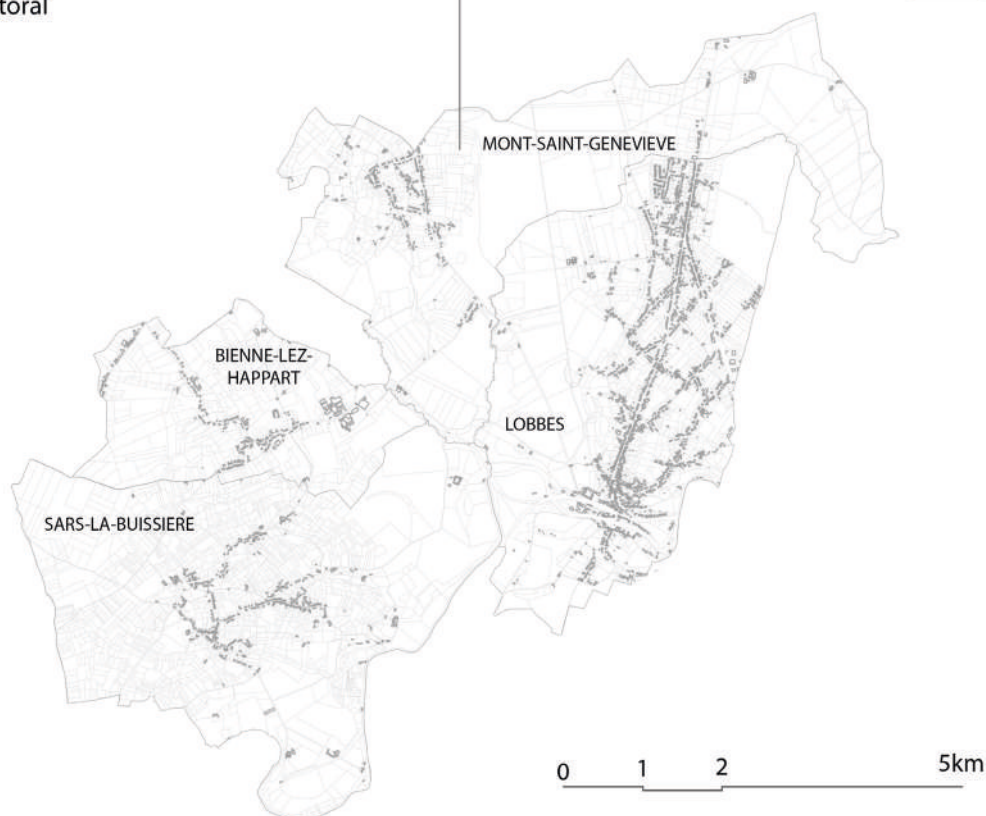
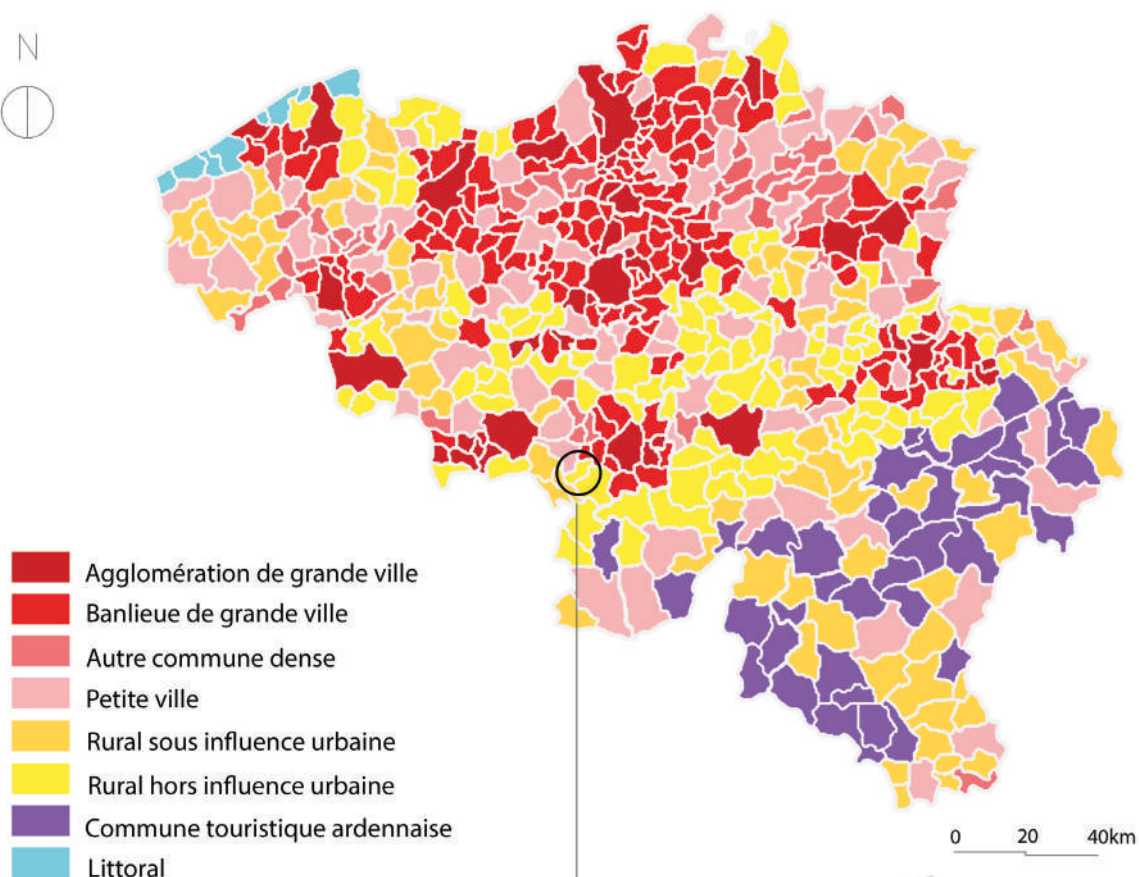
Fig. 8. La collégiale Saint-Ursmer de Lobbes

5 FOULON R., La Thudinie, 1982, p. 11

6 LOBBES, La collégiale Saint-Ursmer, 2015

7 Information transmise lors d'un entretien avec le prêtre, Mr Pêtre. P., rencontré le 24.03.2021





### *2. Des entités villageoises sous influence urbaine*

Depuis, 1977, Lobbes est la commune de trois entités périphériques : Mont-Saint-Geneviève, Sars-la-Buissière, et Bienne-lez-Happart. Ces villages, ainsi que Lobbes, forment un ensemble dit « sous influence urbaine ».

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) explique ce phénomène par la périurbanisation. Depuis une cinquantaine d'années, les populations favorisent les communes périphériques aux centres urbains (INSEE, 2010<sup>8</sup>). Ce qui fait que ces zones sont sous l'influence d'une grande ville, en matière d'emplois, de commerce, de loisirs etc.

Toutefois, les entités de Lobbes, appartiennent au milieu « rural sous influence urbaine ». Ici la ville de Charleroi concentre toutes ces activités et attirent les populations qui lui sont périphériques. Ce centre est situé à environ quinze kilomètres de Lobbes. Donc, la commune garde son caractère rural par ses paysages, sa faible densité de population, et ses exploitations agricoles/forestières. Tandis que sa population vit sous l'influence de ce proche centre urbain

Fig. 9. Lobbes, commune rurale hors influence urbaine

---

8 INSEE, Réflexions et avancées statistiques, n°108, p. 16



### 3. Une ville au croisement de chemins

La Sambre est attachée aux exploitations minières avec les usines du Pays Noir. Un réseau ferroviaire, datant de l'époque industrielle, y est développé tout du long reliant les industries entre elles. Certains de ces anciens chemins de fer désaffectés ont été transformés en lieux touristiques. Par exemple, le musée du Tram vicinal, combiné avec le tramway Lobbes-Thuin, suit une ancienne ligne ferroviaire appartenant au Réseau Autonome des Voies Lentes (RAVel).

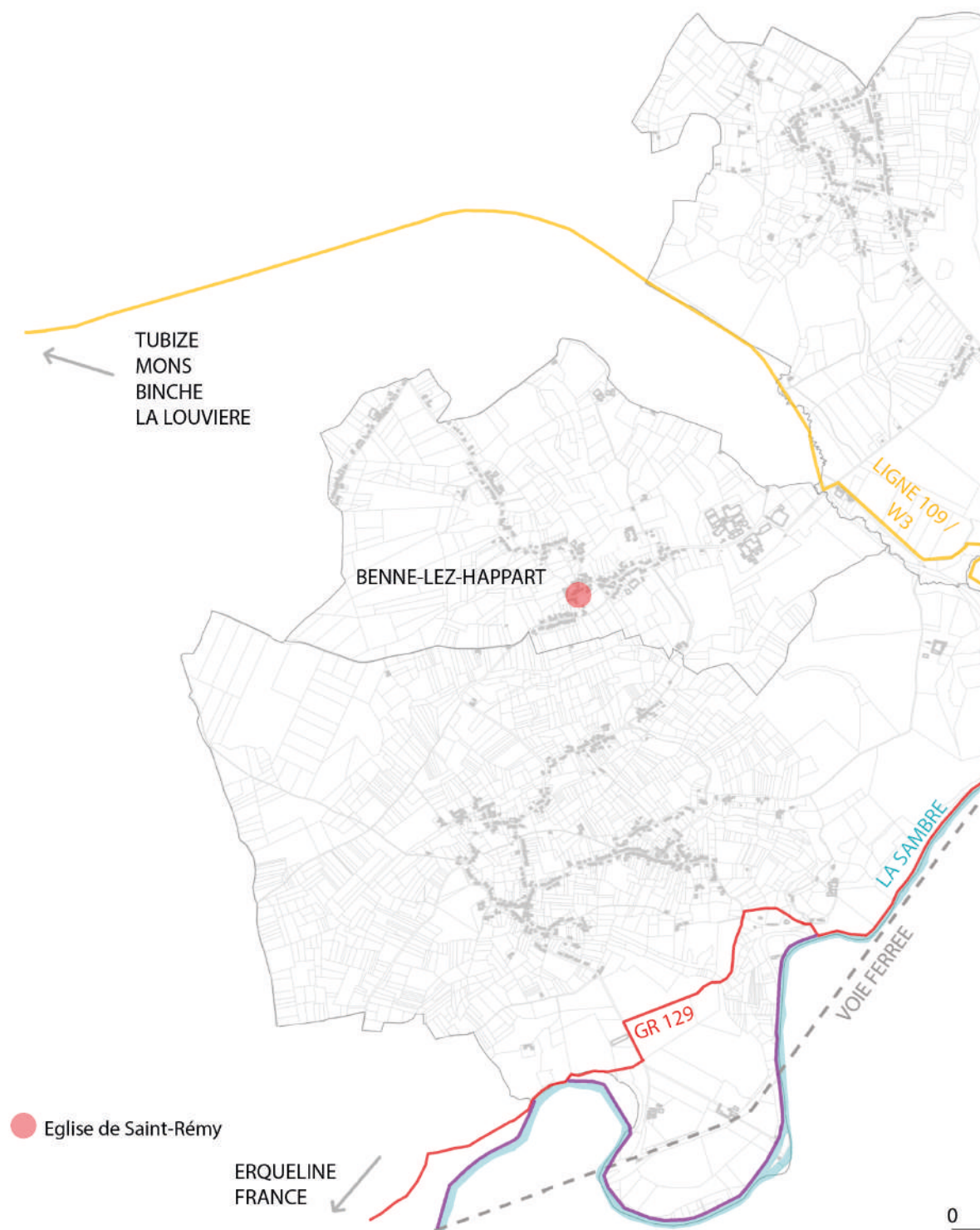
Ces chemins de randonnée sillonnent le pays ; ils sont associés à des itinéraires internationaux, avec l'Eurovélo 3 et le sentier de grande randonnée (GR) 655. Le premier, « la Véloroute des Pèlerins », dessert Trondheim en Suède jusqu'à Compostelle en Espagne. Traversant la Belgique, il relie Aix-la-Chapelle à la France. Ici, l'étape n°7 connecte Thuin à Maubeuge et longe la Sambre en passant par Lobbes. Tandis que le GR rattache Bruxelles à Saint-Jacques-de-Compostelle. Ils suivent d'anciens chemins de pèlerinage, passant par des abbayes, ainsi que des lieux symboliques dont la Collégiale de Lobbes.

La commune de Lobbes est traversée par la ligne de RAVel, 109/1 en longeant la Sambre. Dans le prolongement de ce sentier, la ligne 109a, atteindra Mons. Ainsi prochainement, ces axes permettront de rattacher le Borinage à la Thudinie. Enfin, ces axes sont liés à des sentiers de longues distances comme le W3 et le W6 La première, « la véloroute des carnivals », passe par Chimay, Thuin, Binche, La Louvière et Tubize. Elle permet de découvrir le patrimoine de ces villes et leurs alentours. Tandis que le second sentier, « au fil de l'eau », connecte Chaudfontaine, Liège, Namur, Charleroi, Erquelines jusqu'à la frontière française, tout en longeant les cours d'eau (RAVEL, s.d.<sup>9</sup>)

Fig. 10. Lobbes, étape de l'euro-vélo 3

Fig. 11. Chemins de randonnées passant dans les environs (page suivante)











## C. BIENNE-LEZ-HAPPART



1. Ancien château

2. Vieilles fermes (noyau d'habitations)

3. Eglise de Saint-Rémy



- Eglise de Saint-Rémy
- Eléments remarquables ant. à 1777
- Antérieur à 1777

0 200m 500m 1 km

1. Genèse et évolution  
Milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle

La présence de ruisseaux ainsi que des étangs fait de Bienne-lez-Happart un lieu occupé par les castors, d'où sa toponymie<sup>10</sup>. En 868, le village est cité pour la première fois, comme possession de l'abbaye de Lobbes. Par la suite, il est transféré à la seigneurie de Gillon Happart, dont le nom est resté<sup>11</sup>. Comme tant d'autre au XVI<sup>e</sup> siècle, le village n'est qu'un petit hameau. Il est commun d'y retrouver « *un noyau villageois, une église, un château (ou une abbaye)*<sup>12</sup>», la trilogie traditionnelle qui agence l'ensemble. L'assemblage singulier d'un village forge son identité.

Les habitations, généralement composées de corps de fermes, forment le noyau villageois, entourant l'église. Aujourd'hui, ces anciens bâtiments se distinguent par leur volumétrie et leur matérialité. Ils sont reliés au chemin principal, aujourd'hui la rue de Rouveroy, sans doute dessinée par la topographie. Néanmoins, à Bienne-lez-Happart, un second habitat groupé se situe dans le fief du Vivier Coulon, au nord du village. Là-bas, les logis bordent un chemin. Et entre ces deux entités, le territoire est ponctué d'habitations et d'exploitations dispersées.

Ses habitants sont placés sous la coupe du lieu de pouvoir ; ici le château seigneurial. Entouré de ses douves, il est facilement visible. Acte constructif hautement symbolique, il regroupe des fonctions à la fois politiques ainsi que défensives (CPDT, 2019<sup>13</sup>). Situé en plaine, il possède une ferme, et certains de ses bâtiments sont flanqués de tours et de remparts. Abandonné lors de la révolution française, le château n'est que ruines jusqu'en 1830. Aujourd'hui, seule la ferme du Grinchamps, datée du XVII<sup>e</sup> siècle est plutôt bien conservée.

Enfin, de manière générale, l'église se démarque par sa masse, « *elle domine toujours le village et par son âge elle est, en général, la plus ancienne construction du bourg*<sup>14</sup>». Ici nous reviendrons par la suite, plus en détails sur l'histoire de l'église de Saint Rémy. Toutefois notons que ses origines datent du XIV<sup>e</sup> siècle. Lieu de rassemblement, pour l'époque le monument symbolise le pouvoir religieux et seigneurial, avec le versement de la dîme (Gaudemet, 1973<sup>15</sup>). Aujourd'hui abandonné, le lieu a pourtant été important dans la vie villageoise.

Fig. 13. Bienne-lez-Happart au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle

10 Étymologiquement le terme, « Bienne » vient de « beber » qui signifie « castors », CRAL (Cercle de recherche d'histoire et d'archéologie de Lobbes), Haut Pays de Sambre, n°74, juin 2009, p.18

11 Ibid.

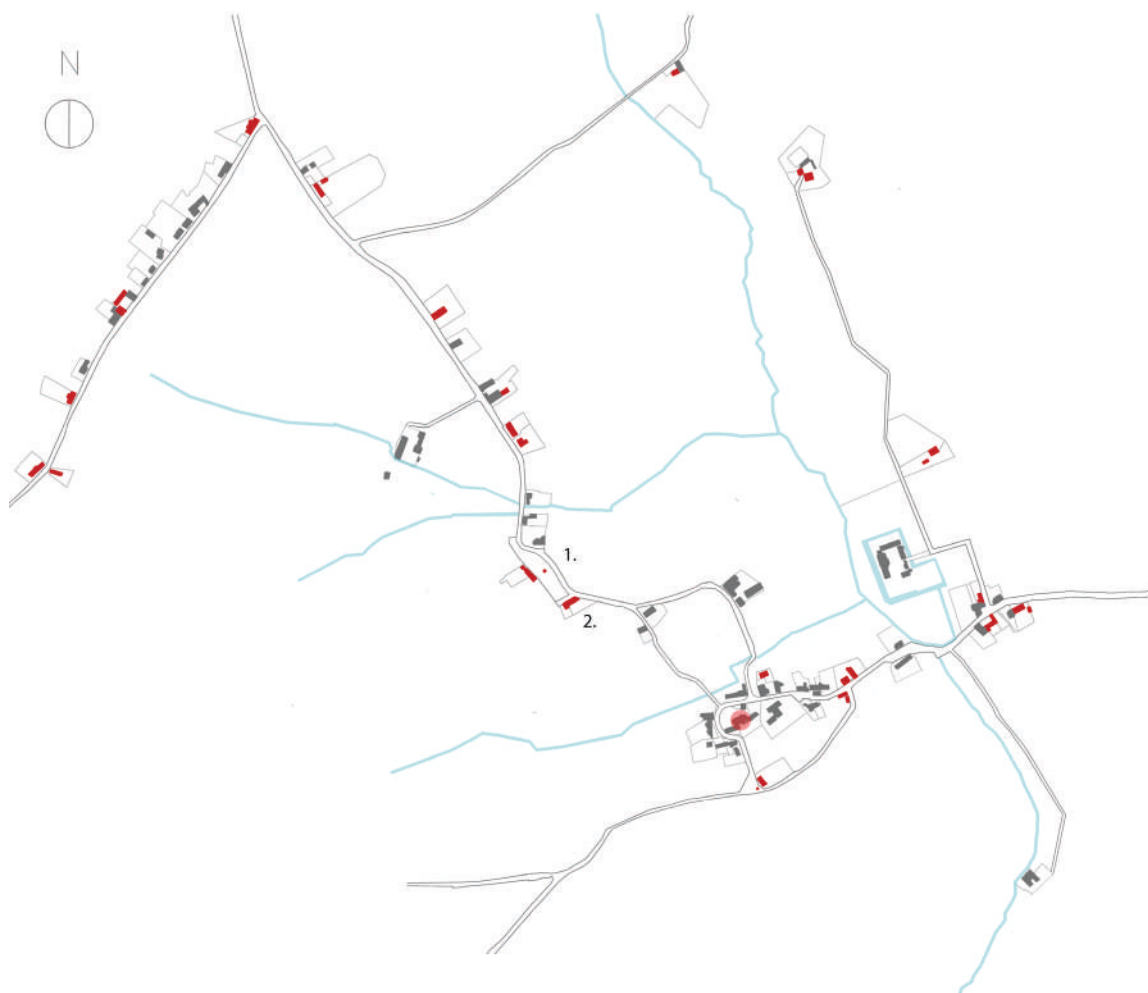
12 CPDT, Atlas des Paysages de Wallonie 4, La Haine et la Sambre, Liège, décembre 2012, p. 12

13 Ibid.

14 LE BRAS G., L'église et le village, 1976, p. 46

15 GAUDEMET J., La paroisse au Moyen Âge, 1973





1. Place verte



2. Ancienne école



● Eglise de Saint-Rémy

■ Antérieur à 1890

■ 1890

0 200m 500m 1 km

1. *Genèse et évolution*  
Fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Le XIX<sup>e</sup> siècle marque les villages wallons par une densification des noyaux anciens, déclenchée par une augmentation de la population. Les villages accueillent de nouvelles habitations, souvent construites à proximité des anciennes. Mais de manière générale, la structure villageoise reste inchangée. Sauf pour Bienne, qui a la différence de ses voisins, se dote d'une place communale. Cette dernière est due à un élargissement du chemin existant. Entièrement végétalisée et bordée d'arbres, la place verte est érigée en face de la maison communale ainsi que de l'école. Pour l'époque, cette intervention peut être perçue comme une intention du village à prendre de l'ampleur (Lobbès, 2013<sup>16</sup>).

Vers la fin de ce siècle, apparaissent des kiosques réalisés en fer forgé, reflets de la société industrialisée. Ornant les places publiques, ils permettent l'organisation de concerts et de représentations théâtrales. Réels lieux de vie, et de convivialité à l'époque, ils rassemblent tous les habitants pour lors de ces événements (QVW, 2021<sup>17</sup>). Le kiosque de Bienne fût récemment restauré. L'ancienne maison communale est aujourd'hui un ensemble de logements. Tandis que l'école sert de salle des fêtes et de locaux pour les associations.

Fig. 14. Bienne-lez-Happart à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

16 HANIN Y., BOTTIEAU V., COCLE D., DAWANCE B., PAQUAY J-F; et. al. Schéma de structure communal de Lobbès, phase 1 : analyse de la situation existante, 2013, p.64

17 Qualité Village Wallonie (QVW), Les kiosques à musique au centre de la vie locale, (s. d.)



*1. Genèse et évolution*  
**Des années 1970 à 1990's**

Dans son histoire, le village n'a pas connu de grands bouleversements. Les biennois y ont vécu dans la paix et la prospérité échappant aux conflits armés du XXe siècle. À partir des années 70, la ville n'est plus aussi attrayante qu'au début de la révolution industrielle. Le manque de sécurité, la pollution, le bruit, le cadre de vie stressant, le manque d'espace, sont des facteurs qui font que la ville perd de l'attrait aux yeux des ménages bourgeois. La population fuit et s'installe en dehors de la ville. La périphérie urbaine, et les villages alentour, sont favorisés.

Le foncier rural, financièrement accessible, relance le rêve de l'accès à la propriété. La maison individuelle est le reflet d'une forme de réussite sociale. Cette attractivité pour le milieu rural se traduit par une forte urbanisation du village, créant de nouveaux quartiers, générant l'étalement. Cela est particulièrement visible sur la N562, liant Rouveroy et Lobbes et traversant le village d'est en ouest. Cet étalement est possible grâce à la standardisation de l'automobile, qui de manière générale, a un impact non négligeable sur l'urbanisme de nos villages. Dans les années 90's, ce constat se poursuit. Désormais, les habitations sont construites de part et d'autre d'une même route. Les rues se densifient.

Entre les années 1970 et 90's, émerge l'atelier Jean Régniers. Énorme complexe de 10.000 m<sup>2</sup>, répartis sur 5 hectares, le lieu est dédié aux travailleurs handicapés, en particulier les personnes « cérébro-lésées ». Porté par un projet social, l'atelier est devenu une importante entreprise wallonne (Atelier J-R, 2010<sup>18</sup>). Sur le même site, se trouve le centre Arthur Régniers. Ce dernier est à la fois, une école et un lieu d'hébergement, mis à disposition des enfants et adultes porteurs de troubles cérébraux et cognitifs. Le lieu reste connecté à la vie du village, par exemple, occasionnellement pour l'organisation du jogging annuel.

Fig. 15. Bienne-lez-Happart dans les années 70's et 90's.



1.

Nouvelles constructions

2.



● Eglise de Saint-Rémy

■ Antérieur à 2020

■ 2020

0 200m 500m 1 km



2. Bienne aujourd'hui, et demain

Le portrait actuel du village de Bienne-lez-Happart, est dressé sous le prisme de quatre thématiques. Ces dernières, reprises du schéma de structure communale (SSC) de Lobbes, de 2013, sont « *le patrimoine et le tourisme, l'aménagement du territoire et le logement, la mobilité et la sécurité routière, la vie sociale et associative* <sup>19</sup> ». Ces aspects sont considérés comme des enjeux pour permettre le développement et l'amélioration du cadre rural. Quels constats à propos du village, pouvons-nous faire selon ses critères, et quelles améliorations sont à envisager ?

Aménagement du territoire

Le village attire, mais pas n'importe où. Majoritairement les habitants ne vivent plus de l'exploitation agricole. Les terres à vendre deviennent rapidement des terrains de construction. Il faut être conscient que la construction d'habitations neuves périphériques peut être plus attrayante, que des travaux de restauration d'anciennes longères en centre de village, ces derniers étant plus imprévisibles et conséquemment coûteux (Ministère de la Communauté française, 1984). Et donc le village suit, « *la continuité spatiale, et la continuité formelle, sont les conséquences directes de la continuité du groupe social* <sup>20</sup> ». Alors, la campagne devient un lieu de vie résidentielle, dont le paysage est homogénéisé par la standardisation (CPDT, 2019<sup>21</sup>).

Aujourd'hui nous obtenons un village dont la stratégie urbanistique se tourne vers le remplissage d'espaces vides. Il est souhaitable de valoriser les cœurs de village. À Bienne, la centralité est uniquement traversée. Au-delà, de leur attrait résidentiel, il faut donner de l'attractivité au territoire par des espaces publics, où idéalement, les besoins y sont mutualisés.

Fig. 16. Bienne-lez-Happart en 2020

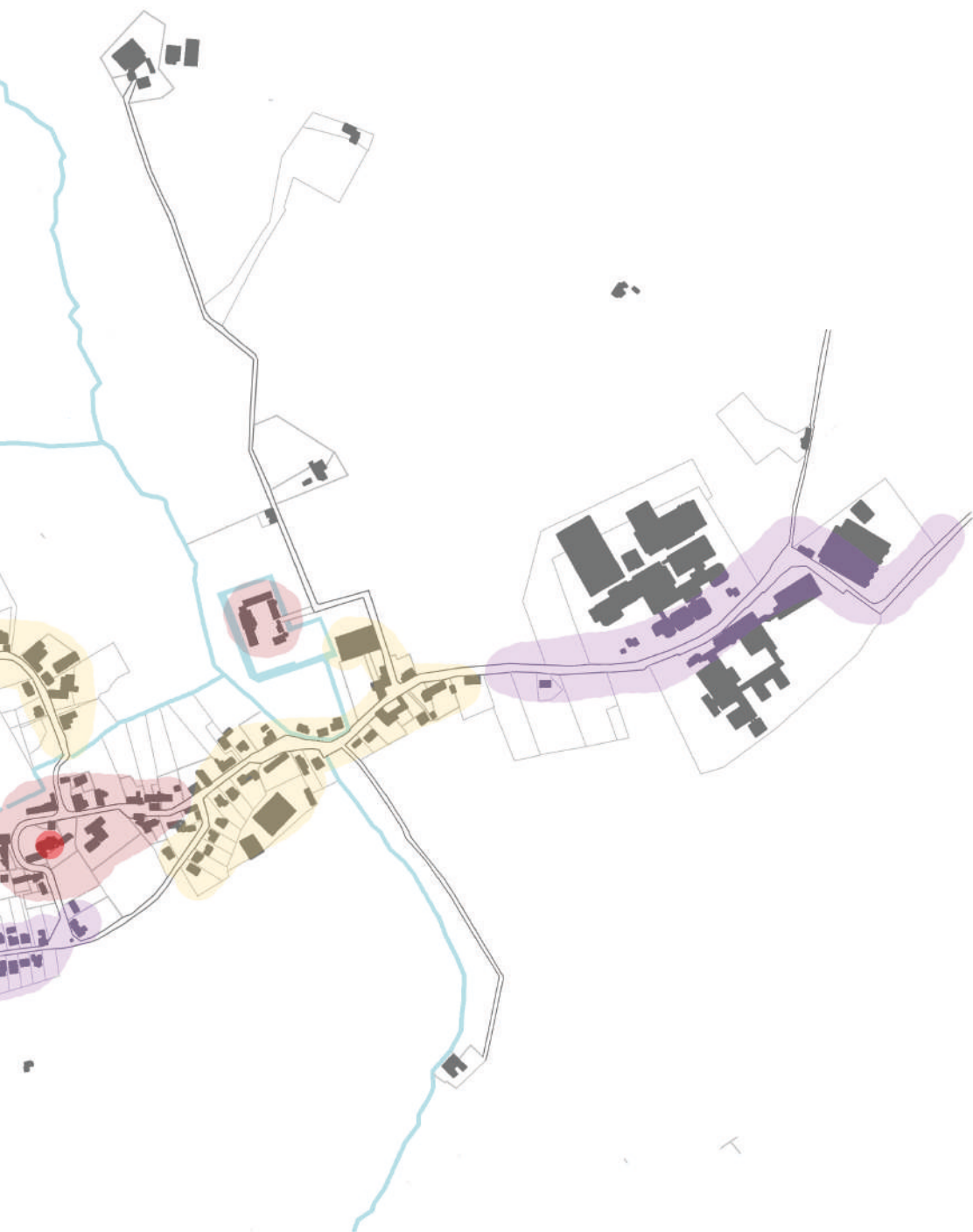
Fig. 17. Synthèse de l'évolution urbanistique de Bienne-lez-Happart (page suivante)

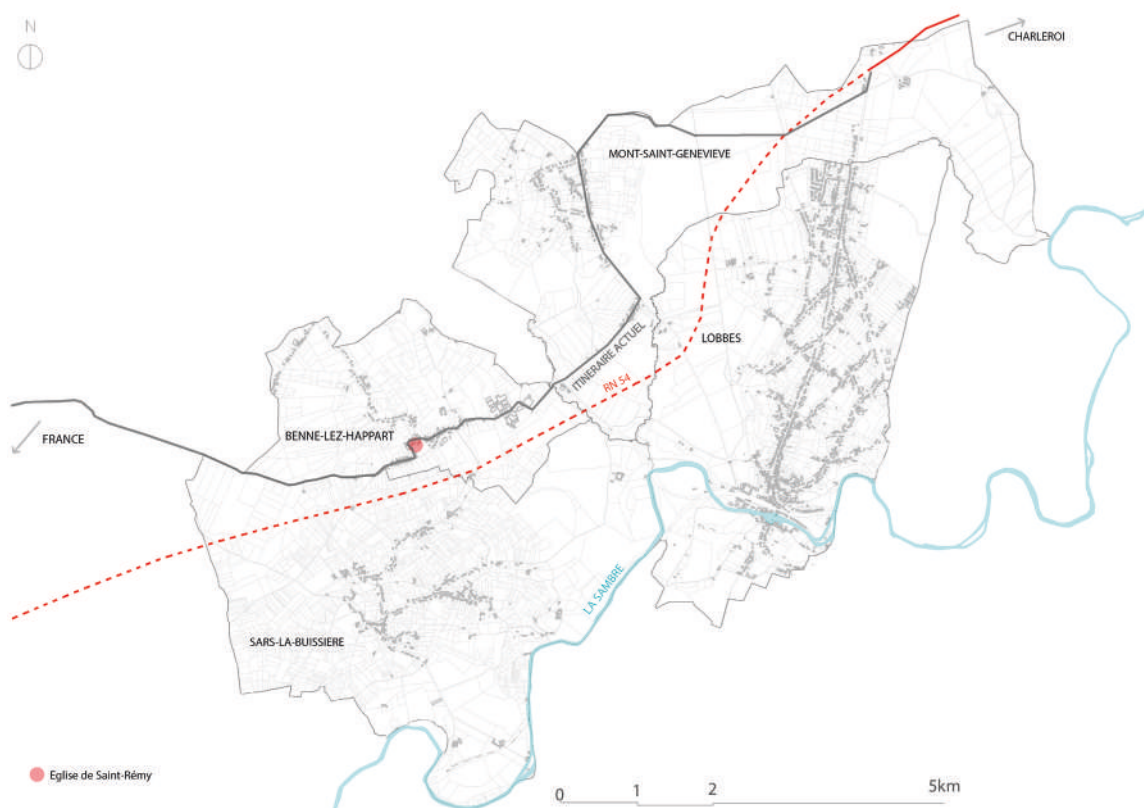
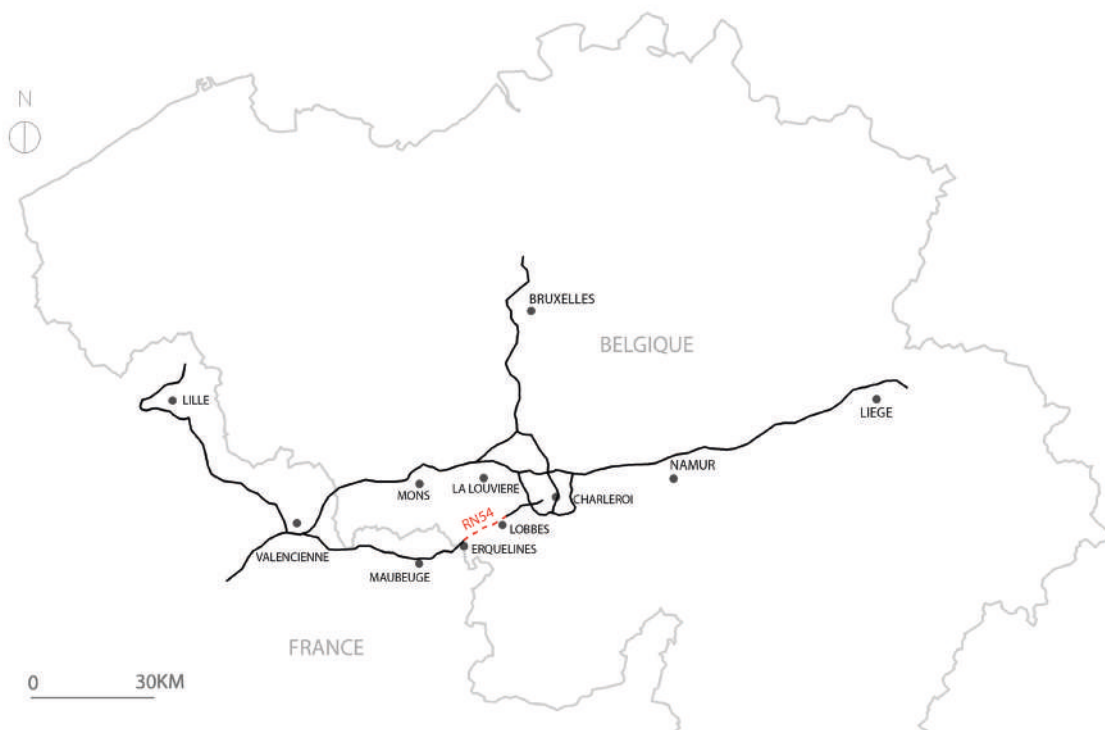
19 HANIN Y., BOTTIEAU V., COCLE D., DAWANCE B., PAQUAY J-f; et. al. Schéma de structure communale de Lobbes, phase 1 : analyse de la situation existante, 2013, p.64

20 MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE. Villages wallons, leçon d'urbanisme, 1984, p.11

21 CPDT, Atlas des Paysages de Wallonie 4, La Haine et la Sambre, décembre 2012, p. 25







*2. Bienne aujourd'hui, et demain*  
**La mobilité - un village-rue**

Les villages se sont développés le long des chemins. Ces axes servaient au transit interne du village permettant l'accès aux charrettes, bestiaux, et aux engins. Mais aujourd'hui, la route n'est qu'un ruban d'asphalte sans fonction autre que le déplacement de véhicules. Cela est particulièrement le cas à Bienne, devenu « un village-rue », autour de la route de Rouveroy et de la rue Arthur Regnier. Ce phénomène est d'autant plus prononcé avec la construction de la chaussée RN 54. Le chantier en cours, les véhicules transfrontaliers passent par le village pour rejoindre la Belgique et inversement. Ce constat est d'autant plus flagrant aux abords du site, où le passage de véhicules est fréquent.

Repenser la mobilité est sans appel. Le piéton n'y a, aujourd'hui, plus sa place. L'attrait du village ne vient que du passage de la chaussée. On ne s'y arrête plus, on le traverse. À Bienne, c'est en arpentant le village en tant que piéton, que je me suis rendu compte du manque, voire de l'absence d'aménagement. Pourtant j'ai pu apercevoir de nombreux randonneurs, cyclistes et cavaliers. En effet, le village est connecté à plusieurs chemins vicinaux, considérés comme des chemins de randonnée. Une association située sur Lobbes, « G'lobbes Trotters », organise des randonnées dans les entités alentour. Ils empruntent certains de ces anciens chemins de Bienne. Toutefois, au niveau de l'église, le virage, et la hauteur de la butte, entravent la visibilité. Sans trottoir pour marcher, le lieu n'est pas sûr.

Fig. 18. Tronçon manquant de la RN 54

Fig. 19. Itinéraire actuel de la RN 54, passant par Bienne-lez-Happart

Fig. 20. La mobilité à Bienne-lez-Happart (page suivante)









1. Randonneurs



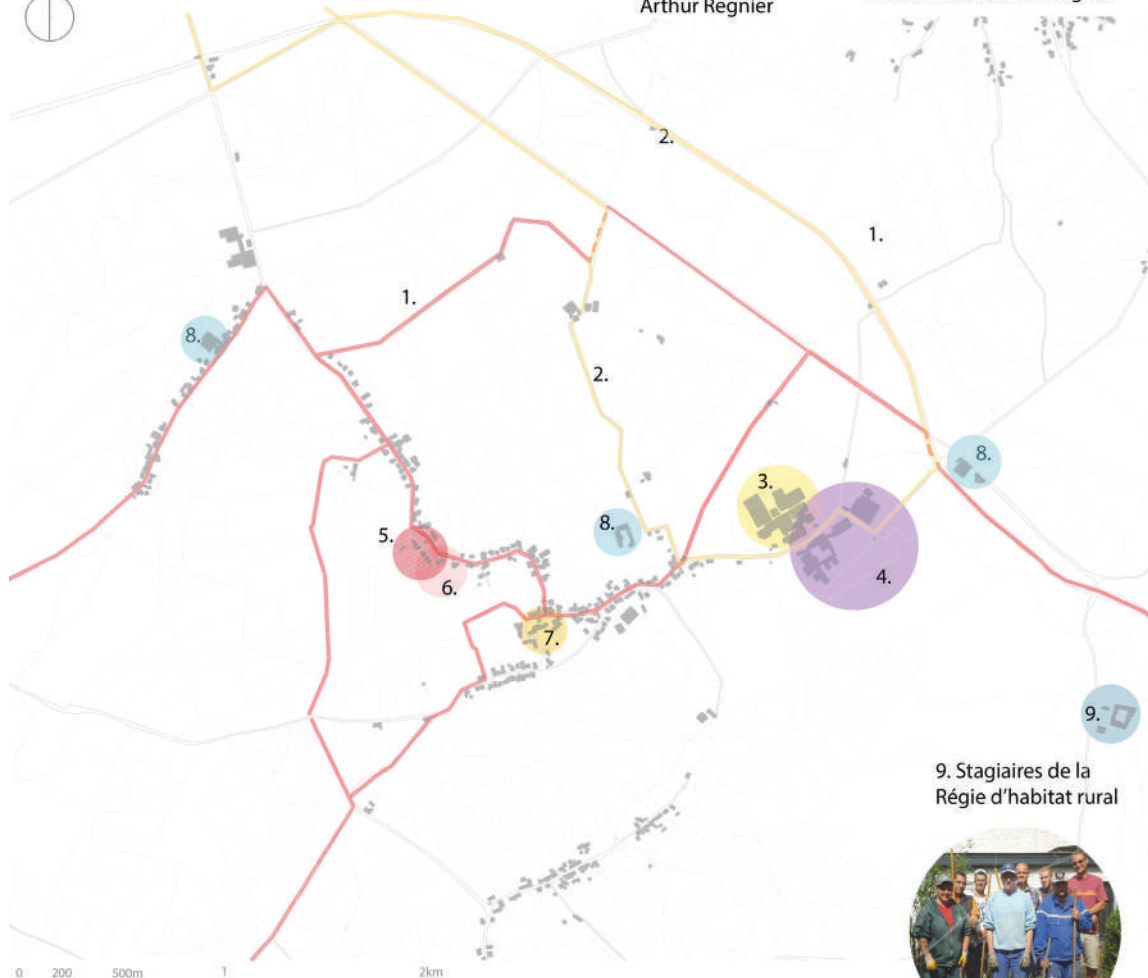
2. Joggeurs



3. Salariés de l'Atelier  
Arthur Regnier



4. Enfants du Centre Regnier



5. Lurons et Lurettes  
Gilles (Carnaval de  
Bienne-lez-Happart)

6. La Relève Biennoise

7. L'Enclos Saint-Rémy

8. Producteurs

9. Stagiaires de la  
Régie d'habitat rural



## 2. Bienne aujourd'hui, et demain Société

Le paysage n'est pas le seul à s'uniformiser, les modes de vie le sont aussi. Au-delà de son impact sur l'urbanisme, l'automobile change de facto les façons de vivre. Les nouveaux habitants gardent leurs habitudes citadines, tout en vivant à la campagne. Ces néo-ruraux restent connectés avec la ville proche, où ils y consomment et y travaillent.

Toutefois, les habitants sont acteurs de leur territoire et le convoquent de diverses façons. Les randonneurs, ainsi que les sportifs connaissent les sentiers environnant pour y faire leur promenade. Le centre Régnier organise des événements par, ou pour, les enfants. La régie d'habitat rural, avec ses stagiaires, travaille la terre au même titre que les producteurs locaux dispersés sur le territoire. Enfin des associations, patrimoniales ou festives, apportent une vie culturelle au village. La fête des voisins, la bénédiction des animaux avec la fête de saint Hubert ainsi que celle des récoltes, la Régotion, sont des moments de rassemblement. Enfin des ateliers de peinture, de couture, de stage de carnaval pour les enfants, ont lieu toute l'année.

Très active, l'association « l'Enclos de Saint-Rémy » préserve le patrimoine villageois dans sa globalité. Selon un membre de ce comité, « *Elle est née dans un but particulier à l'époque (février 2008) : Sauvegarder, mettre en valeur et promouvoir l'église St Remy, l'ancien presbytère, le vieux cimetière et les abords de ses éléments patrimoniaux* <sup>22</sup> ». Elle organise la chasse aux œufs de Pâques, et le footing annuel. Ce dernier regroupe 500 joggeurs, dont le point de chute est au centre Régnier. L'association est aussi active avec diverses expositions sur l'histoire du village ou sur l'église, lors des journées du patrimoine notamment.

Les gais Lurons et Lurettes, célèbrent le carnaval. La brocante champêtre avec la foire artisanale, ainsi que des soupers financent la trésorerie. Actuellement, ces repas sont donnés dans une salle à Lobbes, faute de place.

Actuellement, ces acteurs sont dispersés dans le village et sapériphérie. Il est rare de les retrouver regroupés dans un seul et même lieu. Généralement, les habitants se connaissent grâce aux lieux d'échange tels que les commerces, une place, voire une église, selon les générations. À Bienne, la place verte génère de la sociabilité. Toutefois, pour les rassemblements, des tonnelles sont louées, ce qui occasionne des frais. Les locaux de l'ancienne école sont relativement petits et peu aménagés, selon une habitante. Enfin, un panier de Basket fait office d'unique espace de loirir.

Fig. 21. Les acteurs de Bienne-lez-Happart

<sup>22</sup> Propos recueillis lors d'un entretien avec Mr Bouteiller de la Fabrique d'église de Saint-Rémy le 26.09.2020







Mais qu'en est-il de la pratique religieuse à Bienne-lez-Happart et ses environs ? Le chanoine Philippe Pêtre, ainsi que la fabrique d'église, me confiaient le portrait de la vie religieuse des environs.

Pour pallier le manque de fidèles, les messes sont données dans plusieurs villages, selon un calendrier paroissial. Ainsi les pratiquants sont regroupés dans les églises encore « en service ». Il devient courant qu'un prêtre exerce sur divers sites. Ainsi quatre prêtres se répartissent le doyenné de Thuin, composé de vingt-deux paroisses ; Beignée, Bienne-lez-Happart, Biercée, Biesme-sous-Thuin, Cour-sur-Heure, Donstiennes, Gozée, Ham-sur-Heure, Jamioulx, Leers-et-Fosteau, Lobbes, Marbaix-la-Tour, Mont-Saint-Geneviève, Nalinnes, Ragnies, Sars-la-Buissière, Thuillies et Thuin (Diocèse de Tournai, 2021<sup>23</sup>).

Avant la fermeture de l'église une quinzaine de pratiquants se rendaient à l'église Saint-Rémy<sup>24</sup>. Aujourd'hui, ses fidèles se sont tournés vers d'autres lieux de culte à proximité. Une messe est célébrée toutes les deux semaines à l'église de Sars-la-Buissière ou celle de Mont-Saint-Geneviève. Malheureusement cette dernière a brûlé en 2016. Depuis, les fidèles sont redirigés vers une salle paroissiale du village. Non loin, deux sites sont plus fréquentés pour les offices, l'église de Gozée et la Collégiale de Lobbes, dont la postérité de cette dernière en fait le lieu de rassemblement où l'on retrouve une quarantaine de fidèles<sup>25</sup>.

### Valoriser le patrimoine

Le pays de Lobbes recèle de potentialités par sa nature environnante, son histoire et sa culture. La Commune envisage d'y développer le tourisme. Pour cela, des structures d'accueil et d'hébergements sont indispensables. Cet objectif touristique lui permet de soutenir et de diversifier son économie. Lobbes a pour objectif de sensibiliser les populations au patrimoine, de le mettre en valeur et le protéger. Hélas, nous savons que cela n'est pas suffisant. Pour perdurer, un site doit être optimisé dans l'espace mais aussi dans la temporalité.

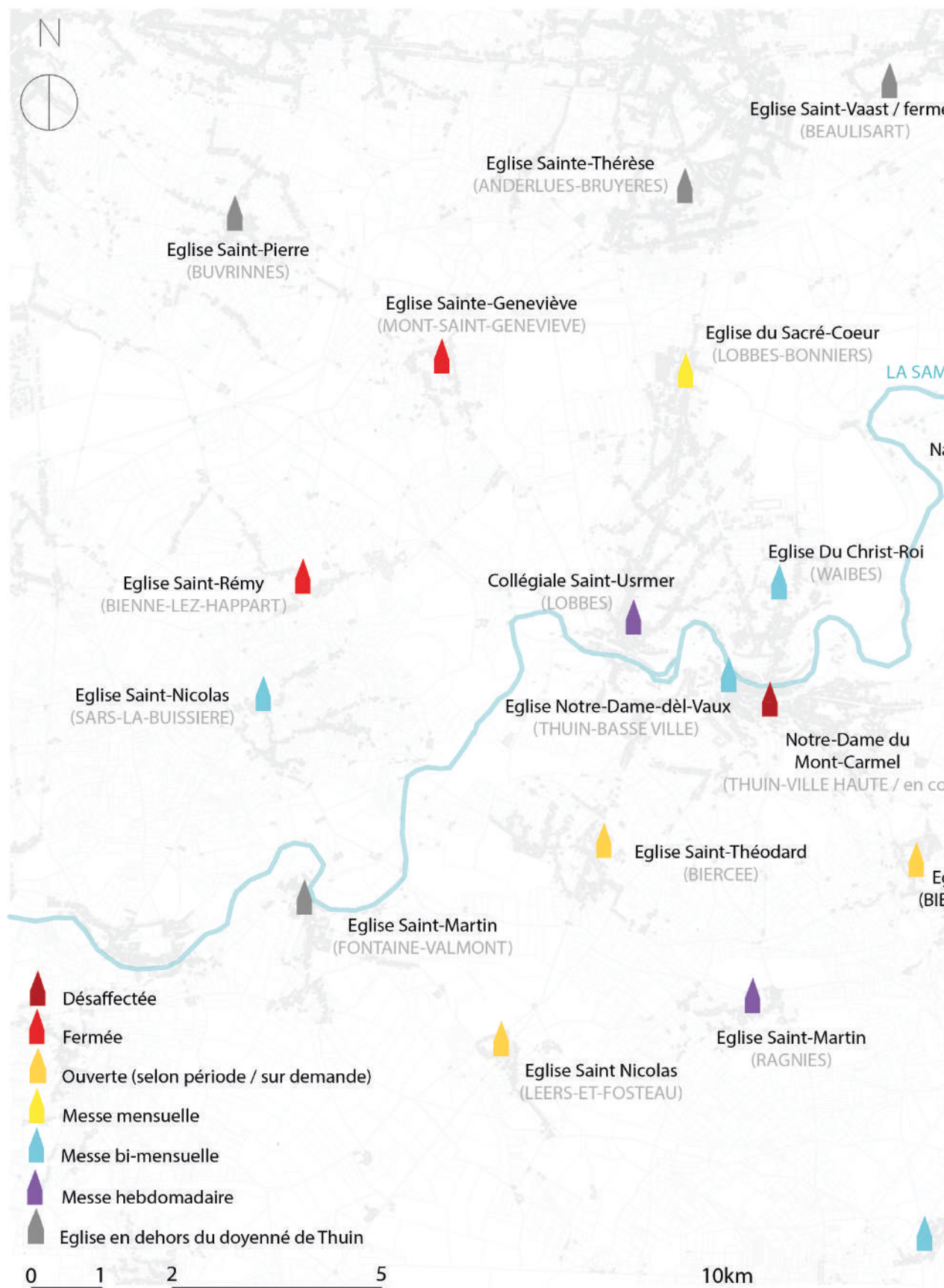
Fig. 22. Messe dans la collégiale de Lobbes (Collégiale de Lobbes, 2017)

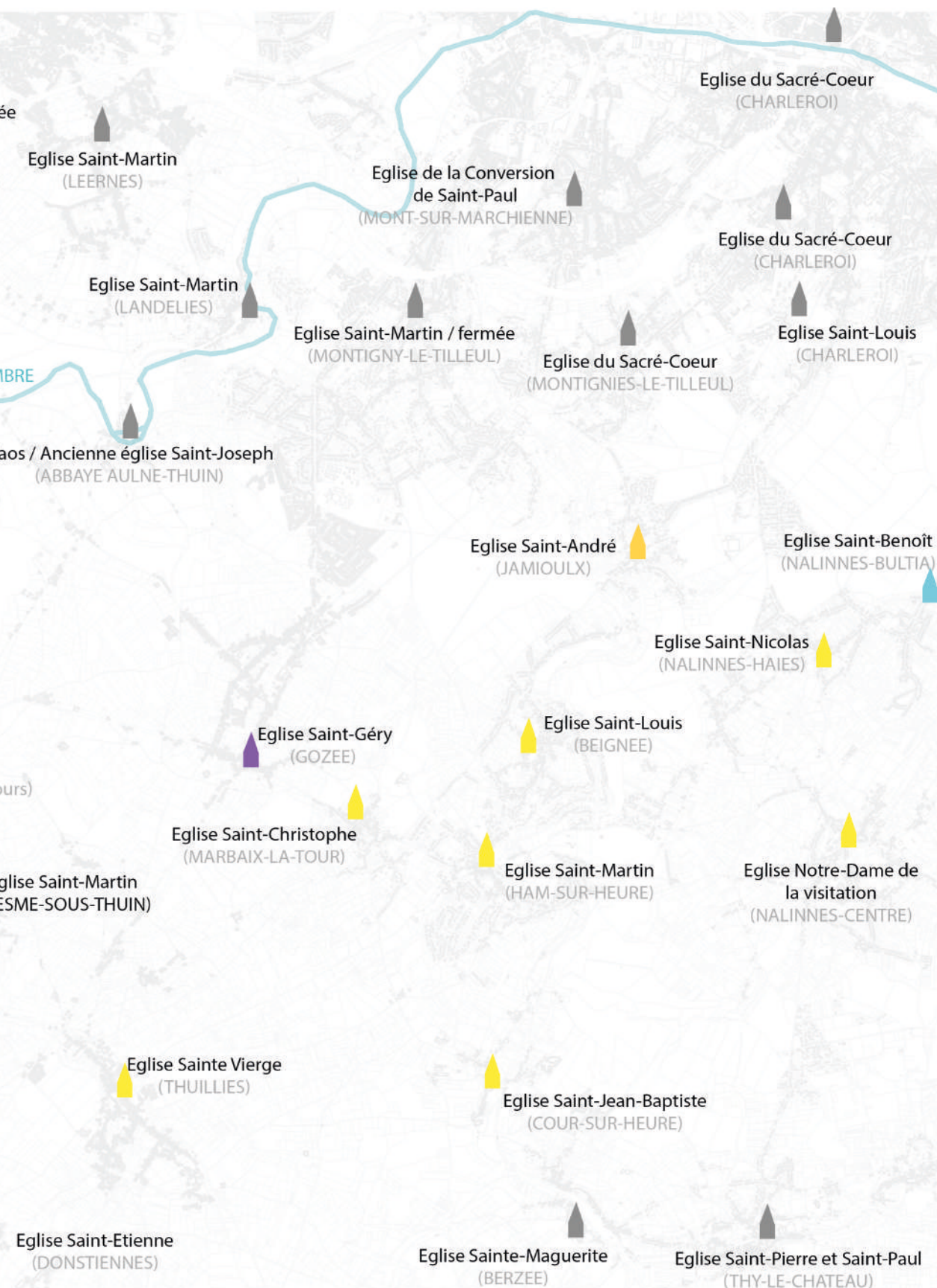
Fig. 23. Le statut des églises du doyenné de Thuin (page suivante)

23 Diocèse de Tournai, Unité pastorale : Sambre et Heure (Ham-sur-Heure-Nalinnes - Lobbes - Thuin, 2021

24 Selon Mr Bouteiller de la Fabrique d'église de Saint-Rémy, rencontré le 26.09.2020

25 Information transmise lors d'un entretien avec par le prêtre, Mr Pêtre P., rencontré le 24.03.2021









*« Dans chaque église, il y a quelque chose qui cloche <sup>26</sup> »*

26 PREVERT J., Fatras, Gallimard, 1977

## CHAPITRE 2. L'église de Saint-Rémy





J'ai découvert l'église de Bienne-lez-Happart de manière purement fortuite. Me promenant dans la région, c'est au détour d'une route que je l'ai remarquée. J'ai été saisie par cet édifice, qui dégagait un certain charme malgré son état, et dont rien ne présageait la présence. Cachée par les habitations proches, elle ne se voit qu'au dernier instant.

*« Le parcours attentif des rues d'un village nous prépare à comprendre la place qu'y tient l'église, dans la topographie et jusque dans l'esprit <sup>27</sup> »*

Fig. 25. Vue sur l'église depuis l'entrée du village, au sud (1.)

Fig. 26. Vue sur l'église depuis l'autre entrée du village, au nord (2.)

Fig. 27. L'église située dans un coude, (WalOnMap – 2015) (page suivante)





2.











### 1. L'architecture hennuyère

#### Style

L'église de Bienne est une construction de style hennuyer, c'est-à-dire un gothique local (du Hainaut). Orientée est-ouest, de type halle sur un plan cruciforme, elle est composée de trois nefs ordonnées par quatre travées. L'ensemble est structuré par un faux transept, c'est-à-dire qu'il est formé de deux chapelles latérales. Le tout est terminé par un chœur polygonal orienté. Il est relié à deux sacristies latérales. À l'ouest, se dresse une tour rectangulaire, hors-d'œuvre, adossée à la nef. Le contrefort méridional abrite un escalier, pour accéder aux étages de la tour. Les ouvertures sont de grandes fenêtres en arc brisé.

L'intérieur de l'église est également rattaché au style hennuyer. Selon l'architecte belge Simon Brigode, ces édifices gothiques sont peu nombreux, mais ils sont largement représentés par des églises de campagne<sup>28</sup>. Ce mouvement serait dû aux « *soumissions successives à des courants si divers et au déclin de l'ère gothique, qu'il [le Hainaut] unifie ses procédés de construction et des concepts de plastique architectural. C'est alors que naît une architecture religieuse typiquement hennuyère* »<sup>29</sup>. Ce style est caractérisé par des arcades portées par des colonnes de pierre ornées de chapiteaux moulurés et des voûtes d'ogives en brique. La base profilée des colonnes s'y démarque aussi (Brigode, 1944).

#### Matériaux employés

Historiquement, l'extraction et le travail de la pierre sont fortement ancrés en Wallonie. L'architecture fait usage de la pierre régionale. Les parements extérieurs des sacristies ainsi que les soubassements sont réalisés en moellons de grès. Les chaînes d'angle harpées emploient du grès. La brique et la pierre calcaire sont les matériaux qui dominent. Les ouvertures, en pierre blanche, sont terminées en arc brisé en tiers-points (Poncelet, 1901<sup>30</sup>). Celles du chœur et du transept sont identiques. Elles accueillent les vitraux de 1934. Tandis que les fenêtres hautes de la nef, sont composées de carreaux blancs. Quant au presbytère, il est réalisé en pierre calcaire.

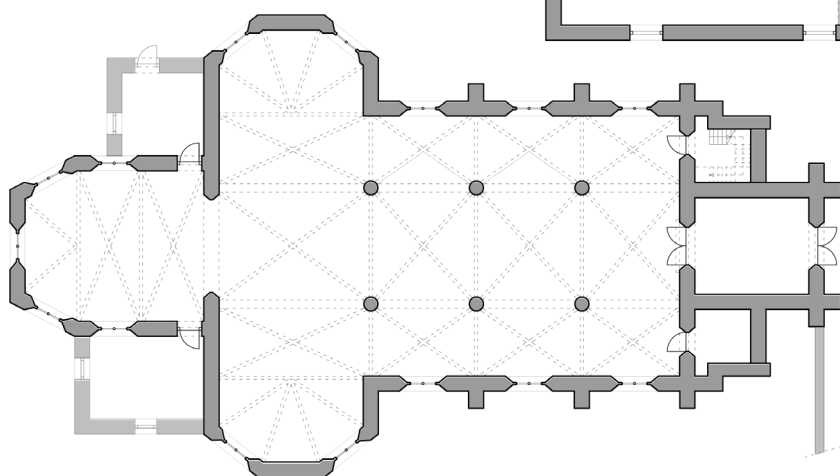
Fig. 28. L'église de style hennuyère avec ses arches en pierre et ses voûtes en briques.

Fig. 29. Plans, coupes et élévations de la situation existante (page suivante)

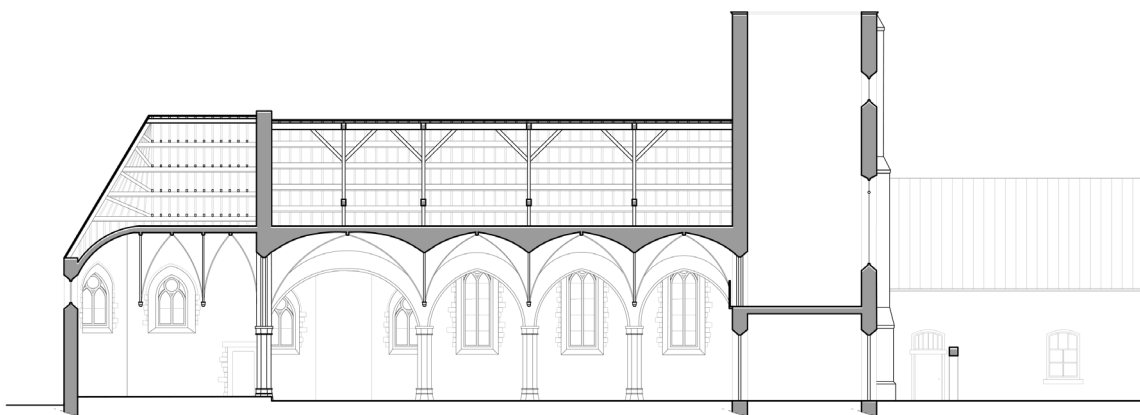
28 BRIGODE S., Cité courants architecturaux et monuments du Hainaut, le groupe hennuyer d'archi gothique, dans A.C.A.E., 1965, p. 160

29 Ibid.

30 Wallonie Patrimoine AWap, Inventaire du patrimoine immobilier culturel (s. d.)



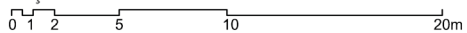
Plan

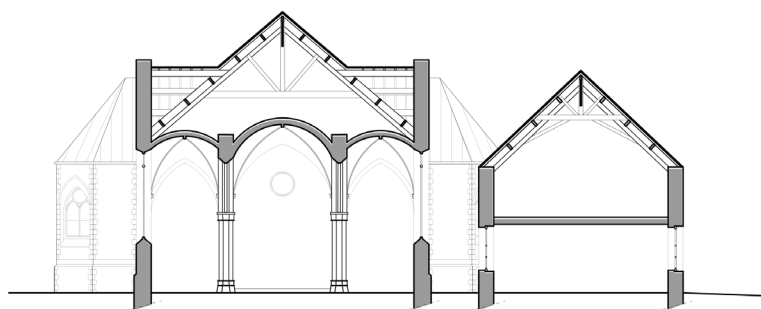
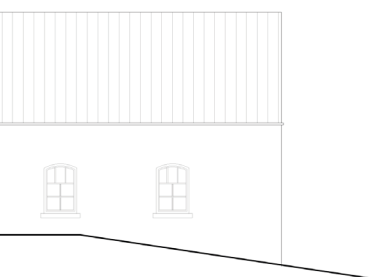
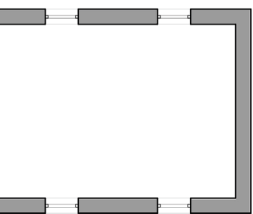


Coupe longitudinale

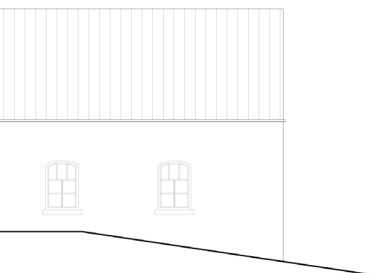


Façade nord





Coupe transversale



Façade ouest

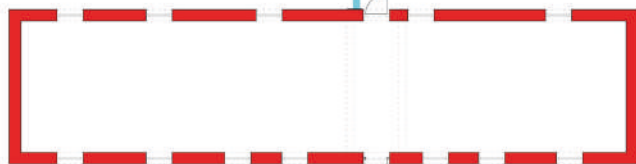
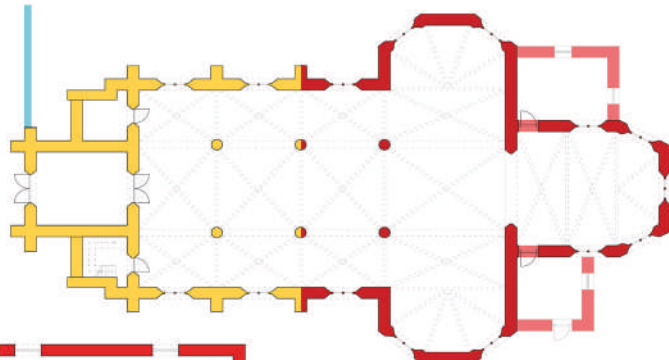
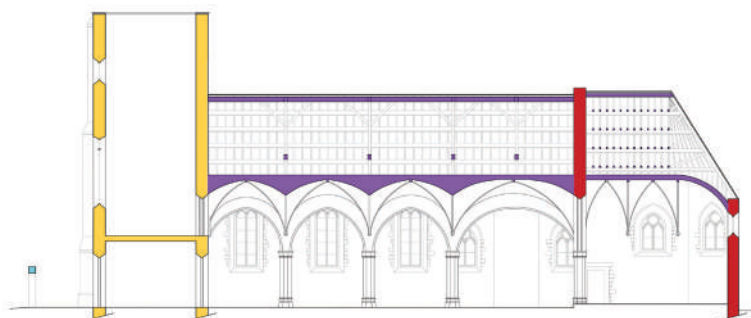


Bleone-les-Happart. L'Eglise datant de 1311,  
reconstruite en style ogival en 1613, et res-  
taurée la dernière fois en 1934

D



- 1533
- 1613
- 1776
- 1878
- 1931
- date inconnue



0 1 2 5 10 20m



### 2. Une histoire mouvementée

Avant ces événements, l'église a connu diverses évolutions. Ces étapes sont marquées d'événements importants. L'église trouve son origine grâce à l'évangélisation des campagnes qui entraîne la construction de lieux de culte. À Bienne, en 1311, le seigneur Michel de Barbençon obtient l'autorisation de l'abbaye de Lobbes d'établir une paroisse indépendante, dédiée à Saint-Rémy<sup>31</sup>. L'église est mise à disposition des fidèles, pour les offices religieux et pour la récolte de la dîme. Cet impôt d'une valeur d'un dixième des récoltes permettait d'entretenir le lieu de culte ainsi que ses représentants.

En 1533 l'édifice est remanié. Reconstitué en style ogival, rien ne subsiste de la précédente période. Quatre-vingts ans plus tard, l'église est épaulée d'un presbytère au sud-ouest. Ce dernier, de plan rectangulaire, barlong, axé est-ouest, servait à la fois d'école et de chambre échevinale. Il restera un lieu d'enseignement, assuré par le curé, jusqu'à la veille de la Révolution française.

Durant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, s'ensuit une série de destruction, et de reconstructions, notamment du clocher. La plus importante intervention a lieu de 1876 à 1878, par l'architecte binchois Emile Mahieu. À cette époque, de nombreuses églises subissent des restaurations conséquentes. Elles sont remaniées dans le style néogothique qui connaît un élan de ferveur à cette époque, symbolisant un nouvel «*Âge d'or catholique*»<sup>32</sup>. L'église se voit agrandir de deux arcades, ainsi qu'une nouvelle tour surmontée d'un clocher.

À la suite d'un incendie en 1931, l'église est en piteux état. Toute la charpente apparente est détruite. C'est l'architecte tournaisien, Alphonse Dufour qui prend en charge le chantier de reconstruction. De nouveaux meubles et vitraux sont commandés pour le chœur et le transept.

Les années passent, et en 2004 la fabrique d'église suspecte une fragilité au niveau de la tour. Vérifié par un ingénieur, ce problème n'est pas avéré. La suite des événements, nous les connaissons, étant le reflet de l'état dans lequel l'église se trouve aujourd'hui.

Fig. 30. L'église Saint-Rémy vers 1950, vue sur sa façade nord (internet, s. d.)

Fig. 31. Étude chronologique de l'évolution de l'église Saint-Rémy

31 Cercle de recherche d'Histoire et d'Archéologie de Lobbes (CRAL), Bienne-lez-Happart (6543), Haut Pays de Sambre n°74, juin 2009, p. 18

32 COOMANS Th., Les églises en Belgique. Aspect architecturaux, enjeux juridiques et approche patrimoniale, 2006, p. 48



### 3. Une église décapitée

Comme toute église, celle de Saint-Rémy rythmait, en partie, la vie du village jusqu'à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Le dimanche, la messe était donnée à une dizaine, voire une quinzaine de fidèles. Mais le site vivait aussi durant les week-ends. L'église fait partie du réseau « église ouverte ». Aujourd'hui ce réseau est assez étendu répartis entre la Belgique, la France, ainsi que le Luxembourg. Cette fondation a pour ambition de faire découvrir le patrimoine riche de nos églises de campagne. Elle vise à rendre ces édifices visibles en promouvant le tourisme rural.

Lors de ces journées, l'histoire, l'architecture de l'édifice ainsi que ses œuvres liturgiques sont mises en avant. Des événements artistiques s'y déroulent en parallèle. Membre depuis 2007, des manifestations culturelles y étaient organisées, *« ces concerts rencontraient un franc succès durant les périodes estivales. L'église était remplie, une bonne partie du village y venait »*<sup>33</sup>

Mais tout s'arrête en 2009. L'église ferme à la suite de chutes de pierres. L'accès au site est dangereux, encore aujourd'hui. L'espoir renaît en 2013, avec le programme communal de développement rural (PCDR) proposé par la Commune de Lobbes. Comme son nom l'indique, ce plan avait pour but d'améliorer la qualité de vie en milieu rural. Diverses notions ont été abordées comme l'économie, la sécurité routière, les enjeux sociaux mais celle qui nous concerne touche la protection du patrimoine collectif.

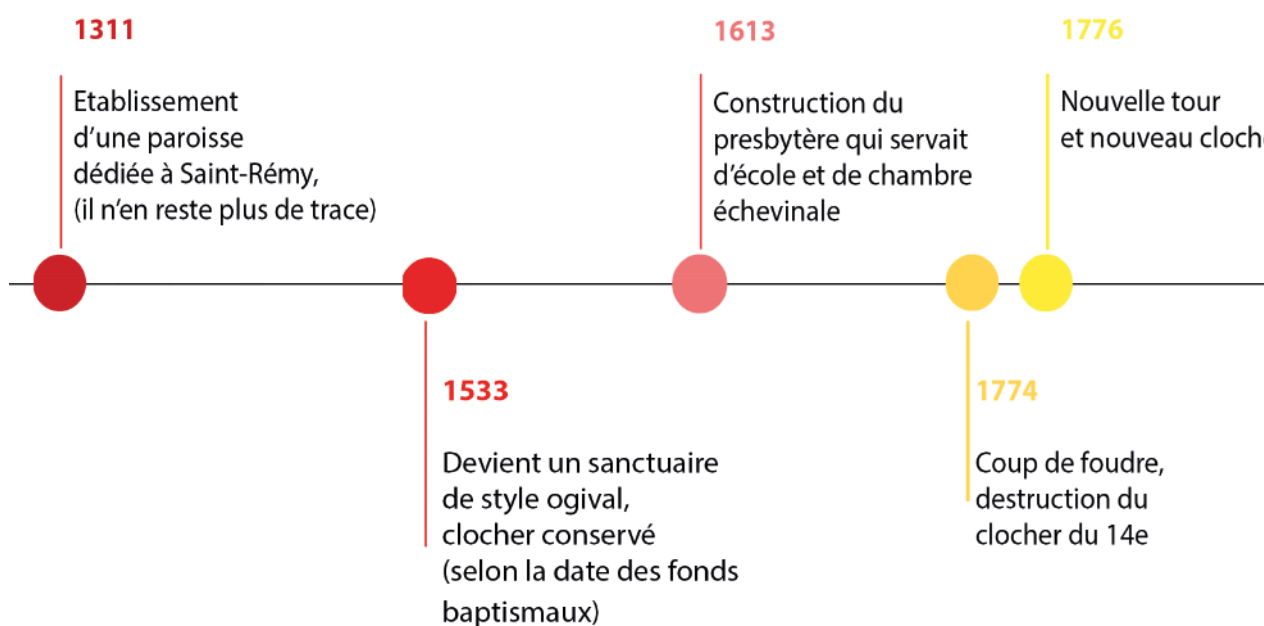
Confié à l'agence Sofatelier, le projet envisageait de restaurer l'église ainsi que le presbytère et les extérieurs. Le presbytère deviendrait un espace multiservice au rez-de-chaussée, tandis qu'à l'étage des logements y seraient construits. L'église serait rénovée. Et les abords seraient sécurisés et deviendraient des espaces de repos (Sofatelier, 2013<sup>34</sup>). La proposition est débattue lors de réunions avec les habitants, qui y prêtent un certain engouement. Toutefois, le projet ne restera qu'au stade d'esquisse. Interrogés sur la question, les intervenants m'ont fait part de cet échec dont l'origine est vraisemblablement un manque de communication entre les acteurs.

Quelques mois plus tard, le clocher se dégrade fortement et son démontage est inévitable. Selon la fabrique d'église, il aurait été trop imposant pour la tour, provoquant des problèmes de stabilité dans celle-ci. Cet événement a suscité une vive émotion de la part des biennois, réclamant que le clocher soit un jour reconstruit. Maintenant, cela fait dix ans que l'édifice est inutilisé, le laissant dans cette situation, pour le moins délicate.

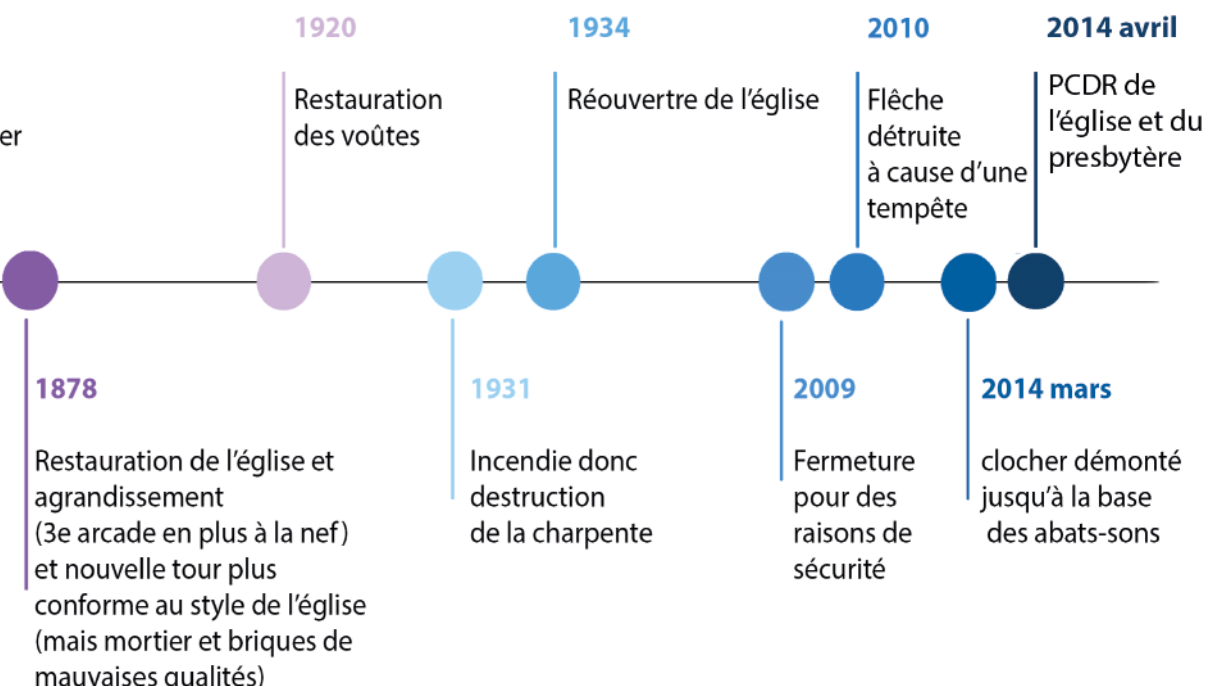
Fig. 32. L'église de Saint-Rémy avec son clocher (Sylvie Delhoue - s. d.)

Fig. 33. Récapitulatif historique de l'évolution de l'église Saint-Rémy, (page suivante)

33 Selon Mme Bouteiller de la Fabrique d'église de Saint-Rémy, rencontrée le 26.09.2020  
34 Sofatelier, Aménagement du site de l'église Saint-Rémy à Bienne-lez-Happart, 2013









### 4. Inventaire mobilier et immobilier

L'église n'est pas le seul bien ayant de la valeur, son mobilier en a tout autant. Les fabriques ont l'obligation de le répertorier dans un inventaire. Réalisé par l'Institut Royal du Patrimoine Artistique (IRPA), il se compose de photographies accompagnées de descriptions détaillées. Sont inventoriés, le mobilier religieux (autels, confessionnaux, fonts baptismaux, etc.), les éléments d'orfèvrerie, les textiles, les vitraux, etc. Même s'ils ne sont pas utiles aux cérémonies de culte, les objets d'art religieux sont également catalogués. Ce recensement est un état des lieux des biens. En cas de vol, leur signalement est plus rapide. Mais, dans certains cas, il provoque une prise de conscience de la portée patrimoniale de ces objets.

L'église de Bienne est répertoriée par l'IRPA entre 1975 et 1990, son mobilier est riche et varié. L'opération est renouvelée en 2010, par le comité de l'Enclos de Saint-Rémy, Qualité-village-Wallonie ainsi que la fabrique d'église. Cette initiative, présentée sur le site Fondation Rurale de Wallonie (FRW), illustre comment réaliser un inventaire. J'ai obtenu une version des archives auprès de l'évêché de Tournai, au Centre d'Histoire et d'Art Sacré en Hainaut (CHASHa), dans l'objectif d'avoir une vue globale de la valeur mobilière.

L'autel, réalisé en 1934 en pierre de Soignies, est toujours présent dans le chœur. Tout comme la chaire et le confessionnal, disposés dans la nef. Datée de 1824, la cloche Sainte-Sophie, a été déposée dans l'église lors du démontage des abat-sons. Plus précieux encore, le retable en bois, gothique et polychrome, vient d'un atelier bruxellois et serait de la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Proche de cette période, l'église abrite aussi des statues en bois polychromées ou teintées (voir annexe). Les fonts baptismaux monopédiculés sont de 1533. Des dalles funéraires, en hommage aux anciens seigneurs de la paroisse, sont placées dans la tour, dès l'entrée. De même, les vitraux signés du maître verrier Camille Wybo sont répertoriés. Pour mémoire, ce maître artisan a œuvré aussi à l'église Sainte Marguerite de Tournai. Récemment restaurés, les vitraux font la fierté de la fabrique d'église, qui a publié sur leur sujet<sup>35</sup>.

Toutefois, fort est de constater que peu de ces objets sont mis en valeur. Actuellement, le calvaire de l'église de Bienne, est parfois loué à la collégiale de Lobbes, pour certaines cérémonies religieuses. Mais les autres biens, sont placés dans la sacristie, à l'abri des regards.

Fig. 34. Mobiliers appartenant à l'église, (S. Delhoue, 2012)

35 Cercle de recherche d'Histoire et d'Archéologie de Lobbes (CRAL), Les vitraux de l'église Saint-Rémy à Bienne-lez-Happart, Haut Pays de Sambre n°92, mai 2015, p. 6-21







### 5. *L'environnement de l'église* **Le presbytère et son jardin**

Généralement, l'église fait partie du groupe paroissial. Elle est accompagnée d'un presbytère ainsi que d'un cimetière. Situé à proximité immédiate de l'église, le presbytère est le domicile du curé. Au-delà de sa fonction de logement ecclésiastique, il sert de local pour la fabrique, qui gère et entretient la paroisse. Historiquement, il servait de refuge pour les voyageurs et les pauvres. Pour G. Le Bras « *le presbytère du village est considéré, [...] comme un des centres de l'influence du clergé* <sup>36</sup> ».

Actuellement à Bienne, un mur de brique crée un cheminement latéral pour accéder à l'église. Une photo, prise dans les environs de 1950, montre que l'esplanade était bordée d'un mur. Ainsi, il y avait un espace clos à l'arrière du presbytère, ici à droite de la photo, probablement le jardin de la cure. Cela permettait au curé de vivre en autarcie. Ce verger donnait sur l'avant de l'église, (en bas à droite sur la photo) d'où une séquence d'entrée latérale, et non frontale. Aujourd'hui, seuls les arbres sont des traces de cet espace vert.

Majoritairement, les presbytères sont inhabités. Pour ceux qui n'assurent plus leur fonction, ils sont souvent vendus par la commune, si elle en est propriétaire, pour en faire des logements. À Bienne, le dernier curé a vécu dans la cure jusqu'en 1987. À sa mort, le prêtre de Sars-la-Buissière desservait aussi la paroisse de Bienne. Aujourd'hui, c'est Philippe Pêtre, doyen de Thuin et chanoine de la cathédrale de Tournai, qui gère les 22 paroisses qui composent son doyenné.

Fig. 35. L'église Saint-Rémy vers 1950 ainsi que du jardin de la cure

Fig. 36. Vestige du mur du jardin de la cure



### 5. L'environnement de l'église

#### Le parvis

L'église est souvent détachée de tout élément qui peut lui être perturbateur. Vis-à-vis des cérémonies religieuses, rien ne doit entraver ni le silence ni la luminosité du lieu. Ainsi, les abords sont libérés, tout comme le devant, avec le parvis (Le Bras, 1976). Ce dernier est un élément essentiel qui marque l'entrée, généralement axiale, du site. Le parvis entretient un rôle social, comme lieu de regroupement festif. Il forge les liens de la communauté. Les habitants s'y retrouvent pour y célébrer une fête ou y organiser le marché. Quand des cérémonies religieuses sont organisées, les fidèles s'y regroupent avant et après les offices.

À Bienne, le parvis n'existe pas. Il est remplacé par le jardin de la cure, vu précédemment. Mais pour les autres églises, qu'est devenu cet espace de convivialité ? Fort est de constater que dans la plupart des villes et villages, les parvis sont destinés à la voiture. Devenu parking, cet espace est transformé pour un profit individuel, plutôt que collectif.

#### Le cimetière

Souvent situé autour de l'église, le cimetière fait partie de la mémoire du village. D'après S.O.S village, « *les cimetières ruraux consistent souvent en alignements de sépultures dans le périmètre défini par un mur de clôture. Ils sont structurés par des tombes plus imposantes, généralement regroupées en périphérie du cimetière, de notables, membres du clergé...*<sup>37</sup> ».

Mais ces lieux connaissent des changements vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans une volonté hygiéniste, par l'édit du 26 juin 1784, Joseph II, proscrit les « *inhumations dans les églises et cimetières des villes et bourgs au profit de la création de sites en dehors des agglomérations*<sup>38</sup> ». De fait, la plupart des cimetières se retrouvent éloignés de l'église. Le cimetière est exclu du village. Toutefois dans la partie nord de l'enclos, il reste quelques sépultures anciennes, des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, parsemées sur le terrain et le long de l'église. Le nouveau cimetière est extérieur au village, implanté à proximité du centre Regnier.

Fig. 37. Une église dénuée de parvis (prise depuis l'entrée principale ouest)

Fig. 38. Ancien cimetière de l'église







### 6. Etat sanitaire, pathologies et diagnostics de l'église et du presbytère

Le gardien de l'église, m'a confié que « *le vandalisme est le fléau de ces édifices isolés et semblant abandonnés. Le lieu a subi des infractions, des dégradations et des vols, où des morceaux de carrelage de la nef ont disparus*<sup>39</sup> ». Ils ont dû réagir en sécurisant les accès. L'état sanitaire, synthétise les observations et les analyses réalisées avec l'aide de Mr Ghislain Claerbout.

#### Désordres structurels

La sacristie nord présente un détachement important au niveau de sa façade, marquée par une fissuration se développant sur toute la hauteur. Après le démontage du clocher, une toiture provisoire, en panneaux OSB, protège le dessus de la tour. Mr Claerbout a tout de même émis des doutes concernant sa stabilité. Toutefois, il a remarqué que les contreforts, ne sont pas structurels. Cette hypothèse vient du raccord entre les briques de maçonneries de la tour et des contreforts. Il y a une discordance entre le jointoyage et la pose des briques, qui ne sont pas assemblées entre elles. Les contreforts seraient postérieurs à la tour, et donc indépendants de cette dernière. Toutefois, avec l'état actuel de la tour, il est possible que qu'ils la soutiennent. Mais des carences sont visibles sur la tour sud, où des fissures dans la maçonnerie, provoquent une désarticulation en partie supérieure. Enfin le mur devant l'église est en piteux état.

#### Approche phytosanitaire

Je n'ai pas pu avoir accès aux charpentes et n'ai donc pas pu vérifier, la présence de champignons ou d'insectes xylophages ; selon le gardien, il n'y aurait pas de foyers actifs dans l'église. Cela n'étonne guère car sa toiture, dont la restauration est plutôt récente, paraît en bon état. Mais qu'en est-il dans la tour ? La couverture du presbytère présente des percements au niveau de son faitage. Le développement de la mûre est favorisé par une entrée d'eau, et elle engendre des problèmes dans le bois et les maçonneries. Enfin les lucarnes ne sont pas en très bon état.

#### Etat des maçonneries

La présence de végétaux, arbustes et lierres, fait que leurs racines dégradent le mortier ancien et disloquent ainsi les parements. Les briques ont souffert du temps et de l'usure. À certains endroits, le parement se détache.

#### Etat des vitraux, des éléments sculptés, et enduits / décors intérieurs

L'ouverture en façade principale, à l'ouest, présente un souci au niveau de son meneau central : un décalage entre ces pierres indique que l'ancrage métallique est abîmé et qu'il exerce une pression, créant un désaxement entre les éléments. Ces mouvements ont fragilisé le vitrage, qui est détruit en bonne partie. L'intérieur de l'église est sain. Je n'ai vu ni fissures sur ses voûtes de plafond, ni de déformations sur les colonnes.

Fig. 39. Détachement de la façade de la sacristie nord

Fig. 40. Façade sud du presbytère

Fig. 41. Etude des pathologies et de l'état sanitaire de la façade ouest (page suivante)



1. Dalle OSB provisoire  
et oeil de boeuf obstrué



2. Végétation invasive  
et détachement  
partie supérieure  
du contrefort



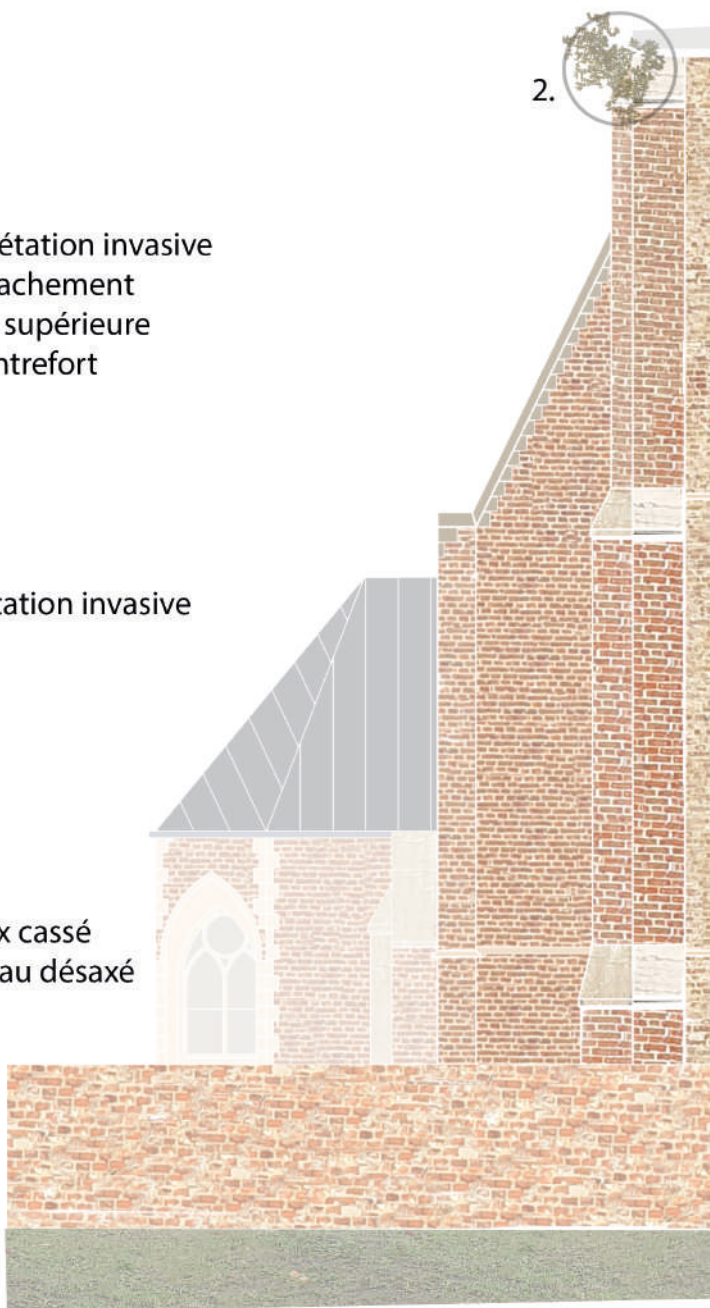
3. Végétation invasive



4. Vitraux cassé  
et meneau désaxé



2.



0 1 2 5 10m



5. Fissures importantes



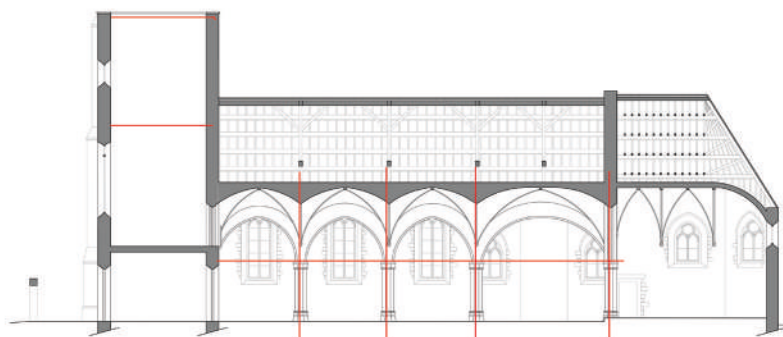
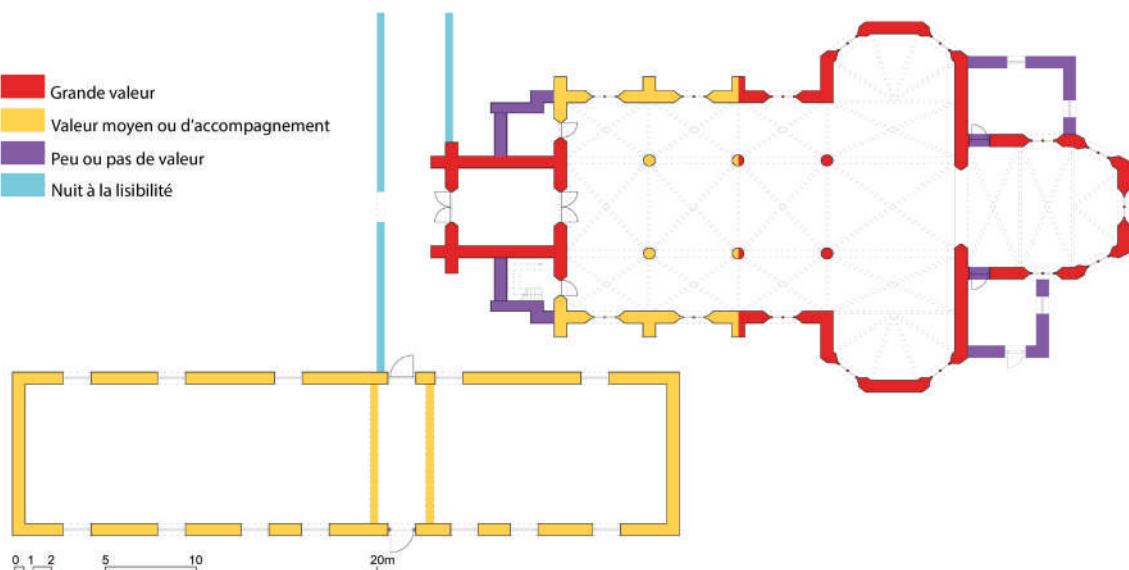
6. Briques qui se détachent



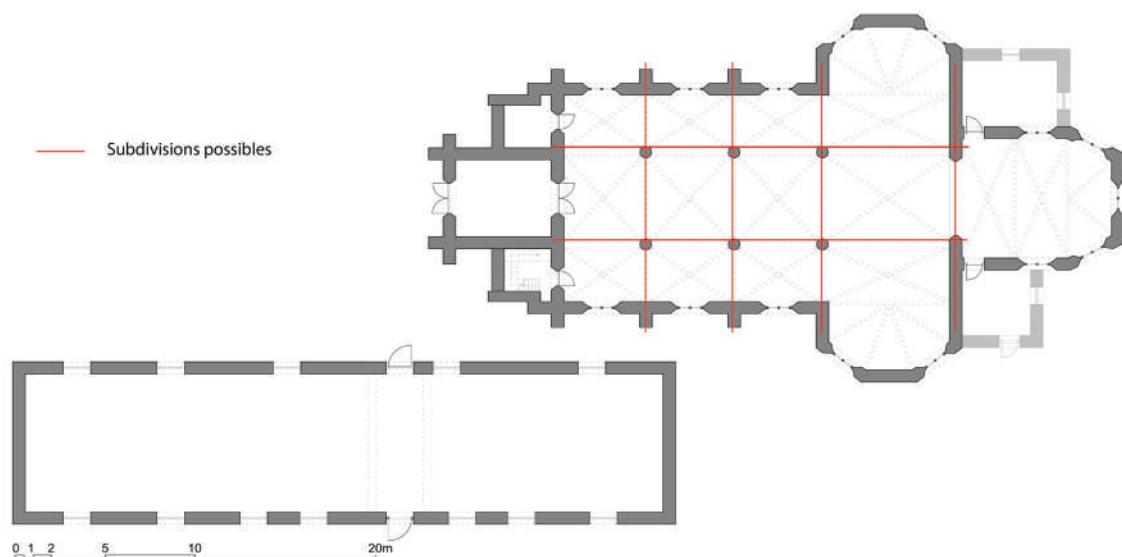




- Grande valeur
- Valeur moyen ou d'accompagnement
- Peu ou pas de valeur
- Nuit à la lisibilité



— Subdivisions possibles





### 7. *Évaluation du potentiel archéologique*

Comme énoncé précédemment, l'église de Saint-Rémy a subi plusieurs phases d'agrandissement. Ces données informent sur le potentiel archéologique du bâtiment. Ces renseignements sont importants pour guider les choix à faire concernant le projet. Quelles sont les parties à sauvegarder, et celles de moindre intérêt ? Ici, l'enjeu est de cibler, et de quantifier, les éventuelles interventions. Certaines peuvent être plus conséquentes que d'autres selon la valeur des éléments qui lui sont proches. Bien entendu, il faut conjuguer à cela, le rapport sanitaire et technique, qui éclaire aussi la situation.

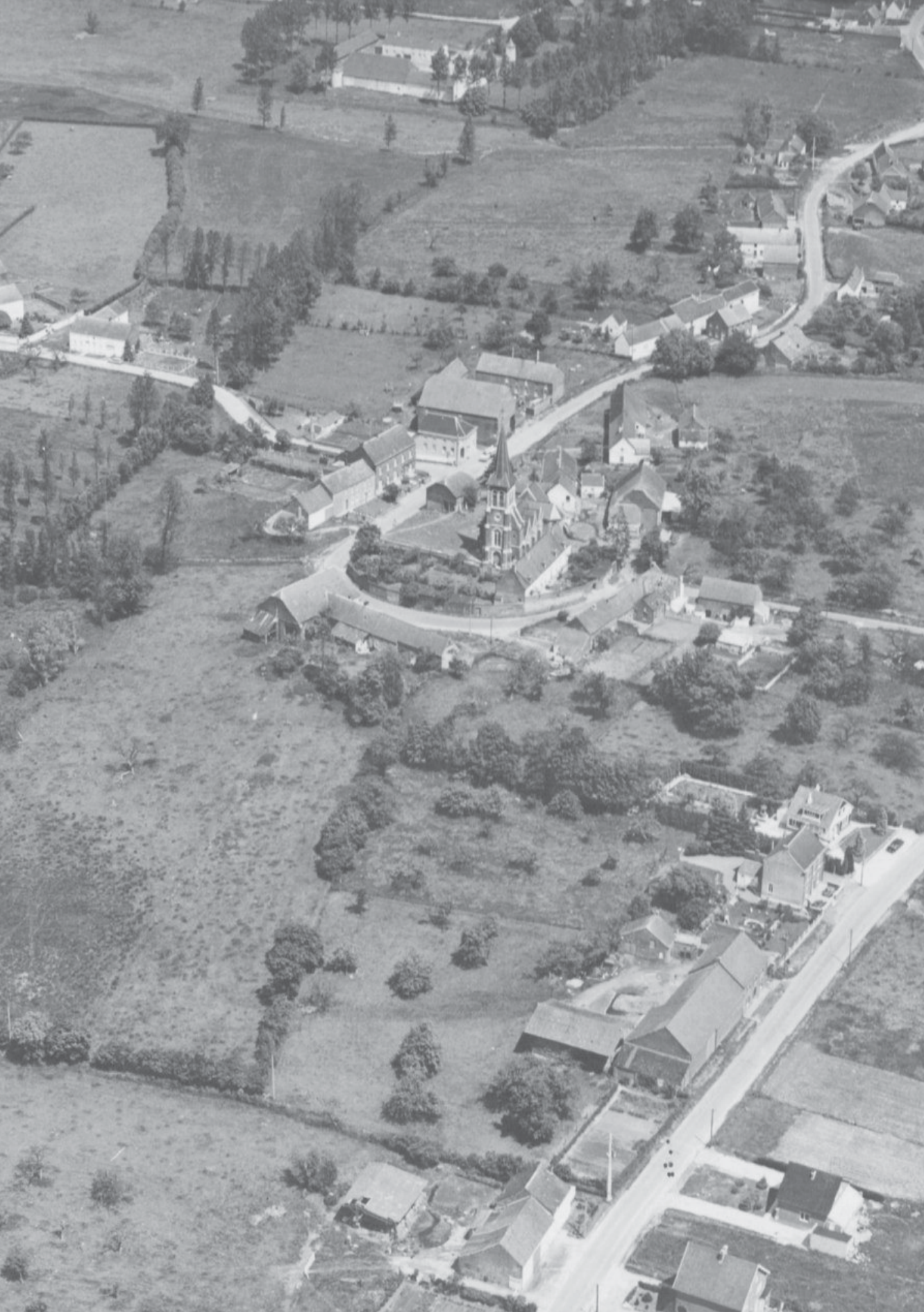
L'avantage que l'on peut tirer de cette église, c'est une distinction entre les parties plus ou moins récentes qui la composent. Les parties anciennes avec le chœur, le transept ainsi que la première travée, sont datées du XVI<sup>e</sup> siècle. Tandis que les sacristies latérales sont plus récentes et leur intérêt architectural est moindre. Le muret face à l'église nuit à la lisibilité de cette dernière. Enfin la tour est un élément, certes plus récent, mais qui joue un rôle fondamental dans la séquence d'entrée et dans la structure de la façade.

Autre élément, le plan est tramé. La présence de travées, rend plus aisé un séquençage spatial, qu'avec une église mono-nef, exemple. L'édifice est facilement divisible. Ses points forts restent sa grande nef, qui peut accueillir une centaine de personnes. Ses espaces annexes avec ses sacristies latérales. Enfin, la tour qui peut paraître désavantageuse au vue de sa situation, permet de donner de la verticalité au projet.

Pour clore la présentation et l'analyse de l'église de Saint-Rémy, je tiens à identifier son rôle, aujourd'hui dans le village. Comme tant d'autres, cette église peut-elle être considérée comme un élément de repère ? En quoi elle s'y rattache ou bien, en quoi s'en distingue-t-elle ?



## B. L'EGLISE DE BIENNE, ENCORE UN REPERE ?





## B. L'ÉGLISE DE BIENNE, ENCORE UN REPERE ?

### 1. *L'église, repère culturel, économique et social*

Souvenez-vous, lorsque nous entrons dans une commune belge, il n'est pas rare d'entrevoir la silhouette d'une église sur les panneaux d'entrée de bourg. Chaque village possède une église, son église. Généralement cette dernière est située en son centre, selon la formule bien connue, « *remettre l'église au milieu du village* »

Nous pouvons attribuer à l'église, deux types de centralité : l'une est physique, géographique et tandis que la seconde est à caractère social. Quand la religion fait partie intégrante de la société, cet emplacement est stratégique. Il rappelle quotidiennement la présence de Dieu chrétien, ainsi que celle de ses porte-paroles. La nature première de l'église est d'accorder les offices et les sacrements, ramenant ainsi les fidèles. L'édifice devient un endroit de sociabilité, « *entre tous ses habitants, les rapports ne sont point, [...], quotidiens, mais, jadis, ils étaient pour le moins hebdomadaires : la messe du dimanche les rassemblait à l'église* <sup>40</sup> ».

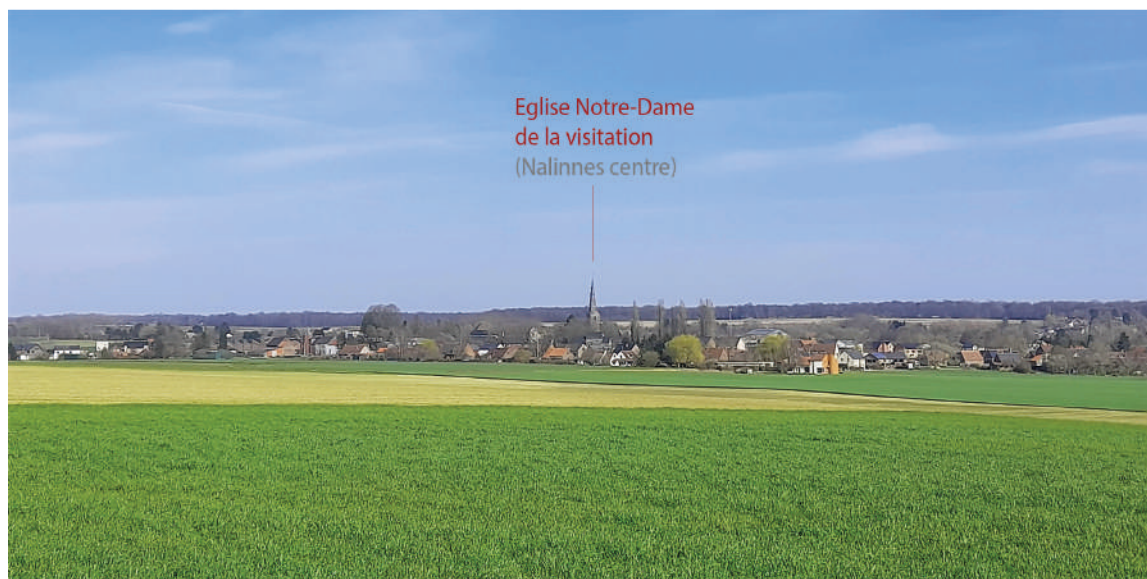
En temps de conflit, elle devient asile, refuge ou bien lieu de stockage. En conséquence, l'église se doit être facilement et rapidement accessible. Elle servait aussi de lieu de négoce. Confondue avec la maison de village, des divertissements comme fêtes, jeux, représentations, etc... y étaient organisés, sans oublier leur vocation religieuse évidemment. Enfin, la perception de la dîme<sup>41</sup> lui octroyait un rôle fiscal (Le Bras, 1976).

À Bienne, nul doute, que l'église ait eu une importance sociale au sein du village. Toutefois, il lui reste sa position particulière. Située dans un virage, par sa hauteur, elle surplombe son environnement. Pour illustrer ce propos, une vue aérienne montre l'église au sein du village. Malgré qu'une partie de ce dernier soit hors cadre, l'église est incontournable, placée à la croisée des chemins, structurant l'entité. Ainsi, à travers ces attributions, religieuses et « régaliennes », symboliques et sociales, l'édifice religieux est incontournable dans la vie communautaire rurale. Dès lors, sa visibilité est primordiale.

Fig. 44. L'église au centre du village, vue aérienne de Bienne-lez-Happart, (s. n., vers 1960)

<sup>40</sup> LE BRAS G., *L'église et le village*, 1976, p.107

<sup>41</sup> Il s'agit d'un impôt d'une valeur d'un dixième des récoltes qui permet d'entretenir le lieu de culte ainsi que ses représentants.



Eglise Notre-Dame  
de la visitation  
(Nalinnes centre)



Eglise de Saint-Rémy  
(Bienne-lez-Happart)

## B. L'ÉGLISE DE BIENNE, ENCORE UN REPERE ?

### 2. Le clocher, repère visuel dans le paysage

Pointant vers le ciel, le clocher se distingue dans un paysage naturel. Il marque le territoire. À travers cette vue sur le paysage rural des villages alentour de Charleroi, nous remarquons que le clocher d'une église est bien visible. Cette verticalité s'impose face aux lignes horizontales des sols environnants.

Le clocher est un élément identitaire du village. Ses spécificités architecturales, en font la fierté de ses villageois. Par exemple, le clocher en bulbe de Merbes-le-Château, à côté de Sars-la-Buissière, suscite l'admiration de ses habitants. Selon Viollet-le-Duc « *plus qu'aucun autre édifice [...] il indique les goûts, les traditions des populations : il est le signe visible de la grandeur de la cité, de sa richesse ; il est l'expression la plus sensible de la civilisation à la fois religieuse et civile de cette époque* <sup>42</sup> ».

Indivisible de l'église, le clocher est symbolique. Au-delà de préserver les cloches, spirituellement, il fait le lien entre le ciel et la terre. L'historien Michel Feuillet, dépeint le clocher comme « *l'étendard et la voix de l'église. Projeté vers le ciel, le clocher est un signe d'élévation* <sup>43</sup> ». Son architecture exprime une forme de pouvoir, de domination du clergé sur le territoire qu'il dessert. Tout comme le châtelain exprime son autorité au moyen de son château. Une forme de concurrence émerge entre le clergé et la noblesse et/ou l'autorité publique. D'ailleurs, des rivalités ont existé entre les communautés locales voisines, amenant à l'expression : « querelle de clocher ». Autant ostentatoire, que technique, il contribue à la défense du village, à la fois, en voyant les ennemis arriver de loin, ou en diffusant le son du tocsin lors d'un incendie.

L'église de Saint-Rémy est séparée de son clocher. Cependant, ses habitants restent dans l'attente de revoir ce symbole. Interrogés, certains de ses habitants soutiennent que l'absence de clocher contribue au manque de visibilité du village, « *Une église sans clocher, est-ce vraiment une église ? Et un village sans église, est-ce toujours un village ?* <sup>44</sup> ».

Fig. 45. Les églises dans le paysage

42 VIOLLET-LE-DUC E., Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle – Tome 3, s.d

43 FEUILLET M., Lexique des symboles chrétiens, 2017, p. 32

44 Habitant interrogé en octobre 2020





## B. L'ÉGLISE DE BIENNE, ENCORE UN REPERE ?

### 3. *Les cloches, repères sonores et temporels*

Le son des cloches renvoie à l'univers de la ruralité. L'historien Alain Corbin le qualifia comme faisant partie de notre « *paysage sonore* <sup>45</sup> ». Signal sonore puissant, sa vocation première est de convoquer les paroissiens à l'office du jour. Les cloches participent activement aux différentes cérémonies religieuses. Leur son varie selon l'évènement qu'elles informent. Par exemple, pour un mariage, le son est joyeux, tandis que le glas résonne pour un enterrement. Elles rythmaient la vie de nos ancêtres. Le temps de prière organise la vie de l'époque, comme les travailleurs du tableau de Millet, l'Angélus, qui interrompent leur travail pour prier Marie.

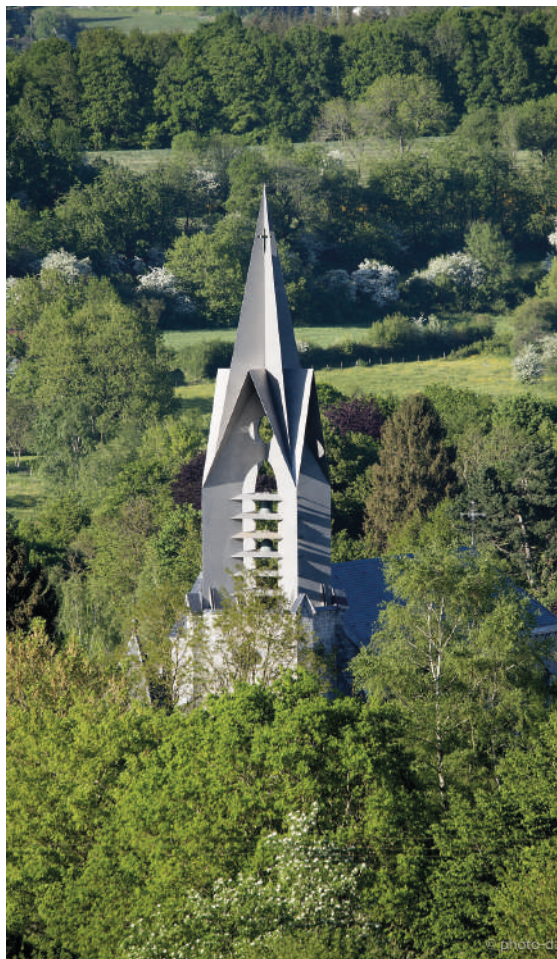
Elles renforcent le sentiment d'appartenance à une communauté. Mais elles communiquent avec l'extérieur du hameau. Les nouvelles, comme la naissance d'un futur roi ou plus tristement le début d'une guerre, étaient annoncées par les cloches. Nous pouvons nous demander quelle en fût la portée ? Nous ne pouvons le savoir précisément, mais elle a une influence sur l'implantation des églises. D'après Éric Sutter, « *les villages et leur église ont été implantés «à portée de cloche» de façon à transmettre des messages* <sup>46</sup> ». Cette distance correspondrait à environ 5 kilomètres.

Encore maintenant, les cloches communiquent. Quotidiennement, elles indiquent le changement d'heure. Encore aujourd'hui, elles témoignent d'évènements marquants. L'une de mes aïeules se souvient, un matin d'été 1944, grâce aux sons des cloches de son village breton, qu'elle apprit la Libération. Récemment, souvenons-nous des cloches qui ont sonné à la suite de l'incendie de Notre-Dame de Paris en avril 2019, dans les cathédrales de France, mais aussi dans celle de Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles, en signe de solidarité. Ou encore, il y a peu, les cloches ont rendu hommages, aux victimes du coronavirus. Sauf la cloche Sainte-Sophie à Bienne, qui est restée muette, car disposée dans l'église.

Fig. 46. Les paysans interrompant leur travail pour prier, l'Angélus, Huile sur toile de Millet J-Fr. (1857-1859)

45 CORBIN A., Les cloches de la terre, paysage sonore et culture sensible dans les campagnes du XIXe siècle, p. 148.

46 SUTTER Éric, Code et langage des sonneries de cloche en Occident, novembre 2006, p.3



## B. L'ÉGLISE DE BIENNE, ENCORE UN REPERE ?

### 4. *Cas du clocher de Ferrières*

Cette volonté de visibilité et de remise en place de symbole, le village de Ferrières, dans les environs de Liège, l'a vécu. Le clocher de son église Saint-Martin, aussi de style néogothique, a été supprimé, en raison de problèmes de stabilité. Présentant un rapport sanitaire et technique plutôt préoccupant. La Commune a décidé de démonter la flèche sans envisager de reconstruction.

Pour cela, ils ont eu recours au bureau d'ingénierie et d'architecture Greisch. Ce dernier, pour ne pas perdre la symbolique du clocher, proposa une solution pour le moins originale. Réalisée en tôle d'acier inoxydable, la nouvelle structure épouse les formes de l'ancienne. Elle est plus légère, plus stable, et, elle est conçue dans les teintes grises, proche de la roche existante. Résistante à la corrosion, les coûts relatifs à son entretien sont réduits (Greisch, 2018<sup>47</sup>).

Installées dans la structure, les cloches sonnent toujours. Lauréat dans la catégorie : éléments spécifiques en acier; pour la journée de la construction en acier en 2018, cette intervention, préserve le repère visuel et sonore, et conserve la silhouette de l'église.

Fig. 47. Nouveau clocher de Ferrières (Greisch, 2017)





Le village de Bienne-lez-Happart s'intègre dans une région marquée par ses industries, son patrimoine et son folklore, et au relief doux sculpté par la Sambre. Conjugué à des terres qui servent à l'agriculture, l'ensemble crée un paysage naturel, qui fait le bonheur de randonneurs, cyclistes, cavaliers et touristes. Tandis que la vie du village est rythmée par des moments forts, de partage et d'échange, organisés par des habitants engagés.

*« L'église est au cœur de la société comme elle est au centre du village et de son terroir <sup>48</sup> ».*

L'église de Saint-Rémy, n'est certes plus un repère, ni visuel, ni sonore mais elle est placée au centre du village. Cette position est à la fois avantageuse et contraignante. D'un point de vue urbanistique, elle gagne en visibilité et en accessibilité. Toutefois, on ne peut nier la dangerosité du site vis-à-vis de la route, qui est un problème à l'heure d'aujourd'hui.

L'étude de l'église et du presbytère, a démontré qu'il était possible de les restaurer. Les sacristies latérales sont plus récentes, et possèdent un intérêt moindre que les parties anciennes comme le chœur, le transept ainsi que la première travée, l'ensemble était daté du XVI<sup>e</sup> siècle. Donc, il est possible d'intervenir de manière plus conséquente à certains endroits. D'ailleurs Qualité-village Wallonie ainsi que la fabrique d'église avait pour intention de classer l'édifice, du moins en partie. Cette demande concernait le chœur, le transept ainsi que la première travée de la nef, celle proche du transept. Toutefois, elle n'a pas été faite, jugeant que ce nouveau statut entraverait d'éventuels travaux sur l'église.

48 AUMARD S., L'église paroissiale et les campagnes médiévales, 2010, p.1

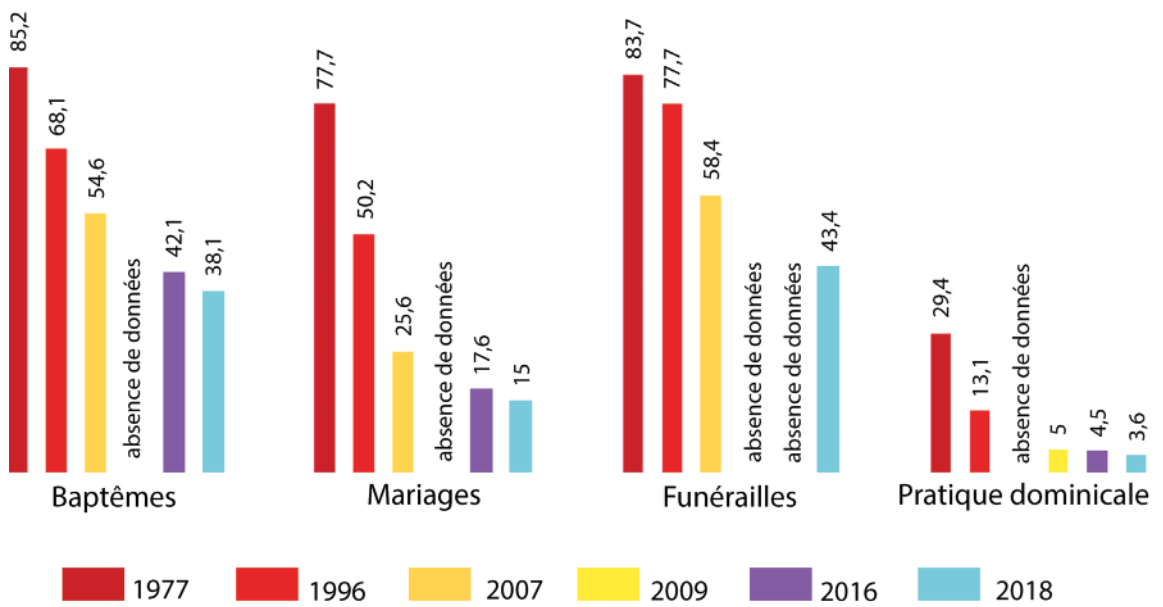


**PARTIE II.**  
**QUEL AVENIR POUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX ?**





## CHAPITRE 1. État des lieux



## A. UN DECLIN AUX MULTIPLES ORIGINES

Indispensable jusqu'à il y a peu, l'église perd petit à petit de son importance dans la société occidentale. Trois facteurs permettent de comprendre ce déclin : la désertion des fidèles, l'état sanitaire et technique du bâtiment, et le facteur économique. C'est souvent la conjugaison des conditions qui poussent à l'abandon, voir à la fermeture d'un édifice.

### *1. La sécularisation de la société grandissante*

Cette défection s'explique par un changement des mentalités. Cela entraîne un basculement dans la pratique religieuse, qui est de moins en moins présente. Selon le rapport annuel de l'Église catholique en Belgique, réalisé par Caroline Sägerser, la pratique religieuse est décroissante. Ces chiffres, déjà présents dans l'introduction, montrent une diminution des sacrements, ajoutée à une hausse de demande de débaptisation. Et il se peut que la situation n'aille pas en s'améliorant au fil des années à venir.

Cette baisse s'explique par l'augmentation du rythme de la vie, qui laisse moins de place à la prière. L'éclatement de la famille ébranle certains principes religieux : divorces, famille monoparentales ou recomposées, PACS, etc. La société change de paradigme. Les réflexions concernant la politique, l'éducation ou encore la science, évoluent et entraînent avec elle une laïcisation de la population. Enfin, l'évocation de sujets considérés tabous jusque-là, comme l'euthanasie, l'homosexualité, la contraception, bouleverse l'éthique et s'oppose à la vision conservatrice de l'Église.

Notre société devient une société de loisirs et de travail qui minimise la place de l'Église. Aujourd'hui ce constat est plutôt flagrant, les centres attractifs sont les centres commerciaux, les parcs, les lieux de loisirs ou encore de culture. La religion arrive sur un plan secondaire (Cremer, 2018<sup>49</sup>).

Fig. 49. Évolution de la pratique religieuse catholique en Belgique (1977-2018)





## A. UN DECLIN AUX MULTIPLES ORIGINES

### 2. *État sanitaire et technique préoccupant*

Dans leur majorité, les églises, sous-utilisées, souffrent du manque d'entretien et de surcroît, de réparations. Au fil du temps, les problèmes s'accumulent. Les infiltrations d'eau peuvent entraîner l'apparition de champignons, telle la mэрule (*Serpula lacrymans*). Ce champignon lignivore, qui se nourrit de bois, peut causer de graves atteintes au bâtiment. Des effondrements ainsi que des soucis de stabilité, sont aussi fréquents. Quoi qu'il en soit, il n'est pas rare que les réparations, qu'elles soient plus ou moins importantes, se dégradent à nouveau rapidement au fil du temps. Cela est le cas pour l'église Saint-Basile, à Charleroi, qui a dû fermer à cause de sa vétusté en 1999. L'absence de restauration, depuis une vingtaine d'années, fait que l'église tombe dans l'oubli <sup>50</sup>.

### 3. *Moyens financiers insuffisants*

L'entretien de ce patrimoine devient progressivement coûteux. En parallèle, le diocèse voit ses dons s'atténuer, ce qui fait que le budget s'amincit. Il en est de même avec les donations de l'État, le budget des communes n'arrive plus à suivre. Ainsi de nombreuses églises se retrouvent désaffectées par manque de moyens pour leur entretien.

Tout de même, les communes doivent subvenir aux besoins financiers des fabriques. Aujourd'hui, face au constat de la diminution du nombre de fidèles et donc des recettes, ce sont les contribuables qui prennent le relai. Déjà en 2006, Thomas Coomans avait soulevé le problème : « *tant que le nombre de pratiquants était élevé, les communes pouvaient justifier ces frais d'entretien dans leur budget. Avec un taux de pratique tombé à moins de 10% et beaucoup plus bas par endroits, les communes ne peuvent plus justifier aussi facilement de tels investissements* <sup>51</sup> ». Face à ce constat de la difficulté d'entretenir des édifices vides, des conséquences plus ou moins louables émergent.

Fig. 50. Eglise Saint-Basile (Charleroi) abandonnée (de Frédéric Charles, s. d.)

50 Histoire(s) & patrimoine de Charleroi, L'église Saint-Basile, 2007

51 COOMANS Th., Les églises en Belgique. Aspect architecturaux, enjeux juridiques et approche patrimoniale, p. 58



## B. LA DESTRUCTION, CONSEQUENCE RARE MAIS MALHEUREUSE

Partant de ces constats, il est inévitable qu'une grande partie des églises d'Occident se retrouve tôt ou tard délaissée. Mais que faire de ces édifices ? Faut-il les détruire ou les sauvegarder ?

Bien entendu, la conservation est souvent la piste privilégiée. Généralement, ajouter une nouvelle valeur au bâtiment, garantit sa survie. La destruction n'est envisageable qu'en dernier recours (Cremer, 2018<sup>52</sup>). L'argument, le plus récurrent pour ses destructions, est la sécurité publique. Quand la détérioration de l'édifice est trop avancée, il n'est plus possible de faire marche arrière. La destruction devient inévitable. Mais si une église est détruite, un nouveau lieu de culte doit être attribué aux fidèles (Morisset, 2006<sup>53</sup>)

Malgré tout, Th. Coomans, rappelait en 2006, qu'« *en Belgique, aujourd'hui, il est exceptionnel que l'on procède à la démolition d'une église paroissiale*<sup>54</sup> ». Toutefois, une destruction est un événement impressionnant, voire traumatisant. Lors d'une conférence donnée sur l'avenir des églises, il affirme que « *c'est une destruction qui n'est pas un fait de guerre mais un fait des hommes [...]. Les discussions entre les partenaires, les projets ou les manques de projets, les raisons économiques, sont autant de raisons qui mènent à cette catastrophe*<sup>55</sup> ». Ainsi la destruction serait, avant tout, le résultat d'un échec humain.

Illustrons cela avec la destruction de l'église de Lodelinsart, à Charleroi, qui a suscité la polémique. Aucun permis de démolition n'a été soumis à la Région wallonne, mais les travaux commencent. La Commune plaide la mise en danger des habitants, tandis que ces derniers y voient des raisons budgétaires. En parallèle, le permis d'urbanisme est refusé. Résultat, le site est scellé tandis que l'édifice est à moitié au sol. Depuis rien ne bouge, en attendant des décisions gouvernementales. Toutefois, l'église n'étant pas désacralisée, elle ne peut laisser place à une autre fonction. Enfin, de son côté, la fabrique d'église recherche un nouveau lieu de culte<sup>56</sup>.

Fig. 51. Eglise de Lodelinsart en cours de destruction

52 CREMER L., Les habitants sont-ils des nouveaux acteurs dans la perpétuation du patrimoine religieux ?, 2018, p. 31  
53 MORISSET L., NOPPEN L., COOMANS Th., Quel avenir pour quelles églises ? / What futur for which churches, 2006, p. 66  
54 Ibid.  
55 Conférence de COOMANS Th. à la cité de l'architecture & du patrimoine, Églises désaffectées : un patrimoine à réinventer, le 03.04.2019.  
56 ARCANGELI, L. D. B., Lodelinsart : une église à moitié détruite et des travaux bloqués pour un certain temps, RTBF Info, article du 02.10.2020







## C. METHODES DE SAUVEGARDE

### *1. Eglise à vendre*

Toutefois, il existe, et heureusement, d'autres solutions. La vente, peut-être perçue comme une solution pour sauver et sauvegarder ce patrimoine. Généralisé, il n'est plus surprenant de lire à la une du journal local que l'église du coin est à vendre. Il y a deux possibilités ; soit l'église appartient à la fabrique d'église, et elle est vendue car cette dernière ne peut subvenir aux lourdes charges. Soit l'église est la propriété de la Commune et cette dernière s'en sépare.

Symboliquement, certaines églises sont à vendre pour un euro symbolique. Cependant, ce prix réduit, ne représente pas la lourde charge financière à prévoir. Les travaux de restauration et d'entretien ont tout de même leur coût. À Binche, l'église est mise en vente depuis 2012. Achetée en 2015 pour un euro symbolique elle est destinée à devenir un bar. Mais depuis, le propriétaire fait face à de gros travaux de réparation, remettant en cause le projet.

Pour éviter de nouvelles fonctions, mal-adaptées au lieu, cette vente n'est pas accessible à n'importe qui. Il faut un avis de principe favorable. Les habitants sont consultés. Seul, un projet solide, peut-être validé par les autorités ecclésiastiques et administratives.

Mais avant de finaliser la vente, l'église (toujours affectée au culte) doit être désaffectée. C'est une étape indispensable pour que le lieu puisse accueillir une nouvelle fonction.



### 2. Réaffecter pour sauver

Le Québec, le Royaume-Unis ou encore les Pays-Bas, conscients de la sous-utilisation de leurs édifices, envisagent moult réponses. Nous pouvons dire qu'ils sont les pionniers en matière de réaffectation d'édifices religieux. Mais la démocratisation de cette pratique s'explique principalement par le protestantisme. Pour les calvinistes, l'église n'est pas considérée comme un lieu sacré, à la différence des chrétiens catholiques, pour qui l'église l'est (Bolle, 2019<sup>57</sup>). Au-delà de la sauvegarde du patrimoine, ils y voient de grands espaces capables d'accueillir une pluralité d'activité. Un des exemples incontournables de cet engouement, reste la librairie dans la Dominicain Church à Maastricht. L'intervention en acier contraste avec les moulures du gothique mais le mariage entre ces deux époques rend le lieu puissant et atypique.

La Belgique, elle aussi, est annonciatrice, avec la Flandre. Région fortement catholique à une époque, sa politique plus avancée que celle de la Wallonie actuellement<sup>58</sup>, fait que les exemples pour réinventer ce type de patrimoine ne manquent pas. Cependant, la question commence à être prise en main en Région wallonne.

La réaffectation est considérée comme une des solutions, face à la désertion de ces édifices. Elle consiste à dédier une nouvelle fonction à un bâtiment dans le but de sauver un édifice en péril. Dans sa partie sur la conservation, la Charte de Venise<sup>59</sup>, l'article 5 stipule que « *la conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes*<sup>60</sup> ».

Pour envisager une réaffectation, il est essentiel de connaître l'état dans lequel se trouve l'édifice. Ces futures fonctions se basent sur une analyse de son contexte, sous des aspects distincts : économique, social, environnemental et culturel. La réaffectation doit répondre aux besoins ainsi qu'aux attentes des habitants. Toutefois, il n'est pas permis de tout faire en matière de réaffectation. L'Église possède un droit de regard sur le devenir de l'édifice. Pour répondre à cette épineuse question, elle se base sur ses textes de droits canoniques. Selon ces derniers, la nouvelle fonction doit être convenable<sup>61</sup>.

Fig. 53. Intérieur de l'église de Maastricht (Roos Aldershoff, s.d.)

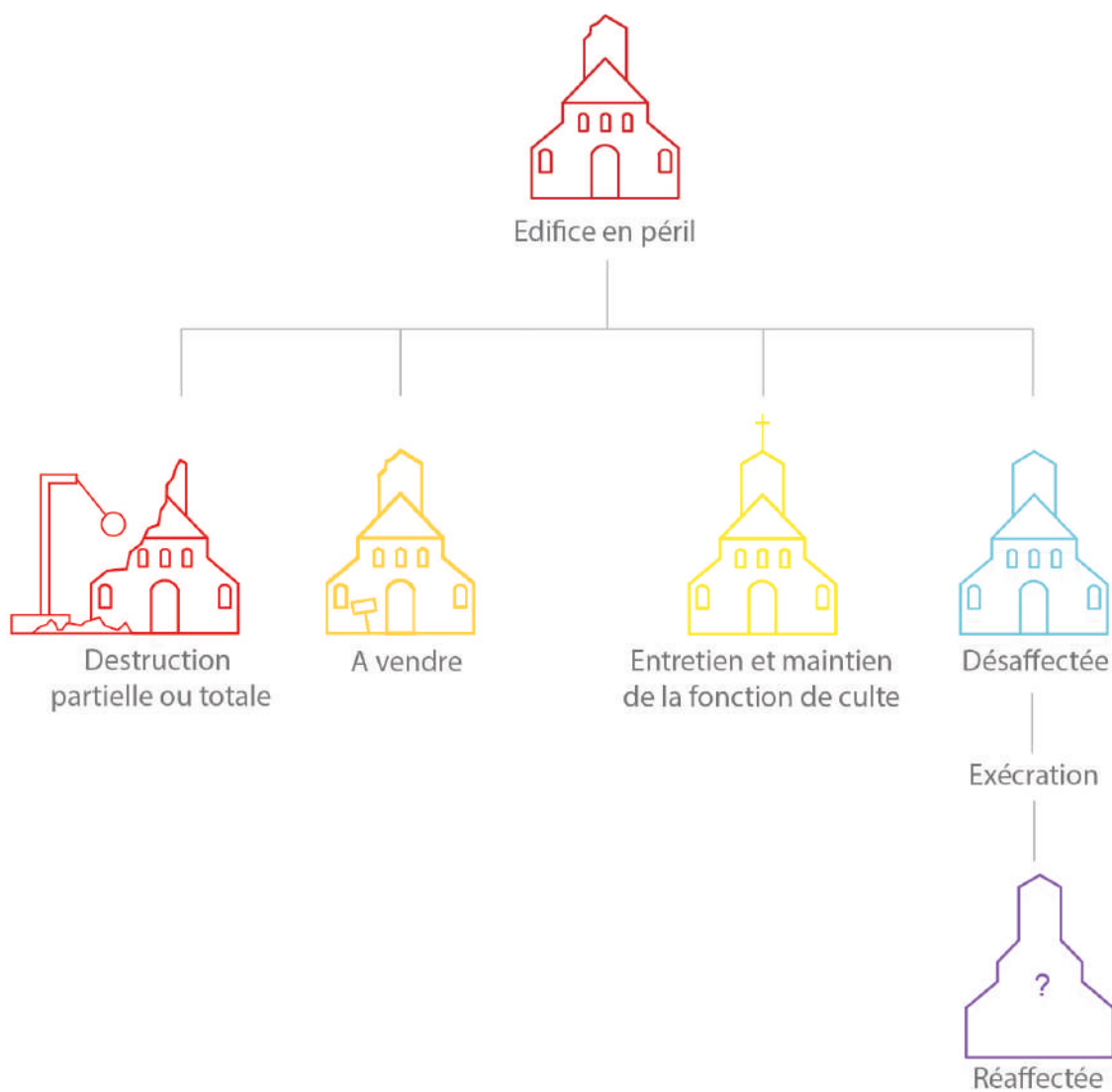
57 BOLLE C., LTARC 1366, La réaffectation du patrimoine religieux, novembre 2019

58 La gestion temporelle des lieux de culte et des fabriques revient aux régions. Ainsi leur politique est différente entre la Flandre et la Wallonie.

59 Traité de 1964, encadrant la préservation et la restauration de biens patrimoniaux, qu'ils soient mobiliers ou immobiliers

60 ICOMOS (1965) Charte internationale sur la conservation et la restauration et la restauration des monuments et sites, 1964, Venise, article 5, p.2

61 Code de droit canonique (s. d.), Droit Canonique, Livre IV la fonction de sanctification de l'Eglise, Troisième partie des lieux et des temps sacrés, §1 et §2 C.F.R., en vigueur depuis le 27/11/1983





### *2. Réaffecter pour sauver* **L'exécution, étape indispensable**

Quand on dit qu'une église est désaffectée, cela signifie que son affectation en tant que lieu religieux a été supprimée. Le terme de désacralisation n'existe pas à proprement parler. Le mot plutôt employé est « désaffectation » qui se réfère au droit civil. Tandis que l'exécution, c'est-à-dire, la perte de son caractère sacré se rapporte au droit canonique. La désaffectation peut être réalisée partiellement ou dans la totalité de l'édifice.

Cet acte est réalisé d'un commun accord entre l'évêché et la Région wallonne. La procédure est une succession d'échange entre les différents intervenants (commune, fabrique, curé, etc.). La population est bien évidemment prévenue et son avis sur la question est entendu. Sommairement, un procès-verbal est dressé puis envoyé à l'évêché. Dans le dossier, la destination future de l'église est toujours abordée. Entre-temps, l'inventaire du mobilier doit être actualisé une dernière fois. Le dossier est alors adressé à l'administration gouvernementale où il remonte jusqu'au ministre de la justice<sup>62</sup>. La décision revient à l'évêché, qui rédige un décret épiscopal finalisant la procédure. La désacralisation n'est suivie d'aucune cérémonie mais les éventuelles reliques et les hosties sont ôtées du lieu (CIPR, 2016<sup>63</sup>).

Une désaffectation peut être envisagée selon trois scénarios. Soit l'église va être démolie soit elle sera destinée à une autre fonction, sous la direction de la commune. Ou bien, l'édifice sera vendu à un particulier privé. Quel que soit l'avenir de l'église, cette procédure est irrévocable. Mais elle est surtout incontournable pour accepter une fonction laïque.

#### **Quid de la gestion du mobilier ?**

Mais que devient le mobilier une fois que l'église est désaffectée ? De manière générale, il est préférable que le mobilier reste dans l'environnement de l'église. Si les objets ne peuvent rester sur le site, alors ils peuvent être réutilisés par un autre édifice religieux. Ils peuvent être placés dans un dépôt. Ou bien, il est possible de mettre en place un partenariat avec une institution de collection. Et si une église est vendue avec son mobilier, l'avenir de ce dernier n'est pas forcément assuré.

Fig. 54, Quel avenir possible pour une église abandonnée ?

62 Ce dernier est consulté car il est en charge de la gestion du salaire du curé  
63 CIPR, Réaliser l'inventaire d'une église paroissiale, manuel pratique, 2016, p. 96



### 2. Réaffecter pour sauver

#### Un phénomène pas si récent qu'il n'y paraît

La réaffectation n'est pas une idée neuve. Ce « recyclage » a permis à certains édifices de perdurer jusqu'à nous. Les bâtiments changeaient d'affectation selon les besoins quand ils se présentaient, la notion de patrimoine étant une préoccupation relativement récente. Cependant c'est cette occupation ininterrompue au cours des siècles qui a permis leur conservation.

Élevé en l'honneur de la déesse Athéna, au V<sup>e</sup> siècle av. J-C, le Parthénon servait au culte grec. Au VI<sup>e</sup> siècle le sanctuaire devient une église. En 1458, le pays est sous domination Ottomane. Les bâtiments changent d'affectation. Le Parthénon devient une mosquée et le temple reliquaire un harem (Bolle, 2019<sup>64</sup>). Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le bâtiment subit des pillages ainsi que des restaurations catastrophiques. Mais malgré tous ses incidents, le Parthénon reste et se maintient.

Au premier siècle av. J-C, Agrippa, un politique romain, est choisi pour magnifier la ville de Rome. Le Panthéon est alors édifié en l'honneur des Dieux<sup>65</sup>. Mise à terre par un incendie en 80 apr. J-C, il renaît de ses cendres sous l'ordre de l'empereur Hadrien quarante ans plus tard. Lors de cet épisode, la coupole à caisson est élevée et perforée d'un oculus. Rome devenue chrétienne au IV<sup>e</sup> siècle apr. J-C, il faut attendre trois cents ans pour que l'édifice soit voué au christianisme, envers Sainte-Marie-aux-Martyrs (Bolle, 2019<sup>66</sup>). Aujourd'hui, il est l'un des symboles de la ville éternelle.

Enfin, je trouve pertinent d'aborder le cas de Sainte-Sophie d'Istanbul. De son nom, « Sagesse Divine », l'édifice a été construit, dans la ville nommée alors Constantinople, durant le VI<sup>e</sup> siècle. Ancienne église chrétienne dédiée au Christ, elle est changée en mosquée neuf siècles plus tard, par le sultan Mehmed II. En 1934, elle n'est plus vouée au culte mais se substitue à la fonction muséale (Bolle, 2019<sup>67</sup>). Appartenant au patrimoine mondial de l'Unesco depuis trente-cinq ans, récemment en juillet 2020, le pouvoir turc a décidé de rouvrir le site au culte musulman. Vraisemblablement portée par des ambitions principalement politiques et économiques, cette décision est dénoncée par d'autres pays soucieux de l'avenir du site.

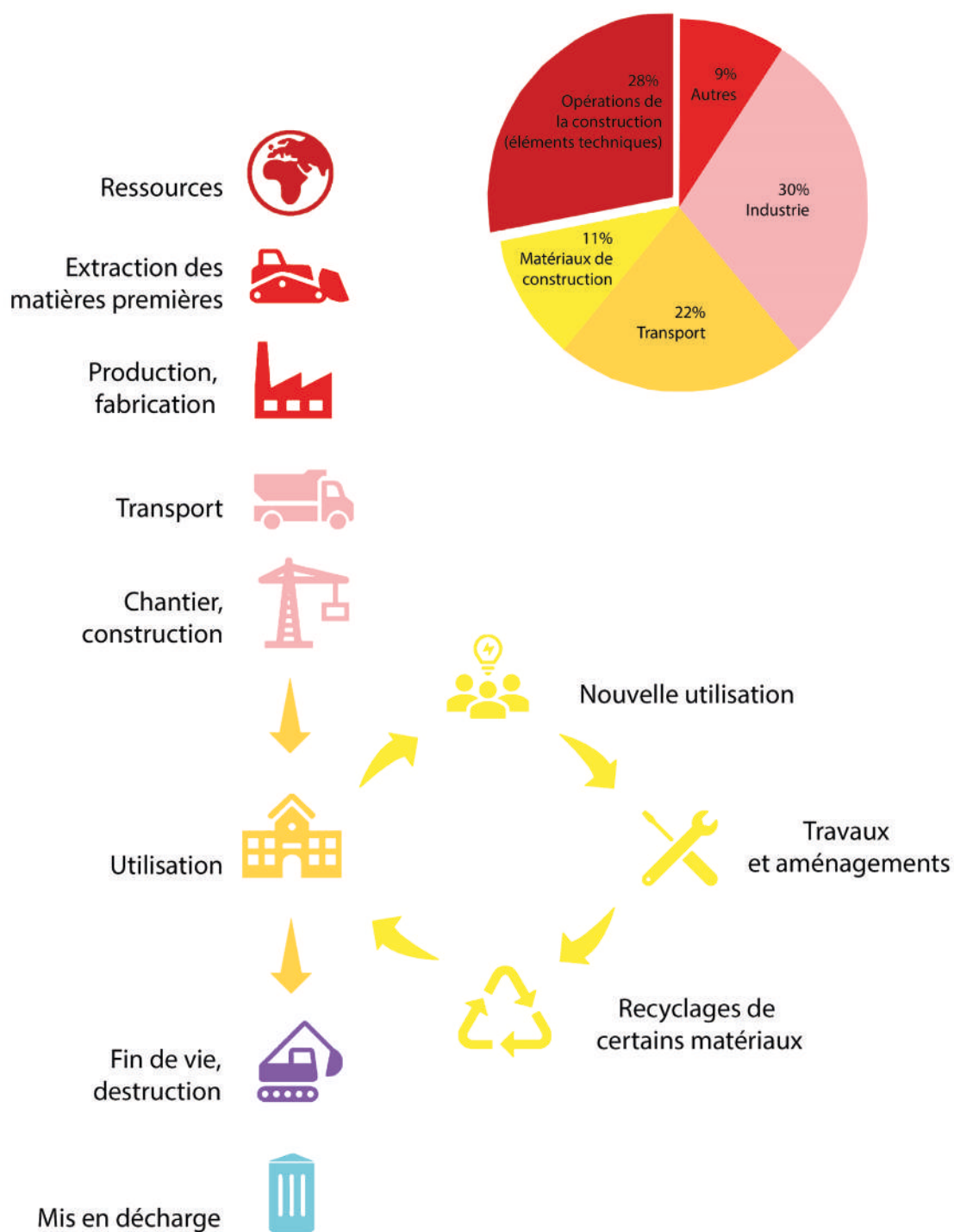
Fig. 55. 56 et 57. Bâtiments historiques réaffectés

64 BOLLE C., LTARC 1366, La réaffectation du patrimoine religieux, novembre 2019

65 CNRTL, Étymologiquement, « Pantheon », signifie « temple consacré à tous les dieux », selon le CNRTL, Panthéon : Étymologie de Panthéon, (2012)

66 BOLLE C., LTARC 1366, La réaffectation du patrimoine religieux, novembre 2019

67 Ibid.





### *3. Uniquement un enjeux patrimonial ?*

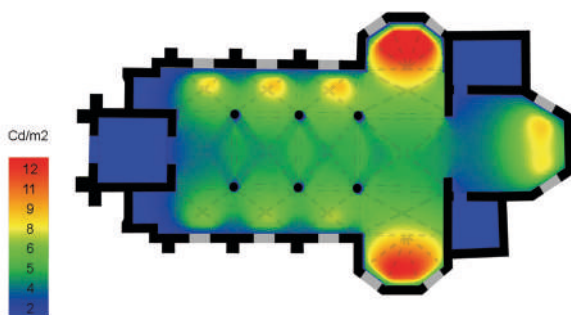
Si nos ancêtres réutilisaient les édifices selon leurs nécessités, aujourd'hui, ce phénomène serait, une des solutions, pour économiser nos ressources qu'elles soient spatiales ou matérielles. En nous basant sur les chiffres des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>, le secteur du bâtiment est celui qui en émet le plus. En 2017, à lui seul, il représentait près de 40% des émissions. Rappelons que ce gaz, participe à l'effet de serre, qui est en majeure partie responsable du réchauffement de la planète. Aujourd'hui, face aux enjeux climatiques et environnementaux, nous ne pouvons fermer les yeux sur ce constat. Mais, au contraire, nous devons repenser le modèle, nous adapter.

La réutilisation d'édifice vient modifier le schéma classique du cycle de vie d'un bâtiment. Cette conception circulaire, intervient après la première utilisation de l'édifice, au moment où il ne remplit plus cet usage. Il est important de concevoir une nouvelle utilisation qui est du sens, à la fois pour l'édifice mais aussi pour ses futurs occupants. Quasi-systématiquement ce changement va entraîner des aménagements. Enfin, il est favorable à ce que certains des éléments enlevés soient recyclés. Une fois opérationnel, le bâtiment sert de nouveau. Ainsi sa fin de vie est retardée, gagnant quelques années.

Majoritairement, pour les bâtiments anciens, une face de rénovation est nécessaire, surtout s'il y a eu une période de non-occupation des lieux entre l'ancienne et la nouvelle fonction. Certains aspects techniques doivent être pris en compte pour penser le projet, tels que le choix des matériaux, la gestion des eaux et du milieu naturel, la question de la mobilité, etc... Mais il faut une attention particulière aux divers types de confort, surtout dans une église.

Fig. 58. Diagramme des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> (2017)

Fig. 59. Cycle de vie d'un bâtiment, d'un parcours linéaire à une conception circulaire



### 3. Uniquement un enjeux patrimonial ?

#### Luminosité

Dans la foi chrétienne, la lumière est « une création de Dieu », sous lequel il se matérialise. Ainsi, dans une église, sa place est prépondérante. Avec une étude rapide sur la manifestation de luminosité naturelle, les collatéraux sont sources de lumière. Les anciens vitraux peuvent être remplacés s'ils n'ont pas de valeur patrimoniale. Ici seulement ceux du chœur sont répertoriés. Avec de nouveaux châssis, il est possible d'aérer l'espace et de l'isoler du froid. De plus, s'il est nécessaire de contrôler la luminosité de l'espace, il est possible aussi d'installer des éléments occultant (Daube, 2012<sup>68</sup>). Lors de la restauration de l'abbaye de la Paix Dieu, à Amay, une partie de l'abbatiale exposée au sud, fût conçu avec des capteurs photovoltaïques. Ces derniers transforment l'énergie solaire en électricité. De plus, ce système anime les façades, tout en laissant la lumière rentrée dans l'édifice, une forme de vitraux contemporains.

#### Acoustique

L'église est conçue pour permettre au son, que ce soit la parole ou le chant, de se propager dans l'espace. Leur forme ainsi que les matériaux participent à la réverbération du son. Toutefois, toutes les fonctions n'ont pas forcément besoin de ce système. Si trop de personnes parlent en même temps, un écho peut devenir vite perturbant. De manière générale, des panneaux acoustiques suffisent pour absorber le son.

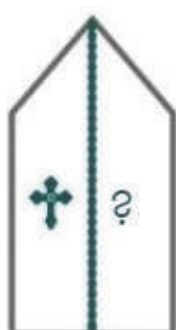
#### Thermique

L'épineux problème qui revient lors de la réutilisation des églises est la gestion thermique. Construits sans isolation, ces espaces sont de grands consommateurs d'énergie, les églises étant sujettes aux déperditions thermiques. La gestion de l'enveloppe est importante. Il faut garder le cachet de l'édifice tout en le rendant confortable pour l'occuper. Généralement, pour ne pas porter atteinte à l'esthétique du bâtiment, il econvient d'installer des volumes isolés et chauffés. Ils peuvent être placés soit à l'intérieur soit à l'extérieur de l'édifice. Favoriser l'isolation du sol, des voûtes, des combles ou remplacer le vitrage, permet de garder l'aspect des murs intacts.

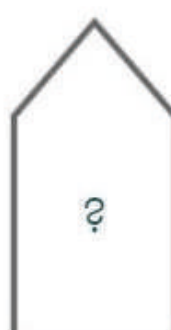
Fig. 60. Analyse rapide de la luminaissance de l'église (avec VeluxDaylight)

Fig. 61. Vitrage de l'abbatiale de la Paix Dieu, avec un système photovoltaïque (Paix-Dieu, 2020)

## REAFFECTATION PARTIELLE



## REAFFECTATION TOTALE





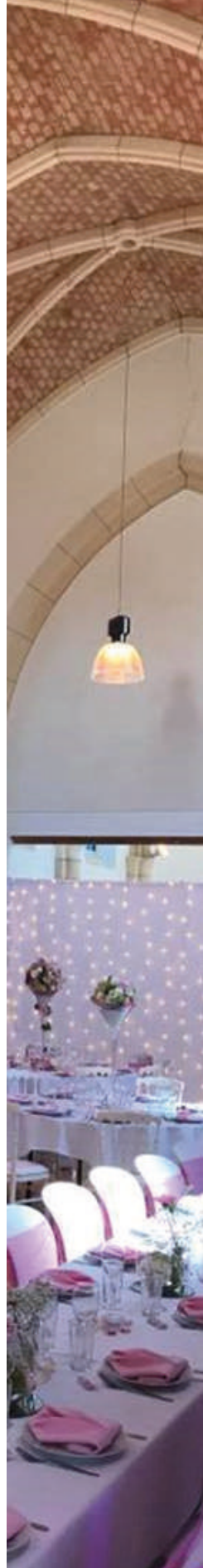
### *4. La réaffectation totale ou partielle*

Dans son mémoire « Méthodologie pour la réaffectation des églises catholiques », Florence Daube explique qu'il existe trois possibilités de réaffectations. Elle peut être totale ou partielle. Dans le premier cas, la fonction initiale, ici cultuelle, est entièrement supprimée. Tandis que, la réaffectation partielle est plus subtile. Il faut distinguer la semi-reconversion de l'usage partagé. La nuance entre les deux est une question spatiale. Soit l'espace est le même pour la fonction de culte, ainsi que pour celles supplémentaires, donc l'usage est partagé. Ou bien, il y a une séparation franche, physique, entre le culte et la nouvelle fonction profane. Donc ces éléments fonctionnent en toute indépendance les uns des autres (Daube, 2012<sup>69</sup>).

Au regard des réaffectations majeurs d'églises déjà réalisées, la fonction culturelle est celle qui est la plus représentée (voir tableau en annexe). Cela s'explique par le fait qu'elle soit mieux acceptée par l'Eglise, les fidèles et la population en générale. Il existe une compatibilité entre la fonction culturelle dans un lieu cultuel. Le lieu reste utile et accessible à la Communauté.

Pour illustrer le propos, je vais me baser sur l'étude de réaffectations partielles existantes, avec l'église Sainte Madeleine à Bruges (usage partagé) et la chapelle de Notre-Dame du Marché à Jodoigne (semi-reconversion). Puis je développerai des études de cas où la réaffectation est totale, et orientée vers un usage culturel et/ou social.

Fig. 62. Type de réaffectation (Daube F, 2012)



## CHAPITRE 2. Cas de réaffectaions







## A. REAFFECTATION PARTIELLE

### 1. *Église de la Madeleine, Bruges - usage partagé*

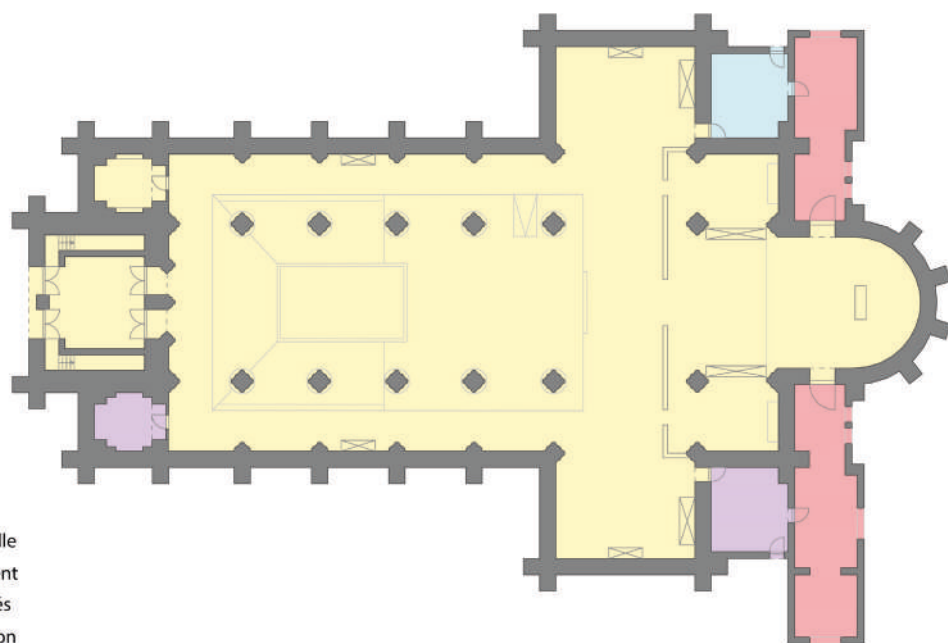
#### Contexte historique et architectural

Église paroissiale à vocation catholique, elle est réalisée entre 1851 et 1853, par l'architecte belge, Pierre Buyck. Unique en son genre, l'édifice est l'addition de plusieurs courants néo-gothiques anglais. Appelé « Gesamtkunstwerk », ce style n'est pas imposé qu'à l'architecture. Il se retrouve dans le mobilier et dans le décor avec une mise en couleur de l'intérieur. Seulement vers 1960, le style néo-gothique est très peu considéré par les autorités religieuses. L'église est totalement remaniée et repeinte. Mais même en ayant perdu une grande partie de sa richesse, le bien est classé en 1996 (YOT, 2021<sup>70</sup>). En apparence, l'église ressemble à toutes les autres. Son plan est cruciforme de type basilical avec une nef de cinq travées. Puis vient un transept, terminé par un chœur semi-circulaire. Ce dernier est enserré d'une sacristie ainsi qu'une multitude d'espaces de stockage.



Fig. 64 Photo de l'église lors d'un évènement (YOT, s. d.)

Fig. 65. Position de l'église étudiée en Belgique



- Fonction culturelle
- Espace polyvalent
- Espaces partagés
- Nouvelle fonction

0 1 2 5 10 20 50m



## A. REAFFECTATION PARTIELLE

### 1. Église de la Madeleine, Bruges - usage partagé L'initiative du projet

En 2002, la ville de Bruges est capitale culturelle. À cette occasion l'église Sainte Madeleine, située à proximité du centre historique, devient le terrain d'expérimentation pour en faire un endroit de spiritualité et d'expression artistique. L'ASBL «YOT» initie le projet. Elle se présente comme un laboratoire « *pour la philosophie de la vie et l'espace pour la perspective* <sup>71</sup> » (YOT, 2021). Aujourd'hui, elle gère l'église et anime les événements culturels qui s'y déroulent.

#### Répartition programmatique

Le projet s'apparente à une réaffectation partielle à usage partagé. Ici, les usages de culte, de spiritualités ainsi qu'artistiques s'entremêlent. Tom Callebaut, du cabinet d'architecture TCCT, a été chargé de transformer l'église en lieu de pratique de la spiritualité moderne. L'entièreté du lieu est un espace polyvalent. Le culte en dispose comme il le souhaite. Toutefois une plate-forme multifonctionnelle, installée dans la nef, modifie la pratique religieuse. Mais le culte s'y adapte. Les offices dominicaux se font toujours dans le chœur. La spiritualité s'expérimente dans l'entièreté de l'espace tout comme les expositions et les conférences (Mawet, 2015<sup>72</sup>). Les annexes, ainsi que le presbytère, sont mis à disposition des artistes pour leurs œuvres. Dans l'église, la contiguïté des programmes fait qu'ils se conjuguent parfaitement dans un même endroit.

Fig. 66. Plan de l'église avec l'intervention (sur base des plans de Julian Mawet)

Fig. 67. Installations dans l'église (Tom Callebaut, s. d.)

71 YOT, Histoire, 2021

72 MAWET J., L'usage partagé dans les églises, des réponses architecturales à des problèmes de société, Liège, 2015





## A. REAFFECTATION PARTIELLE

### 1. *Église de la Madeleine, Bruges - usage partagé* **Interventions**

Bien classé depuis 1996, les interventions se doivent d'être réversibles. La plateforme centrale est réalisée en madriers de bois. La structure est surélevée du sol et indépendante des colonnes. Toutefois placée au centre de l'église, la déambulation se retrouve basculée dans les collatéraux, contournant ce grand socle. Il accueille en son milieu un bassin contenant soit de l'eau, du sable, etc. Ce dernier, librement aménageable, à vocation de créer une zone de réflexion. Notons que tous les éléments techniques et de rangements sont dissimulés par ce plancher. Enfin un écran, séparant la nef du chœur, permet de faire des projections (Mawet, 2015<sup>73</sup>).

### **Perspectives et réflexions**

Primée du projet Ford Grants en 2004, dans la catégorie « Héritage Culturel », l'église est un cas singulier de réaffectation. Elle démontre qu'il n'est pas forcément nécessaire de désaffecter un édifice religieux pour assurer sa survie. Son programme mixte, ainsi que son agencement singulier, lui donnent une visibilité qui s'étend au-delà des pratiquants. Le travail de Tom Callebaut, qui a fait une thèse sur le sujet, ouvre des champs de réflexion sur la manière de pratiquer le culte aujourd'hui, et comment l'architecture peut y contribuer.

Fig. 68. Un socle aménagé (YOT, s. d.)



### 2. Chapelle de Notre Dame du marché à Jodoigne – semi-reconversion

Pour cette étude de cas, j'ai eu l'opportunité de rencontrer, l'architecte en charge du projet, Philippe Honhon et un membre de l'équipe du centre culturel, Xavier Wilikek. Son statut de régisseur, lui octroie la responsabilité de l'édifice. Il est aussi l'interlocuteur entre le centre culturel, la commune de Jodoigne et la fabrique d'église, Saint Médard.

#### Contexte historique et architectural

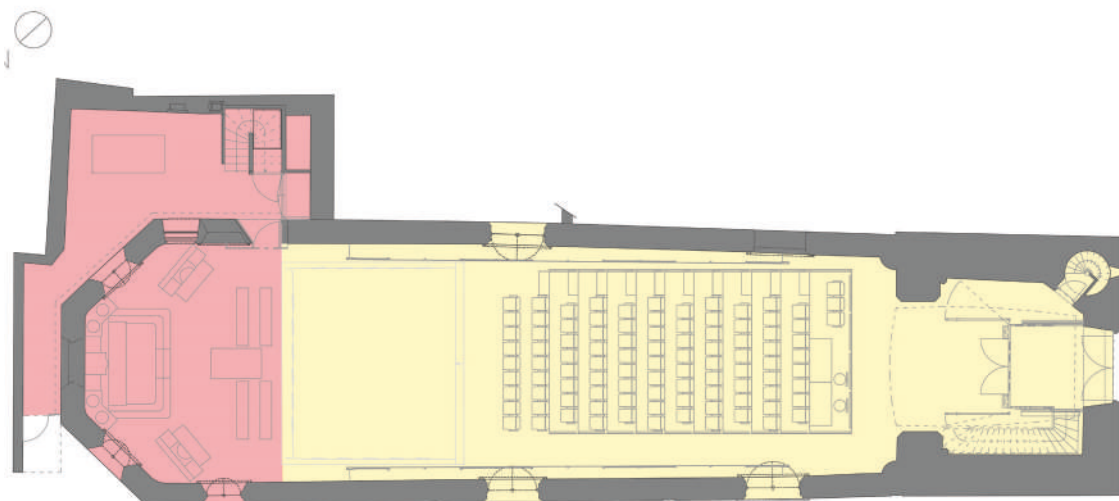
Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, la chapelle est fondée pour servir de lieu de culte à la noblesse. Située sur la grande place, elle est le seul édifice intra-muros de la ville de Jodoigne, dans le Brabant wallon. L'église, de style gothique, est composée d'une nef unique, sans transept, terminée par un chœur. Elle possède une sacristie au nord-est. Elle est construite en pierre de Gobertange. Elle est restaurée en 1632 à la suite d'un incendie. Son imposante tour est surmontée d'un clocher avec une flèche torse (Streel, Ursel et Michotte, 2006<sup>74</sup>). Cet élément rare permettra de classer l'église en 1958.



Fig. 69. Photo de l'église lors d'une exposition (transmise par Xavier Wilikek, s. d.)

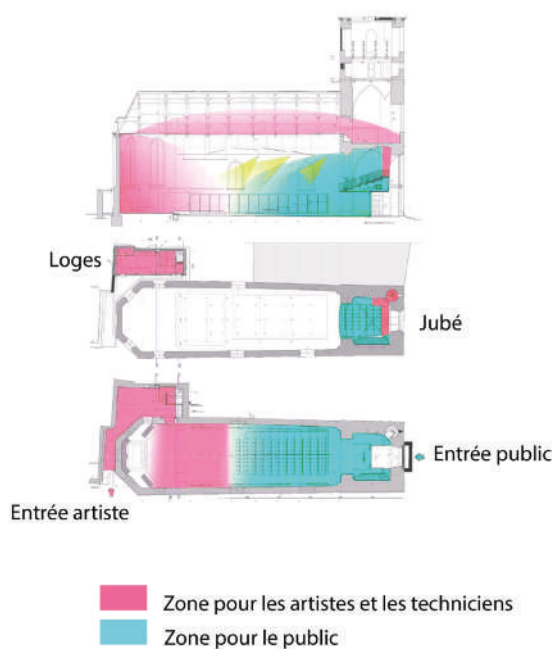
Fig. 70. Position de l'église étudiée en Belgique





- Fonction de culte
- Espace polyvalent

0 1 2 5 10 20m





### 2. Chapelle de Notre Dame du marché à Jodoigne – semi-reconversion

#### L'initiative du projet

La chapelle de Notre Dame du marché est le premier cas de réaffectation mixte en Belgique. Au début des années 2000, l'église tombe en ruine. Déjà en 2001, la commune envisageait une réaffectation, tout en gardant la fonction de culte. En 2008, l'église est dans un état insalubre et dangereux. Les poutres ne sont plus jointives avec les murs latéraux. L'eau s'infiltre en toiture, et le clocher nécessite d'importantes réparations. Face à ce constat, dans un premier temps, il a été envisagé d'abattre l'église pour en faire un parking et de ne garder que la tour. Toutefois, la restauration de l'édifice est favorisée. Cependant, une quinzaine de croyants se rendaient à l'église, d'où la proposition d'y apporter une seconde fonction, un lieu de spectacle. À l'époque, ni la ville ni ses environs ne proposaient ce service.

#### Répartition programmatique

La chapelle a connu une semi-reconversion. Elle est organisée en deux parties bien distinctes, celle qui est sacrée, et celle qui ne l'est pas. Les fidèles rentrent par la sacristie. Elle est reliée au chœur, où de petites messes y sont organisées de manière hebdomadaire, le jeudi. Entre dix et quinze personnes se retrouvent. Une partie du mobilier liturgique, comme les autels, y est toujours présente, et sert de décors.

La fonction cultuelle, est séparée de l'usage culturel par un système de rideaux. Elle est gérée par le centre culturel de la ville. Toutefois, un comité de gestion, composé de représentants communaux et provinciaux, de membres de la fabrique d'église, et du centre culturel, assure l'entretien de l'édifice ainsi que ses activités. « *Il y a une cohabitation importante entre le lieu de culte et celui culturel. Elle se passe relativement bien. Je pense que le changement de curé peut jouer sur cette relation* <sup>75</sup> ».

Environ une vingtaine de spectacle sont organisés par an. De grandes messes sont données une à deux fois par an. Elle est aussi espace d'exposition. Enfin, la salle sert de résidence. C'est-à-dire qu'elle est mise à la disposition d'artistes quand ils souhaitent créer des représentations. « *Ce n'est pas qu'un lieu de représentation mais aussi de création. Les artistes aiment bien ce cadre particulier* <sup>76</sup> ». Le site vit aussi grâce à des visites touristiques, organisées pour montrer le projet et le patrimoine de l'église, ainsi, « *On peut dire que cette chapelle est plurifonctionnelle. Elle remplit quatre fonctions : culte, exposition, spectacle ainsi que touristique* <sup>77</sup> ».

Fig. 71. Plan de l'église avec l'intervention

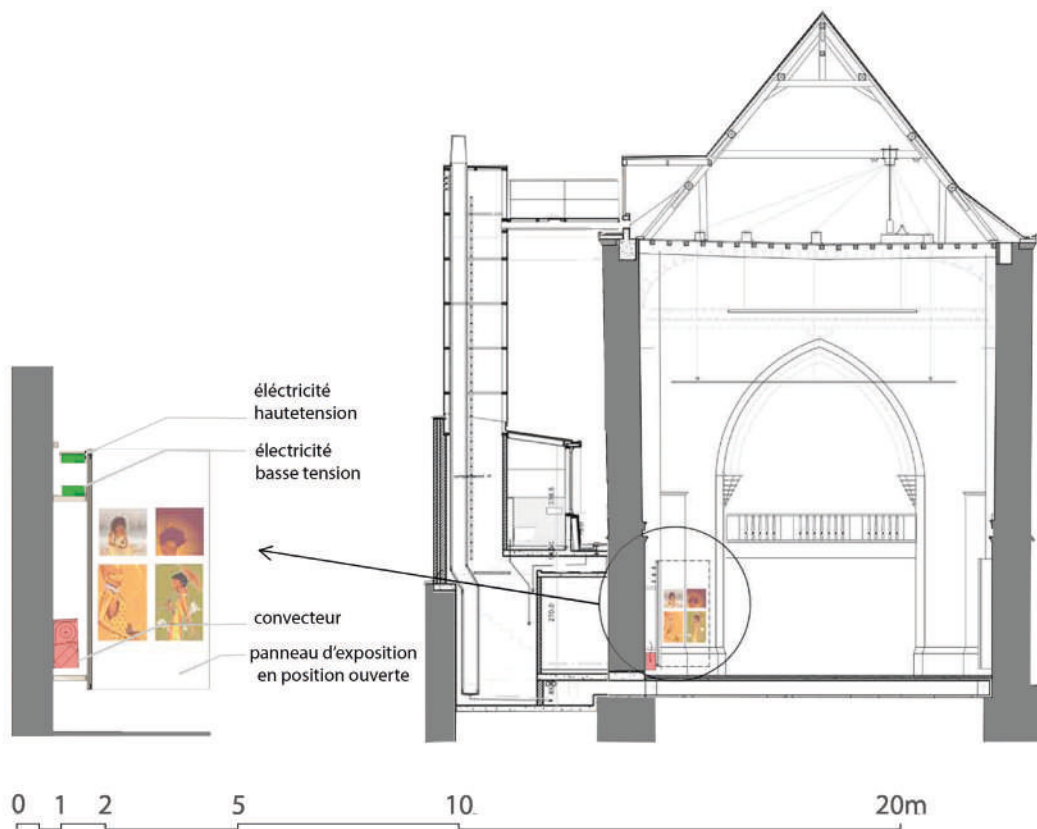
Fig. 72. L'église en mode spectacle

Fig.73. Schémas de l'organisation de l'église

75 Propos recueillis auprès de Xavier Wilikek le 01.04.2021

76 Ibid.

77 Propos recueillis auprès de Philippe Honhon le 01.04.2021



### 2. Chapelle de Notre Dame du marché à Jodoigne – semi-reconversion Interventions

Deux ans de travaux ont été nécessaires, de 2008 à 2011. Les travaux de restauration concernaient principalement le clocher. Mais, il a fallu reconstruire certains éléments comme le plafond. Réalisé en caissons de style baroque, il n'a pas pu être conservé dans sa totalité. Les poutres moisies ont été enlevées, puis reboisées, pour retrouver le contact avec le mur. Une poutre béton ceinture l'ensemble. Quant au plancher, non récupérable, il a été refait dans son entièreté.

La sacristie a subi le joug de la mûre. Elle a été détruite pour en faire une nouvelle plus basse, en béton. Mais elle ne touche pas directement l'église. Une bande de verre les relie. De là, une lumière zénithale longe les murs et guide le visiteur jusqu'au lieu de culte.

La nef sert d'espace de représentation. La scène fait face à une tribune rétractable, d'une centaine de places. Une fois les assises refermées, le lieu devient un espace d'exposition. Le jubé peut accueillir quarante places supplémentaires. Ce dernier a été réaménagé. En porte-à-faux, il tient sur deux poutres encastrées dans le mur. Peint de couleur rouille, cette teinte marque les nouvelles interventions.

Les murs sont aménagés avec des cimaises pour afficher. Le mode d'exposition est constitué de lambris amovibles, qui permettent différentes configurations. L'intérieur de ces panneaux cache les éléments techniques, comme le système d'éclairage et de chauffage.

Concernant la gestion de la luminosité lors des spectacles, les fenêtres ont un système de volets disposés sur une charnière centrale. Ces derniers sont pleins, et opaques de l'extérieur. Tandis qu'ouverts, leur face intérieure est composée d'inox polibryllant. Avec ce jeu de miroirs, la fenêtre est reconstituée et le volet disparaît. Avec la lumière réfléctée, la luminosité n'est pas atténuée.

L'édifice était classé. Toutefois, au-delà de la compensation financière, ce sont surtout des difficultés qui sont arrivées. « *Il a fallu beaucoup échanger avec le groupe de Monument et Site. Les débats n'ont pas manqué. Par exemple, nous étions autorisés à ne faire qu'une seule tranchée reliant le narthex au chœur. Pour les évacuations on s'est débrouillé. On a dû les faire passer par l'extérieur*<sup>78</sup> ». Il a aussi fallu déplacer le mobilier dans une autre chapelle. Mais les gisants devaient rester sur le site. Ils ont été installés dans la nouvelle sacristie, qui sert d'accueil pour les fidèles et les touristes.

Fig. 74. Système de volet et la nouvelle sacristie

Fig. 75. Détails du système d'affichage, de Philippe Honhon





### 2. Chapelle de Notre Dame du marché à Jodoigne – semi-reconversion Perspectives

En 2103, la restauration de la chapelle a obtenu une mention spéciale du jury des Europa Nostra Awards, une fondation en faveur de la sauvegarde du patrimoine européen, « *projet avec une contribution exceptionnelle à la conservation et à la valorisation du patrimoine qui ont été reconnus et appréciés par le jury* <sup>79</sup> » (Jodoigne, 2013)

Actuellement, puisque le site est classé, il n'y a pas d'espace d'accueil pour le public. Le foyer a été envisagé dans le bâtiment voisin pour y organiser des cérémonies. Donc le projet de l'église à déboucher sur trois autres projets dans la ville : la restauration de la petite chapelle pour y accueillir le mobilier, l'espace de bar/restauration dans le bâtiment adjacent, l'ancienne bibliothèque, et cette dernière a été transférée dans la halle sportive. Donc la restauration de l'église a eu des répercussions sur d'autres édifices de la ville.

### Réflexions

Malgré l'originalité de ce projet, c'est en me rendant sur le site et en échangeant avec le coordinateur, que j'ai pu y noter quelques imperfections. Le premier concerne la cohabitation « spatiale » entre les deux fonctions. Selon le régisseur, dans 90% du temps, cette promiscuité se passe bien. Néanmoins, le matériel technique demande de la place, et il arrive que le chœur serve de stockage. Lors d'une messe, l'ensemble est déplacé et stocké ailleurs en attendant.

Dans un second temps, même si le chœur est sacré, je ne trouve pas qu'il soit « respecté » pour autant. Il n'est pas réellement structuré/aménagé. Les messes se donnent autour d'une table. Mais surtout, le manque de séparation franche entre le lieu de culte et le profane. Certes, le chœur peut servir de décor pour des concerts ou des expositions. Mais cet espace permet-il la spiritualité ? Si les techniciens veulent accéder à la sacristie, ils passent par le chœur. Et concernant l'acoustique, je ne pense pas qu'il serait agréable pour les fidèles d'entendre les répétitions derrière le rideau, au risque de troubler la spiritualité. Ainsi, je pense que les deux fonctions coexistent, à mon sens, elles ne peuvent avoir lieu en même temps.

Fig. 76. La nef en mode exposition (transmise par Xavier Wilikek)



### 1. Chapelle des Brigittines à Bruxelles - Centre d'Art Contemporain du Mouvement

Malgré que cette église soit située en milieu urbain, elle reste une des références au sujet des réaffectations d'édifice religieux. Je n'ai su me rendre sur place, toutefois la richesse de documentation me permettait de l'aborder sereinement.

#### Contexte historique et architectural

La chapelle doit son nom à la fondatrice de l'ordre religieux, Brigitte de Suède. Les sœurs s'installent à Bruxelles en 1623. Mais ce n'est qu'en 1637, qu'elles achètent le terrain où, un couvent ainsi qu'une chapelle y sont construits par la suite. Cette dernière est un bâtiment mono-nef, avec un chœur à son extrémité. Réalisée par l'architecte Léon Van Heil, en 1663, elle est de style renaissance italo-flamand. Le bâtiment survit aux ravages de la guerre en 1695 (Brigittines, s.d<sup>80</sup>).

Désaffectée par Joseph II en 1784, une succession d'affectations passent puis se poursuivent. Des fonctions civiles puis militaires y prennent place : école, Mont-de-Piété<sup>81</sup>, entrepôts, prisons, etc. Au XIX<sup>e</sup> siècle, s'installent un marché couvert, une boucherie, une salle de bal ou encore un entrepôt (livres, bières, bois). Finalement, en 1920, l'édifice est vendu à la ville (Brigittines, s.d<sup>82</sup>).

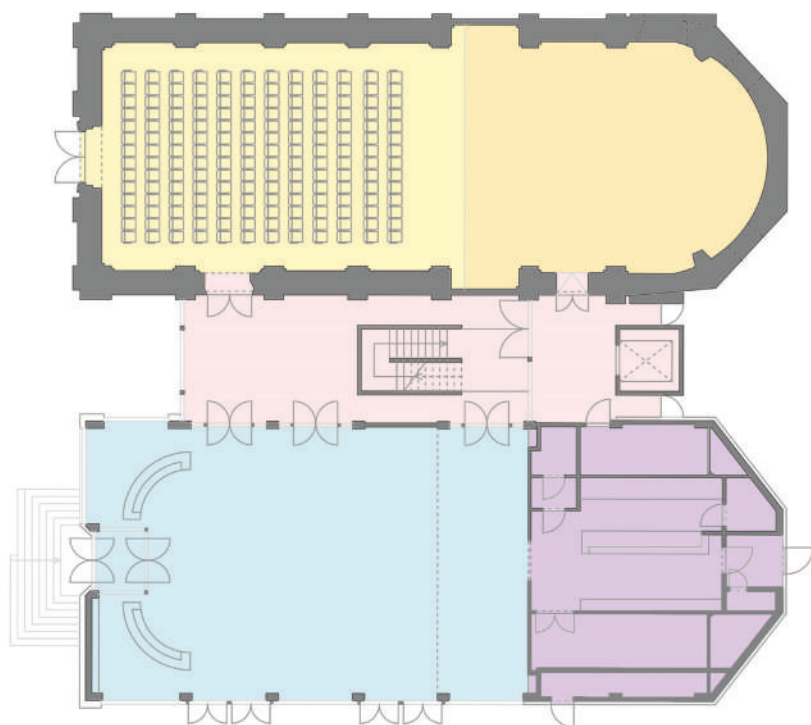
Le bâtiment est restauré puis classé, dans son intégralité, en 1953. L'idée d'en faire un lieu culturel émerge. Située en contrebas des Sablons, sa proximité avec la gare de Bruxelles-Midi, lui donne un accès facile ainsi que de la visibilité. Le Festival Bellone-Brigittines né en 1982 (Brigittines, s.d<sup>83</sup>).



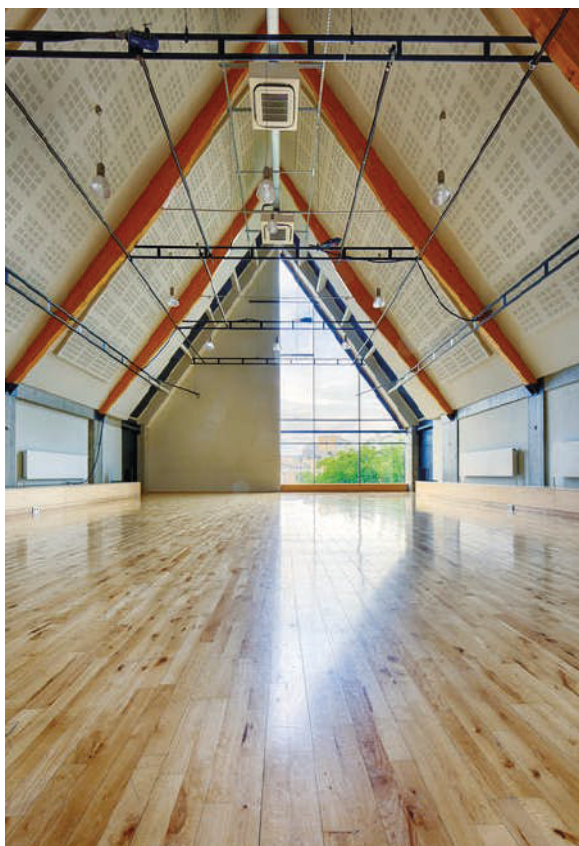
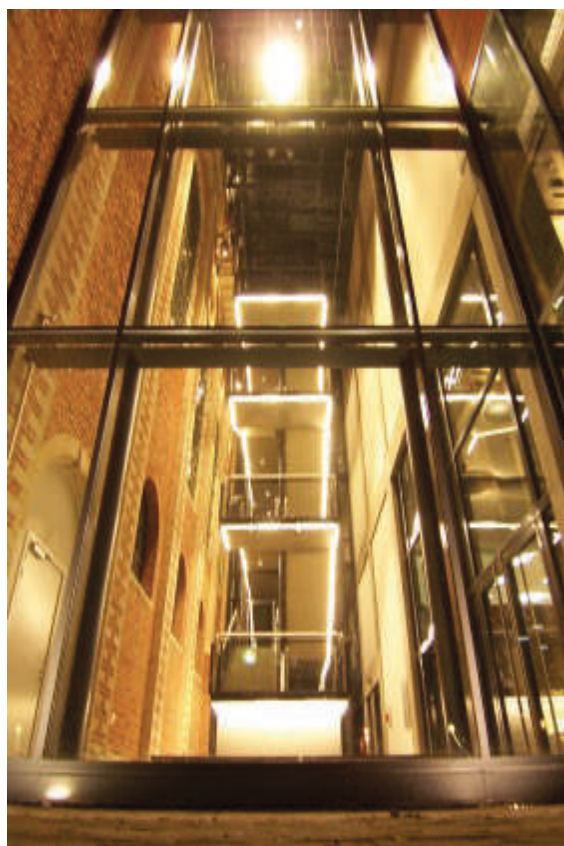
Fig. 77 Les Brigittines, salle de réception et de représentation  
Fig. 78, Position de l'église étudiée en Belgique

80 Les Brigittines, La chapelle et son histoire, s. d.  
81 Lieu de prêt sur gage  
82 Les Brigittines, La chapelle et son histoire, s. d.  
83 Ibid.





- Zone de circulation
- Espace pour artistes
- Espace polyvalent
- Espace technique
- Espace de restauration / bar





## B. REAFFECTATION TOTALE

### 1. Chapelle des Brigittines à Bruxelles - Centre d'Art Contemporain du Mouvement

#### L'initiative du projet

Avant l'année 2000, la chapelle devient un centre d'art. De cela, a été décidé l'agrandissement de la chapelle au moyen d'une extension. Elle permettrait un meilleur accueil pour les visiteurs, ainsi qu'un environnement de travail plus agréable pour les artistes. Un concours est lancé. Il est gagné par l'architecte Andréa Bruno, en collaboration avec Sum Projet. Pendant 2 ans, la chapelle est en travaux, pour finalement être inaugurée en 2007. Depuis, sa fonction s'occupe uniquement de la danse et devient le centre d'Art Contemporain du Mouvement de la ville de Bruxelles (Brigittines, s.d<sup>84</sup>).

#### Répartition programmatique

L'ancien édifice religieux sert de lieu de représentation polyvalent. La salle peut devenir un lieu de réception, rendant l'espace flexible.

Il est connecté à la nouvelle partie par un espace de transition. Cet espace sert à la fois d'entrée pour la salle de spectacle, mais il permet aussi aux artistes de rejoindre, les espaces annexes comme les loges. Les circulations verticales séparent les espaces réservés aux publics et ceux pour les artistes et les techniciens.

Dans un souci de confort, l'extension abrite les espaces habités ainsi que des fonctions plus techniques. Le nouveau volume se compose de six niveaux ; le rez-de-chaussée sert aux techniques, le foyer avec le restaurant est en double hauteur. Les bureaux sont en mezzanine. Puis une salle de théâtre, d'une centaine de places, occupe deux niveaux. Enfin, l'espace sous les combles sert de lieu de répétitions (Brigittines, s.d<sup>85</sup>). Ainsi la superficie du bâtiment se voit largement agrandie.

Une attention est aussi apportée au parvis. Ce dernier un nouveau rapport avec l'espace public, avec le quartier. Ouvert physiquement et visuellement sur un de ses côté, l'espace de restauration se prolonge dans l'espace public.

Fig. 79 Plan programmatique

Fig. 80. Intérieurs de la nouvelle intervention, (Sum+Projet.be et les Brigittines.be (s. d.)

84 Les Brigittines, La chapelle et son histoire, s. d.

85 Ibid.



### 1. Chapelle des Brigittines à Bruxelles - Centre d'Art Contemporain du Mouvement

« Les brigittines étaient déjà plurielles par leur orthographe, elles le sont à présent également dans la réalité <sup>86</sup> »

Le parti prit par Andréa Bruno était, de « cloner la chapelle <sup>87</sup> », en se basant sur le gabarit de l'existant. Ainsi le nouveau volume est le dédoublement de l'ancien. Les deux bâtiments sont connectés par un volume vitré abritant les circulations verticales, escalier et ascenseur. Ici, le vide articule les volumes pleins, et le contact visuel avec l'existant est maintenu. L'agence Sum qualifiera cette intervention comme « *un trait d'union entre deux époques [...] Elle instaure le dialogue entre la chapelle baroque du XVII<sup>e</sup> siècle et l'extension contemporaine du XXI<sup>e</sup> siècle* <sup>88</sup> ».

La nouvelle construction est réalisée avec des éléments porteurs en acier. Elle remplace les anciens murs de pierre. Stratégiquement, leur position se calque sur la trame de la partie existante.

La chapelle devient la toile de fond pour l'espace de représentation théâtrale. De cela, les ouvertures sont volontairement occultées. Toutefois, l'espace est mis en scène par la lumière artificielle. En matière acoustique, je n'ai réellement trouvé d'information, supposant que l'espace se suffise à lui-même.

Le choix des matériaux, l'acier corten rouge-brun, est une analogie à la brique existante. Tandis que l'inox et le verre se réfèrent aux éléments décoratifs en pierre blanche de la chapelle. À certains endroits la tôle se soulève ou rentre dans la façade pour créer des ombres, animant la surface métallique (EUMiesaward, 2021<sup>89</sup>). Ainsi le rythme de la nouvelle façade est induit par la composition de celle existante. Le moderne révèle l'ancien.

#### Perceptives et réflexions

Par cette intervention, une résidence pour artiste a été réalisée en 2009, par l'atelier Carbone 14 (Brigittines, s.d.). À travers cette réaffectation, l'église ne possède plus sa valeur sacrée. Mais ses valeurs, patrimoniale et architecturale, sont toutefois indiscutables. Andréa Bruno, vient soutenir la petite chapelle de quartier dans un contexte qui la surpasse. Il lui donne un autre sens, plus en adéquation de notre temps. L'église est respectée et mise en valeur. La nouvelle proposition est clairement assumée. Sa volumétrie entre en résonance avec celle de l'existant et la magnifie.

Fig. 81. Tension entre l'ancienne façade et la nouvelle

<sup>86</sup> Citation d'Andréa Bruno, dans l'ouvrage de P. TISON, S. DEVOLDERE, I. STRAUVEN & M. NOLA, Les Brigittines-Métamorphose d'un lieu, d'un quartier, Turin, 2007

<sup>87</sup> Les Brigittines, La chapelle et son histoire, s. d.

<sup>88</sup> SumProject + SumResearch, Brigittines Brussel, s. d.

<sup>89</sup> EUMiesaward, Chapelle de Brigittines, 2021







## B. REAFFECTATION TOTALE

### 2. Église Saint Pierre et Paul à Marcouray – Salle de village

Cette étude de cas nous emmène dans la province de Luxembourg, dans le village de Marcouray. Pour comprendre le projet, j'ai eu l'opportunité d'échanger avec l'architecte, Fabienne Hennequin. Tandis que sur place, un habitant du village m'a fait visiter les lieux.

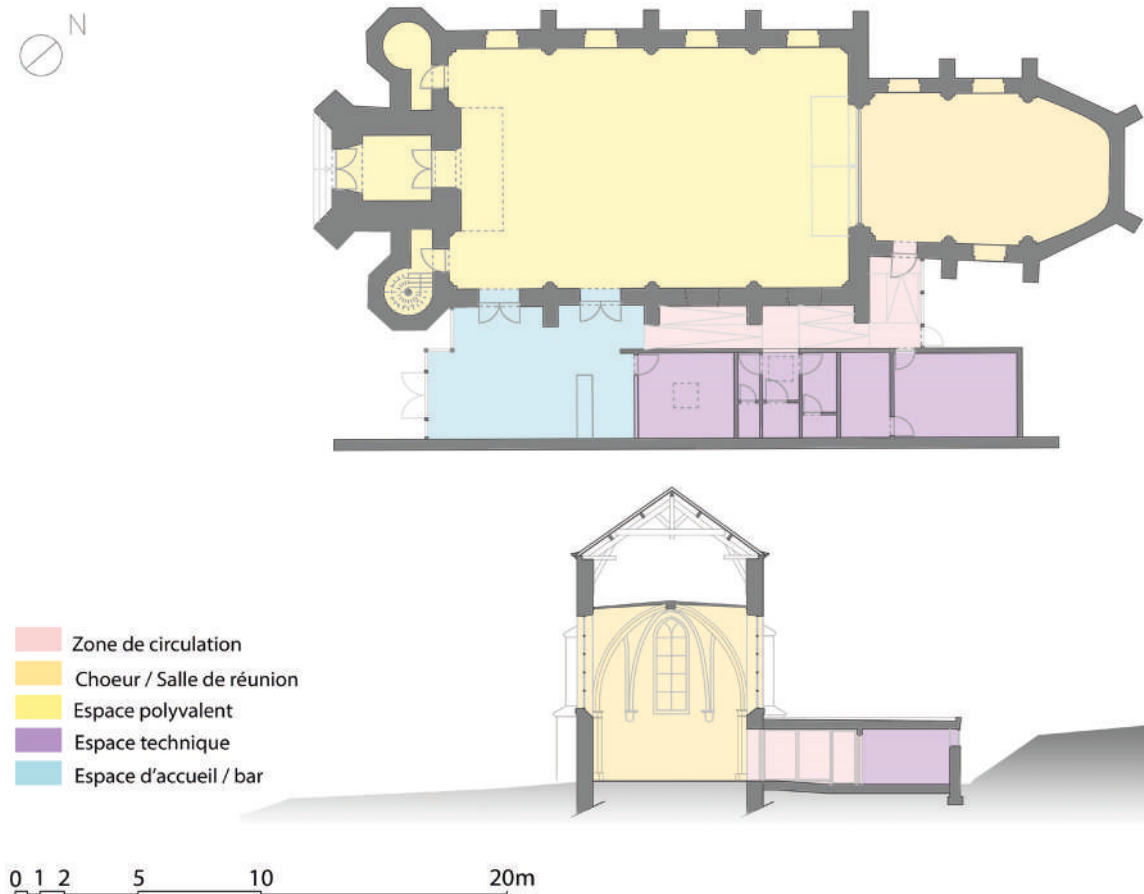
#### Contexte historique et architectural

Le hameau de Marcouray est relativement petit, entre 100 et 200 habitants. Depuis 1977, il appartient à la commune de Rendeux. Son église, de style néogothique, est datée de 1877. Elle est réalisée par l'architecte Monrique. Composée d'une nef unique, elle est terminée par un chevet polygonal. À l'opposé elle possède une tour soutenue par deux tourelles. L'église est construite en moellon de grès ainsi que de pierres calcaires. Suite à la Seconde Guerre mondiale, l'église a été restaurée et réaménagée entre 1951 et 1960 (Guillaume et De Jonghe, 2004<sup>90</sup>).



Fig. 82. Eglise de Marcouray devenue salle des fêtes, issue d'internet

Fig. 83. Position de l'église étudiée en Belgique



## B. REAFFECTATION TOTALE

### 2. Église Saint Pierre et Paul à Marcouray – Salle de village

En 1998, le village de Marcouray, décide de réaffecter son église. Cette dernière fut érigée en 1877. Cette décision vient à la suite de plusieurs constats. Une réduction forte du nombre de pratiquants, environ une dizaine. Mais c'est surtout le manque de place pour les activités des associations qui est ressortit. Le projet est soutenu par le Programme Communal de Développement Rural (PCDR). De nombreuses réunions sont organisées entre les représentants religieux, et des pouvoirs publics, avec les habitants (Rendeux, 1999<sup>91</sup>).

Selon le rapport (voir annexe), le souhait des acteurs était de pérenniser un bien qui a de la valeur dans la commune et d'utiliser la reconversion du bâtiment pour créer un lieu de rencontre pour les habitants de Marcouray, et plus largement de Rendeux. Ainsi le 15 juillet 2002, l'église est désacralisée sous la décision du diocèse de Namur et de la fabrique d'église. Après l'approbation du gouvernement wallon, les travaux de rénovation et d'extension commencent, sous la direction de l'architecte Fabienne Hennequin.

#### Répartition programmatique

L'église de Marcouray sert aujourd'hui de salle de fête pour le village et ses environs. Des brocantes, des fêtes du village, comme celle du grand feu, marche de nuit au flambeau, ou en famille, mariage ou autres, sont organisés dans l'ancienne église. Pour permettre cela une extension contemporaine a été rajoutée. Cette dernière sert surtout aux espaces de cuisine, de vestiaires, de sanitaire et de techniques pour faire vivre le lieu.

La nef de l'église devient une salle de réception, ayant une capacité d'accueil de deux cents personnes maximum. Quant au chœur, il sert de salle ou bien de rangement. Le parvis est aménagé avec des tables de pique-nique à l'entrée. Tandis que le côté nord est aménagé avec des jeux pour enfants.

Fig. 84. Plan et coupe programmatiques  
Fig. 85. Intérieure de l'extension







## B. REAFFECTATION TOTALE

### 2. Église Saint Pierre et Paul à Marcouray – Salle de village

#### Interventions

En premier lieu, l'édifice a été rénové suite à diverses dégradations, notamment dans les tourelles, mais aussi à cause de la mэрule. Toutefois, l'architecture générale est conservée. La tribune a été maintenue. Le chœur a été aménagé de manière à pouvoir devenir une petite salle de réunion ou une scène pour des spectacles. Pour cela, un mur amovible fût positionné entre la nef et chœur, qui peut être ouvert pour agrandir l'espace. L'aspect acoustique a été étudié d'où la présence de panneaux acoustiques en bois. Donc le volume intérieur a été conservé sur sa hauteur. Toutefois, l'espace n'est pas isolé thermiquement.

Les fonctions techniques inhérentes à la nouvelle fonction ont été abritées dans un nouveau volume secondaire. Ce dernier est en contact direct avec l'église puisque les bas-côtés sud, ainsi que son chœur, abritent de nouvelles ouvertures. Selon l'architecte, *« il y a un intérêt dans la réaffectation du patrimoine religieux, mais cela doit se faire dans le respect de son caractère architectural »*<sup>92</sup>. Ce volume est volontairement discret pour respecter le bâtiment d'origine. Il est de petite taille avec un revêtement bois, teinte qui s'accorde avec celle des pierres existantes. De cela, la visibilité du bâtiment principal est conservée.

#### Réflexion

Petite église de campagne, non classée et avec peu d'intérêt architectural, son maintien a été bénéfique pour la vie de ce village. L'intervention reste à la fois simple et efficace. Mais cette transition ne s'est pas faite rapidement. Selon notre guide, *« au début, il y avait une réticence chez certaines personnes qui refusaient d'entrer dans l'église et ils n'allaient que dans l'annexe. Aujourd'hui, tout le monde va à l'intérieur et c'est presque devenu normal d'utiliser l'église comme lieu de fête. Les mentalités changent »*<sup>93</sup>. Pour sauver l'édifice, certes il a fallu un investissement matériel, mais c'est surtout l'acceptation morale du projet qui a permis de le concrétiser.

Fig. 86. Nouvelle extension sur le flanc de l'église

92      Propos recueillis auprès de Fabienne Hennequin, en avril 2021  
93      Propos recueillis auprès d'Amaury Tahay, 18.09.2020

WELCOME



## B. REAFFECTATION TOTALE

### 3. Ancienne église du sacré cœur à Frameries – Cowor Cœur

Pour cette dernière étude, j'ai pu rencontrer l'investigatrice du projet, directement sur les lieux fraîchement inaugurés le 19 mars 2021.

#### Contexte historique et architectural

L'église est située en périphérie du centre-ville, mais elle reste assez accessible via la RN546 qui relie Colfontaine (Pâturage) à Quévy (Givry). Son histoire est assez récente, de 1911. À l'époque, l'église a été construite à la demande des habitants de quartiers ouvriers. Par son passé, elle a servi d'école et de salle des fêtes. Vers 1930, une extension latérale a été faite, pour agrandir l'église et accueillir plus de fidèles. Lors de l'achat, elle était saine, sans réels problèmes ni de stabilité ni de salubrité. L'édifice est composé d'une nef unique, avec des collatéraux ajoutés par la suite. Le volume n'est pas ouvert sur toute sa hauteur. Un plafond sépare l'espace des combles. Le chœur n'est plus réellement identifiable, juste une différence de niveau marque l'espace.



Fig. 87. Entrée de Cowor-Cœur (Fernandez Gonzalez J., 2021)

Fig. 88. Position des églises étudiées en Belgique







## B. REAFFECTATION TOTALE

### 3. Ancienne église du sacré cœur à Frameries – Cowor Cœur L'initiative du projet

La réaffectation de l'église de Frameries, en lieu de coworking, à la particularité d'être issue d'une initiative individuelle. C'est en voulant en faire sa maison que la propriétaire a eu le coup de cœur pour cette église. *« Il y a tellement d'églises à vendre, j'en ai vu à Dour, je crois, ou encore à Wasmès. La première a été à moitié rasée. Tandis que la seconde est de nouveaux à vendre alors qu'elle a été achetée il n'y a pas longtemps. Il faut faire quelque chose pour qu'elles puissent vivre. Bon pas comme le Spirito<sup>94</sup>, il faut respecter les lieux quand même <sup>95</sup>»*. La fabrique d'église était la propriétaire et l'avait mise en vente depuis quelques années, car l'église du centre-ville est plus fortement fréquentée. Non désacralisée, plusieurs personnes souhaitaient l'acquérir pour en faire un lieu particulier. Une enquête de quartier a été menée pour avoir l'avis des habitants.

Selon l'actuelle propriétaire ; *« certains proposaient un restaurant, un autre une salle de danse, moi un lieu de coworking. J'ai fait mes études en Espagne et là-bas j'ai trouvé le concept d'espaces de travail partagés plutôt sympa et convivial. Je n'ai pas réellement fait d'étude de marché pour lancer ce projet. Mais il s'est démarqué. Durant les travaux qui ont duré 3 ans, deux centres de coworking ont ouvert dans les environs. Et j'avais déjà des réservations de salle un an avant l'ouverture. Comme quoi il y a de la demande <sup>96</sup>»*. Elle nous confiait que, la vente a été rapide, mais surtout la procédure de désaffectation ; *« Une dernière messe y a été organisée la semaine avant l'achat, le dimanche. Le vendredi d'après j'avais les clés <sup>97</sup>»*.

#### Répartition programmatique

L'église est transformée en lieu de coworking, composé de salles de travail individuelles, et collectives, de salles de réunion, un open-space en mezzanine, le tout réparti dans la nef, et au niveau des collatéraux. Les espaces plus techniques comme les sanitaires, et la cafétéria sont aménagés dans le chœur et dans l'ancienne sacristie, à l'arrière. Tandis que dans le grenier, la propriétaire envisage d'en faire son logement, avec un accès privé.

En tout, entre 20 et 30 personnes peuvent avoir accès au site, le lieu devant rester calme pour le travail. *« Il arrive à ce que les locataires prennent un café ensemble, c'est super sympa. Le mélange des professions fait qu'ils s'envoient des clients entre eux. C'est chouette ! Après la pandémie je pense qu'il faudra encore plus d'espaces comme cela, de lieux conviviaux pour travailler <sup>98</sup>»*.

Fig. 89. Open-space pour travailler en mezzanine (Fernandez Gonzalez J., 2021)

Fig. 90. Le chœur devenu réfectoire (Fernandez Gonzalez J., 2021)

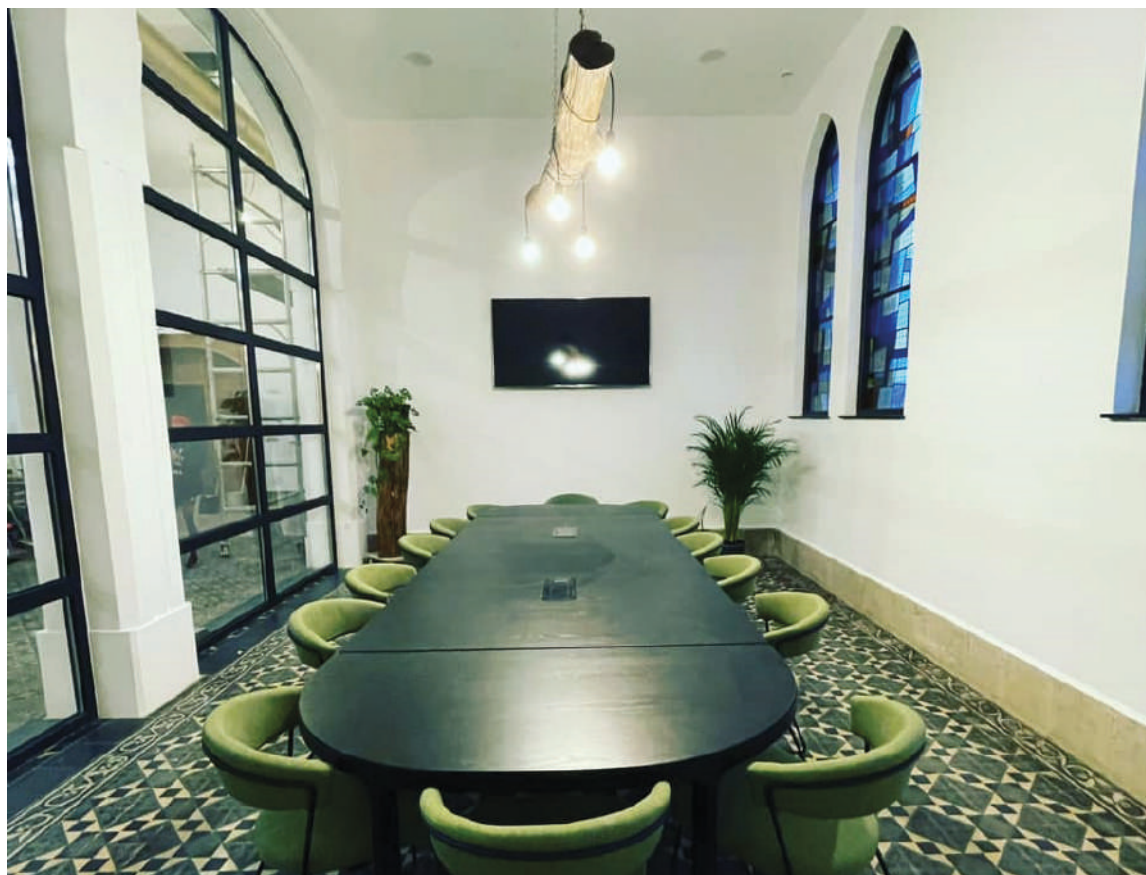
94 Il s'agit d'une église à Bruxelles devenue boîte de nuit

95 Propos recueillis auprès de Justine Fernandez Gonzalez le 19.03.2021

96 Ibid.

97 Ibid.

98 Ibid.



### 3. *Ancienne église du sacré cœur à Frameries – Cowor Cœur*

La nef est organisée avec des petits volumes chauffés qui servent de bureaux individuels. Ils sont réalisés avec une structure bois, qui rend l'intervention réversible. Tandis que les chapelles latérales servent de pièce de travail. Les arches sont remplies par du vitrage pour permettre à la lumière naturelle de rentrer. Le bâtiment a été mis aux normes pour accueillir du public. Les éléments porteurs, comme les poutres en acier ont été renforcés et ignifugés.

Enfin, l'intérieur de l'église a été isolé. Le revêtement en lambris de bois a laissé place à du placo. Toutefois, les moulurations, avant cachées par les boiseries, sont reprises et visibles.

La propriétaire voulait garder certains éléments de l'église comme le carrelage ainsi que les vitraux. A ces derniers est superposé un double vitrage sur l'extérieur, à la fois pour les protéger mais aussi pour isoler thermiquement le bâtiment. Ainsi l'aspect du vitrage n'est pas altéré. Ces éléments contribuent au charme de l'église. De plus, certains éléments du mobilier ont été récupérés comme l'autel et le confessionnal. Ils servent respectivement de bureau d'accueil et de cabine téléphonique. Le reste du mobilier a été redistribué dans d'autres lieux.

#### Réflexion

Cette étude de cas démontre, qu'avec de l'énergie et de la volonté, une personne peut donner un avenir serein à un édifice en péril. Ici, le cadre chaleureux donner à l'église en fait un lieu pour travailler confortablement. La rapidité avec laquelle la désaffectation a eu lieu, démontre la facilité avec laquelle les anciens propriétaires se sont détachés d'un tel bien. Présentées comme des procédures longues, aujourd'hui cet échange se démocratise.

Pour la suite, la propriétaire envisage de faire une cuisine partagée ainsi que des douches pour les personnes venant à vélo. D'autres événements comme des shooting photos, ou encore de vide dressing y sont aussi organisés. L'avantage d'un tel programme est que le site vit aussi bien le jour que la nuit avec la fonction de logement. Enfin, le fait de louer les locaux permet d'entretenir le lieu.

Fig. 91. La nef aménagée de volumes (Fernandez Gonzalez J., 2021)

Fig. 92. Chapelle latérale devenue bureau (Fernandez Gonzalez J., 2021)





Par de multiples exemples, les politiques, les architectes, les fidèles, les habitants ainsi que les passionnés, ont pris les choses en main pour transformer les églises délaissées en potentiel. Portés par la même ambition, ils ont voulu maintenir une partie de la mémoire de leur ville ou village.

Avec les églises de Bruges et de Jodoigne, il est possible que la fonction de culte soit maintenue dans un édifice. Mais elle demande un effort, dans l'aménagement (un respect mutuel des fonctions), des accès différents si les fonctions ont lieu en même temps ou bien une organisation temporelle particulière.

Enfin, ces autres études de cas m'ont permis de voir la position de l'architecte vis-à-vis de ce type de patrimoine. Généralement, l'intervention rentre en résonnance avec l'existant, par un rapprochement des teintes ou par le gabarit de l'intervention. Par exemple à Marcouray, elle est intégrée. Toutefois, l'analyse des Brigitinnes d'Andréa Bruno, révèle qu'il est aussi possible d'être en contraste avec l'existant, de s'y détacher. Mais, pour que l'intervention soit acceptée, il faut que cela se fasse de manière justifiée et dans le respect de l'existant.



**PARTIE III.**  
**QUEL AVENIR POUR L'EGLISE DE SAINT-REMY ?**

Cette dernière partie s'articule autour d'une proposition de réaffectation de l'église de Saint-Rémy, ainsi que de son presbytère. Ce scénario est nourri par des réflexions issues des deux analyses théoriques précédentes.

La première partie nous a démontré que le projet doit être en accord avec son contexte. Une attention est portée, sur le projet, dans le paysage d'un point de vue urbanistique et aussi social. Il est fondamental que le projet soit en symbiose avec ses notions. Tandis que la seconde partie de ce mémoire a abordé les diverses stratégies en matière de réaffectation, attirant mon attention sur deux questions. Comment peut vivre le culte dans une église réaffectée ? Et de quelle manière l'architecture peut intervenir dans un édifice religieux ?

Ici, le projet a pour ambition de faire de l'église et de son presbytère un lieu culturel et social au sein du village de Bienne-lez-Happart. Il aborde diverses échelles, répondant à des problématiques ainsi bien au niveau local du village qu'à des problèmes structurels du bâti.



### 1. La culture fait société

Les Biennois sont investis dans de nombreuses associations, mais ils sont en manque d'espace de regroupement, de convivialité. La création d'un lieu de rassemblement, pour une centaine de personnes environ, requiert une infrastructure conséquente, d'accueil, de sanitaire, de restauration. Le presbytère est un des points forts du site. Déjà construit, il est un atout pour accueillir les fonctions techniques. En réponse aux attentes des associations, un atelier créatif est mis à leur disposition pour leurs préparatifs ainsi que pour les jeunes du village.

Bienne-lez-Happart reste sous influence urbaine. Ses habitants travaillent pour la plupart dans la ville de Charleroi, de Thuin et de Binche. Le télétravail est une pratique qui se généralise de plus en plus, surtout maintenant. Les habitants n'ont pas forcément de lieu pour travailler chez eux. Donc un espace de coworking, est envisagé pour les personnes du village et de ses environs. Enfin, pour donner de la temporalité au site, un espace de gîte, accueillant une douzaine de personnes, est prévu. Il est mis à disposition des randonneurs ainsi que des touristes venus visiter la région.

Non loin, la fonction culturelle est présente mais de manière itinérante, passant de village en village. Les œuvres, réalisées par des artistes ou par les résidents du Centre Regnier, sont exposées dans les salles communales, sans réelle mise-en-avant, ou n'accueillant qu'un public limité par manque d'espace. Enfin, autres potentiels acteurs comme les troupes de théâtre sont légions. Tout comme à Sars-la-Buissière, où ils n'ont pas de locaux adaptés, ils donnent des représentations, dans les salles communales aux alentours.

### 2. Sauvegarder la fonction de culte

*« Conserver la fonction de culte dans l'édifice c'est sauvegarder sa fonction première. Toutefois, il ne faut pas être aveugle. Le culte n'attire plus autant. Il serait illusoire d'envisager que toutes les églises soient affectées au culte. Pour autant, la fonction à usage mixte est une bonne proposition »<sup>99</sup>.*

L'analyse du statut des églises environnantes au site m'a fait prendre conscience que l'église de Saint-Rémy n'a pas de réel intérêt à redevenir entièrement un lieu dédié au culte. C'est en partie pour cela que le projet s'oriente vers une désacralisation partielle, une semi-reconversion. Symboliquement les églises étaient construites pour les quelques pratiquants du coin. Aujourd'hui, il serait fort de prendre en considération les quelques pratiquants qui restent. Ainsi, dans l'église de Saint-Rémy le culte est maintenu, mais pour une vingtaine de personnes. Le rôle de l'architecte n'étant pas d'imposer mais de permettre.

Fig. 93. L'église au coeur du village, plan d'implantation du site à l'échelle du village (page suivante)

99. Propos recueillis lors d'un entretien avec Mr Pêtre P., rencontré le 24.03.2021











## B. CONNECTER L'ÉGLISE AU VILLAGE ET A SES ABORDS.

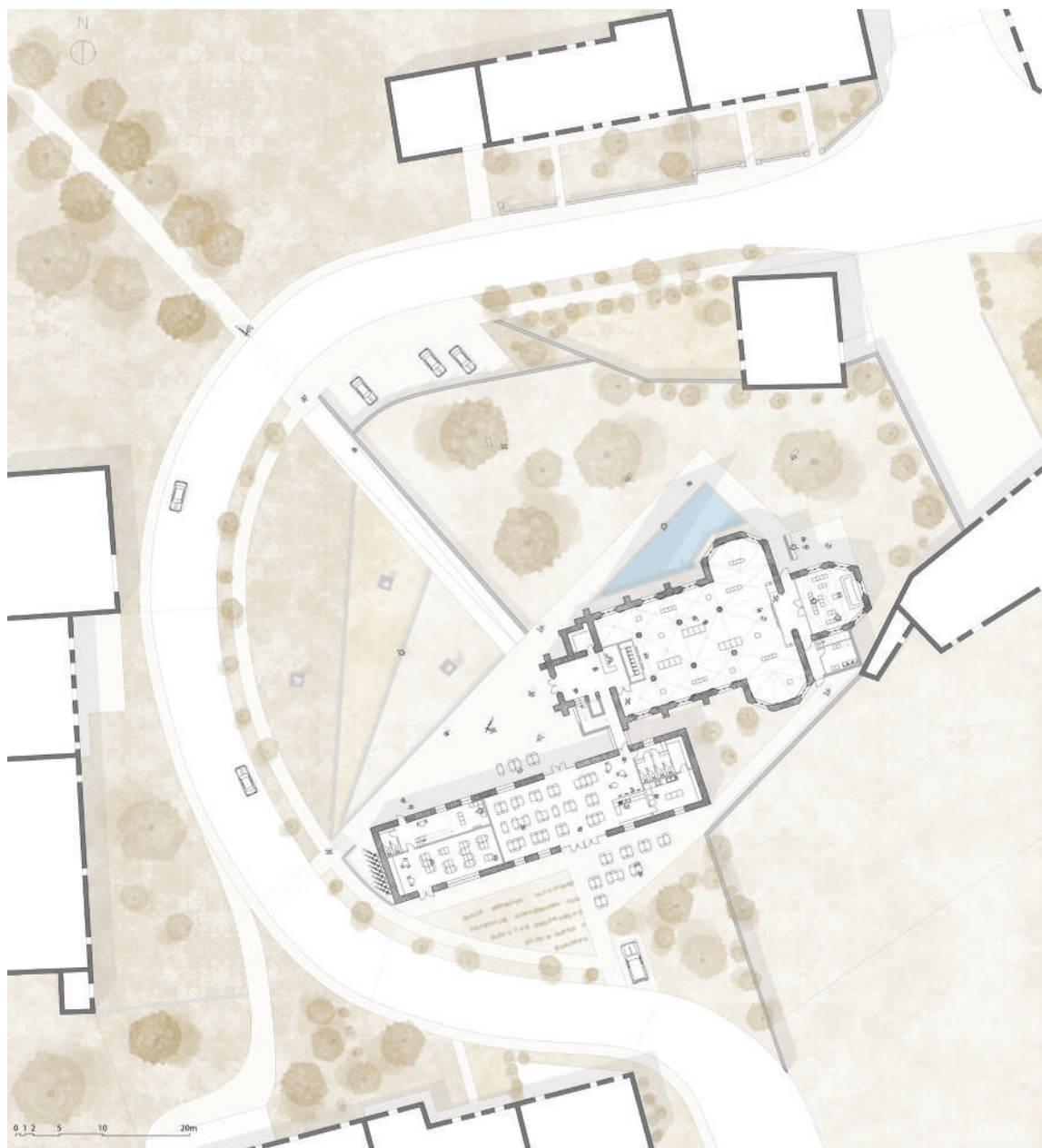
À l'échelle du village de Bienne-lez-Happart, l'église est située au cœur du village. Facilement accessible en voiture, il n'en est pas de même pour les piétons et les autres usagers doux. Ici, les chemins de randonnées, empruntés par les locaux sont à favoriser par rapport aux accès routiers. Toutefois, des aménagements sont à prévoir pour les rendre praticables.

### *1. Le nouveau statut de la place verte*

La place verte est un lieu symbolique dans la vie des Biennois, ainsi que dans le paysage du village. Sa superficie, son caractère végétal singulier en font un lieu propice pour y aménager des espaces de loisirs. Cela se traduit par la création d'un terrain de sport pour la jeunesse ainsi que des aires de jeux pour les plus petits.

Installés sur la moitié de la place, ils suivent la linéarité et la symétrie de l'espace. Ces éléments sont volontairement mis à distance du kiosque, pour qu'autour de ce dernier, reste un espace suffisant pour d'éventuels regroupements.

Cette place, nouvellement aménagée, est reliée à l'église. Pour cela un ancien sentier communal est réactivé. Il est aménagé pour les randonneurs, les cyclistes, mais aussi les cavaliers, nombreux dans les environs. Il se raccorde un chemin déjà existant. Cela permet de contourner la route et d'emprunter un accès plus paysagé, passant à travers champs, tout en longeant des espaces boisés et le ruisseau.



## B. CONNECTER L'ÉGLISE AU VILLAGE ET A SES ABORDS

### *2. Redéfinition des extérieurs - un nouvel espace public.*

Actuellement, l'église ainsi que le presbytère sont séparés de leur contexte. Ce ressenti s'explique par la différence de niveau présente sur le site, ainsi que par la route qui ceinture l'ensemble. L'intention est de connecter le site avec son environnement proche.

#### **Le rapport à la route**

En premier lieu, la route est mise à distance du site par une bande végétale. Cette dernière protège les piétons et les cyclistes des automobilistes. La différence de niveau est gérée par des escaliers paysagés, qui ouvrent l'esplanade sur ses abords, invitant le visiteur à s'y installer. Cet espace dégagé permet aussi l'installation d'œuvres exposables à l'extérieur. Enfin, cette hauteur devient avantageuse pour dissimuler les véhicules depuis le parvis.

#### **Un nouveau parvis**

Sur le site, le mur actuel nuit à la visibilité sur l'église. Il empêche les rassemblements de groupes devant l'entrée. Au vu de son état de délabrement, il est démonté pour laisser place à un nouveau parvis qui surplombe l'environnement. Délimité par l'église et le presbytère, il structure l'espace et les connecte entre eux. Cet espace extérieur participe à l'agencement du programme. Minéralisé, il accueille les événements festifs organisés en extérieur.

#### **L'ancien cimetière**

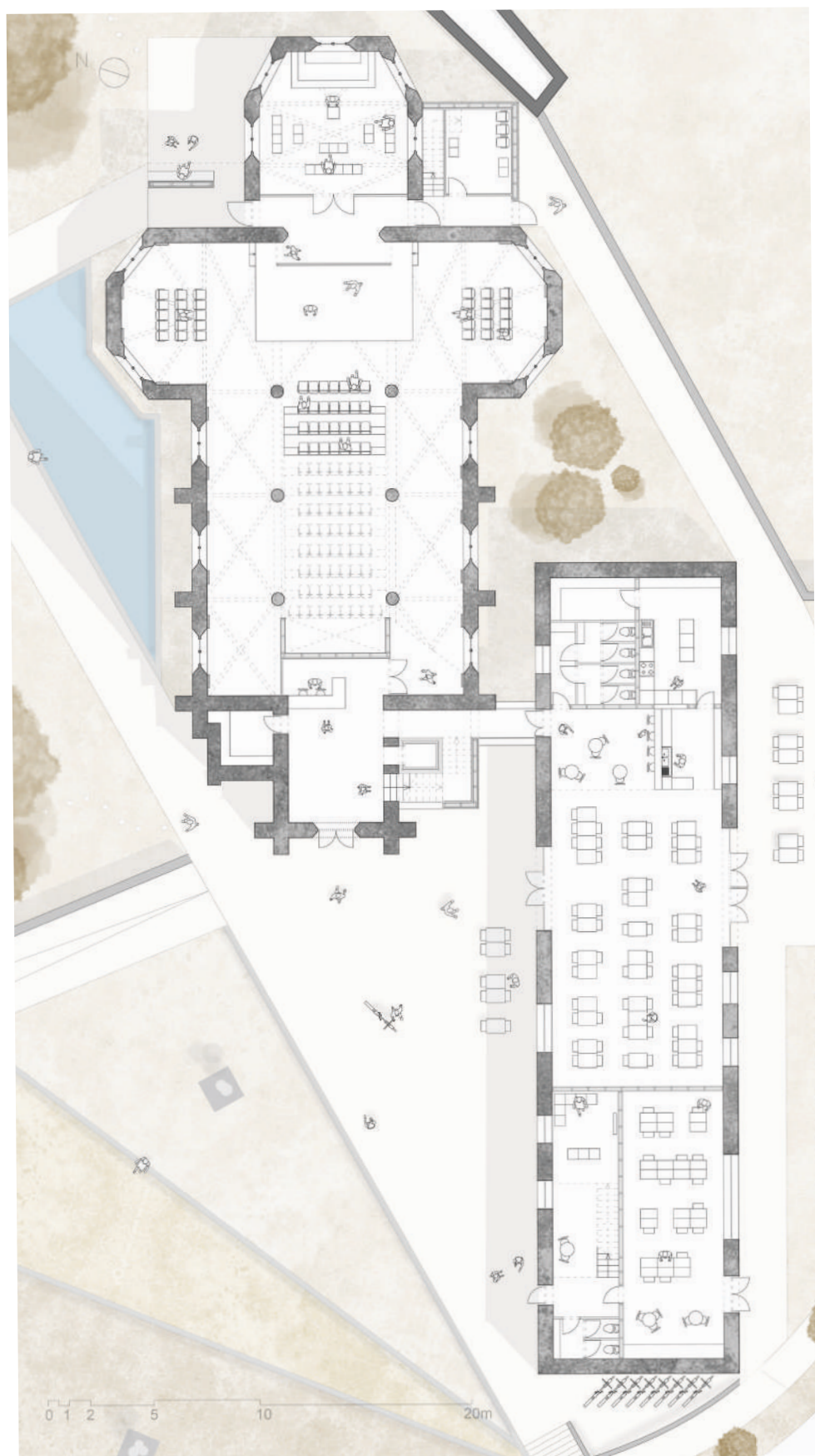
L'ancien cimetière, dans la partie orientale du site, est pensé comme un espace de déambulation paysagère. Dans le prolongement du parvis, un passage donne accès au lieu de culte. Entre cette allée et l'église s'incruste un bassin de récupération des eaux de pluie, et crée un jeu de miroir avec l'édifice. L'entrée du lieu de culte, est signifiée par un auvent. Ce dernier donne sur l'arrière de l'église, où est aménagé un lieu de méditation extérieur. Volontairement en retrait il permet le recueillement. Ce lieu peut être aussi bien utilisé pour une cérémonie religieuse extérieure que pour une séance de yoga en plein air.

#### **Aux abords du presbytère**

À l'opposé, au sud de l'église, une autre entrée se veut plus discrète pour les artistes, ainsi que pour le déchargement du matériel technique. Un jardin partagé, avec un potager communautaire s'inscrit dans l'idée de redonner une petite zone de production alimentaire en résonance avec l'ancien jardin de la cure. Toutefois, ici il est orienté du côté de la terrasse de la cafétéria, qui profite d'une exposition idéale.

Fig. 95. Retrouver un espace public

Fig. 96. Le site ceinturée par une voie végétale





## C. LES INTENTIONS DU PROJET

L'église est l'élément central dans l'organisation du projet. Généralement un bâtiment de ce type se suffit à lui-même, en termes de capacité d'espace. Toutefois pour le rendre viable et confortablement utilisable, il est important de s'attarder sur les transitions, les seuils, les articulations entre les diverses fonctions. Le projet tire partie du plan, facilement subdivisible, ainsi que de la valeur de certaines parties de l'édifice, le tout permettant d'ordonner ces nouveaux aménagements.

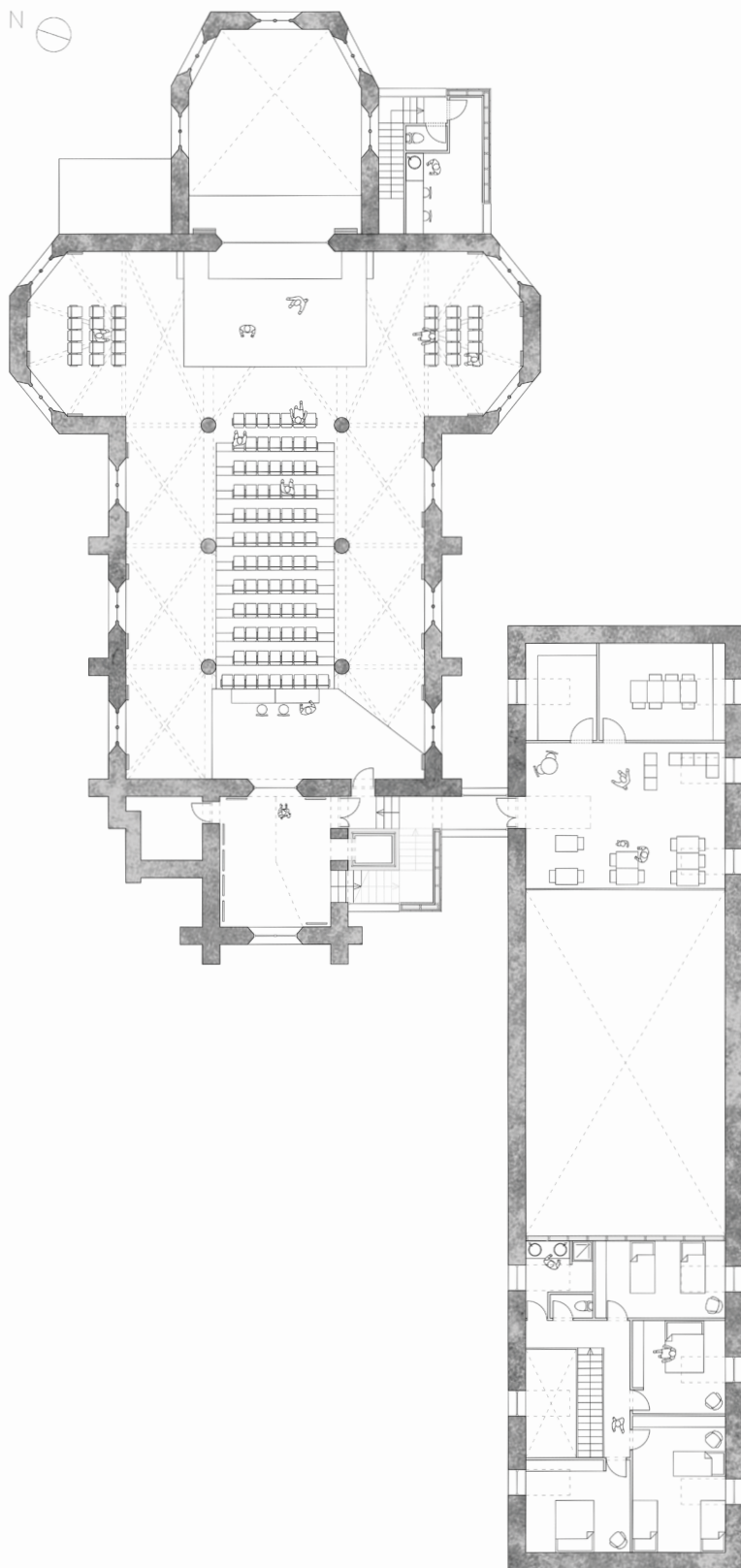
### *1. Requalification des espaces de transition*

Dans une église, chaque espace possède sa particularité. L'entrée sous la tour est agrandie pour devenir un lieu pivot entre l'église, la tour et le presbytère. Elle mène aussi bien à la cafétéria qu'à l'exposition des objets d'art religieux situés dans la tour et à la salle principale dans la nef.

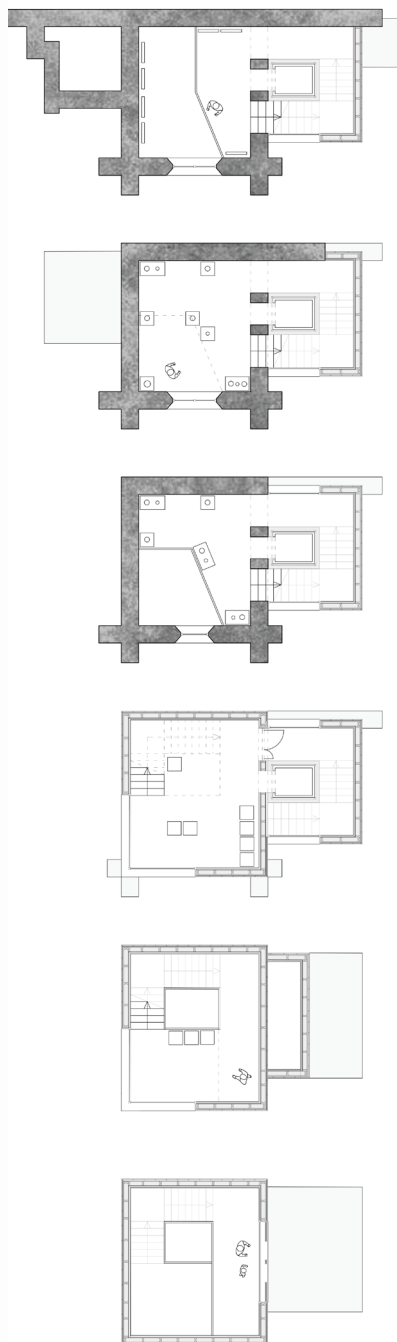
Cette dernière devient un lieu à la fois d'exposition temporaire et de représentation, qu'elles soient théâtrales, cinématographiques ou musicales. La polyvalence de cet espace est possible grâce à des gradins télescopiques qui s'intègrent dans l'alignement de la nef centrale. Une fois refermée, le bloc s'intègre dans l'espace et devient support à exposition (voir le plan au 1.200<sup>e</sup>, représenté avec la disposition lors d'un vernissage). Tandis que la partie supérieure en mezzanine sert pour la régie.

Entre le profane, la nef, et le sacré, le chœur, un espace pallier est aménagé avec les deux entrées latérales. Le chœur restant à vocation sacrée, il peut devenir un lieu de spiritualité ou bien il sert de lieu de réflexion sur les vertus du bien-être, par exemple. Cette séparation physique franche permet d'isoler le chœur d'éventuelles nuisances sonores ou visuelles vis-à-vis de la nef.

Rappelons que les sacristies latérales, plus récentes possèdent un intérêt moindre comparé à d'autres parties plus anciennes. Donc, il est possible d'y apporter des modifications plus conséquentes. La sacristie Nord est entièrement détruite pour y laisser une entrée contemporaine pour les fidèles. Tandis que la seconde sacristie, au Sud, est détruite pour y construire un espace de réserve, important pour le stockage du matériel, ainsi qu'une loge pour les artistes à l'étage.



0 1 2 5 10 20m



## C. LES INTENTIONS DU PROJET

### *1.Requalification des espaces*

Connecté à l'église par un passage transversal, entièrement vitré, le presbytère abrite la cafétéria et le lieu de coworking. Ces espaces sont en relations directes avec le parvis ainsi que le jardin. En l'état, la plupart des baies sont maintenues. Toutefois, certaines sont agrandies pour s'ouvrir plus sur les extérieurs. A l'étage, une mezzanine accueille l'atelier créatif créant une double hauteur qui donne sur l'ancienne charpente. A l'opposé, le gîte est proposé aux randonneurs ou aux touristes pour offrir un lieu de repos.

La tour de l'église est pensée comme un lieu muséal pour les objets d'art religieux. Lors d'une réaffectation d'édifice culturel, il est favorable de garder les objets d'art religieux sur le site. Entreposés dans des archives, ils sont rarement mis en valeur. Les objets religieux de l'église, (voir annexe) ainsi que ceux d'autres sites, sont conservés et exposés in situ, en collaboration avec le CHASHa situé à l'abbaye de Bonne-Espérance. Scénographier le parcours mène à un belvédère en partie supérieure.

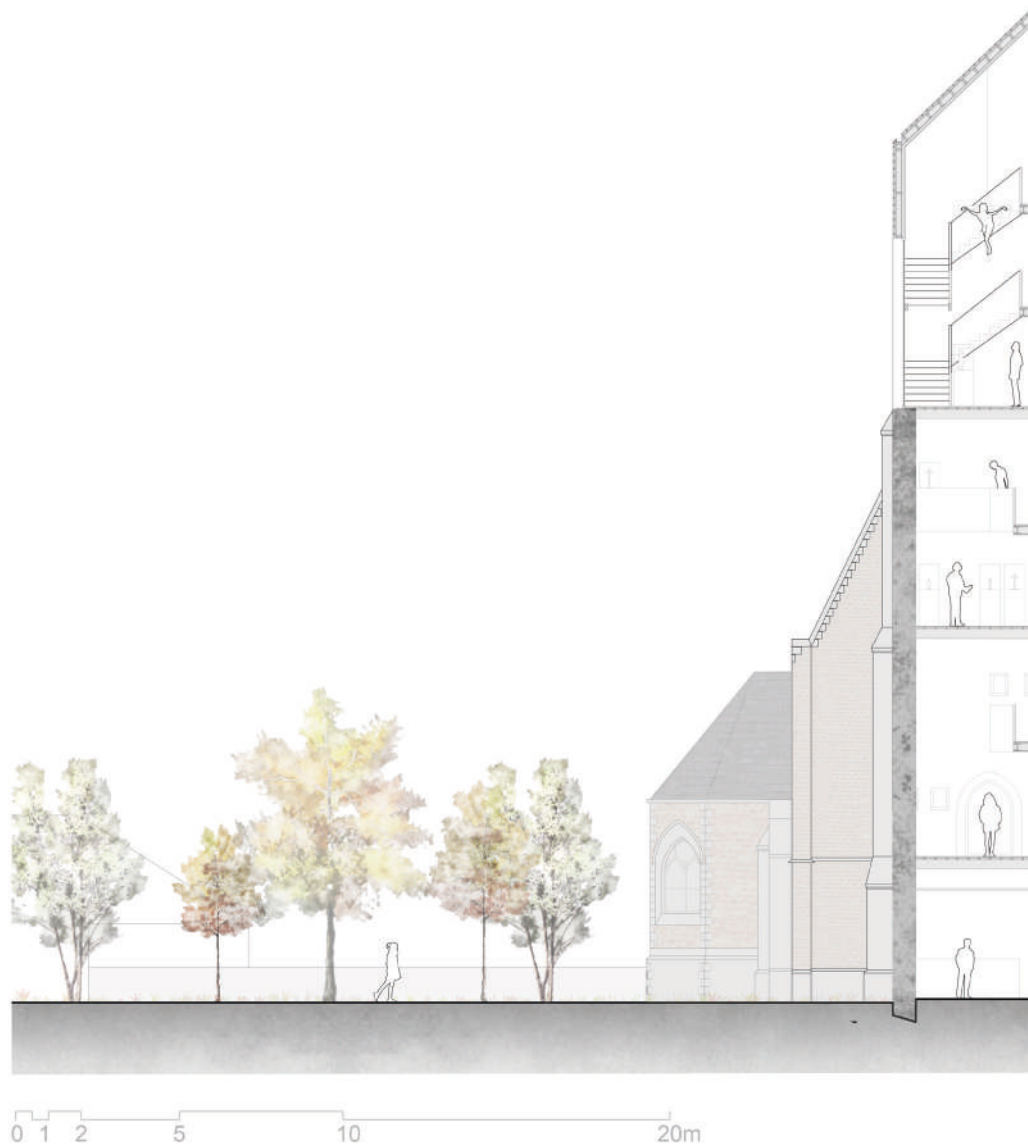
Toutefois pour y accéder, le contrefort sud présentant des problèmes, j'ai pris le parti de le remplacer par une nouvelle structure avec un système porteur léger. Accolée à l'ancienne, l'intervention s'y greffe de manière contemporaine, créant aussi le lien entre l'église et le presbytère.

Les liaisons internes entre la structure et la tour sont les supports de plateaux où se déroule l'exposition. Ces derniers, en demi-niveaux, permettent des jeux de vue entre les étages. Divers degrés de luminosité varient selon les objets à exposer. Tout en haut, l'extension est habitée, avec une vue sur le ciel, puis au dernier niveau, une vue sur l'entrée du village et sur Sars-la-Buissière.

Fig. 98. Plans de niveaux

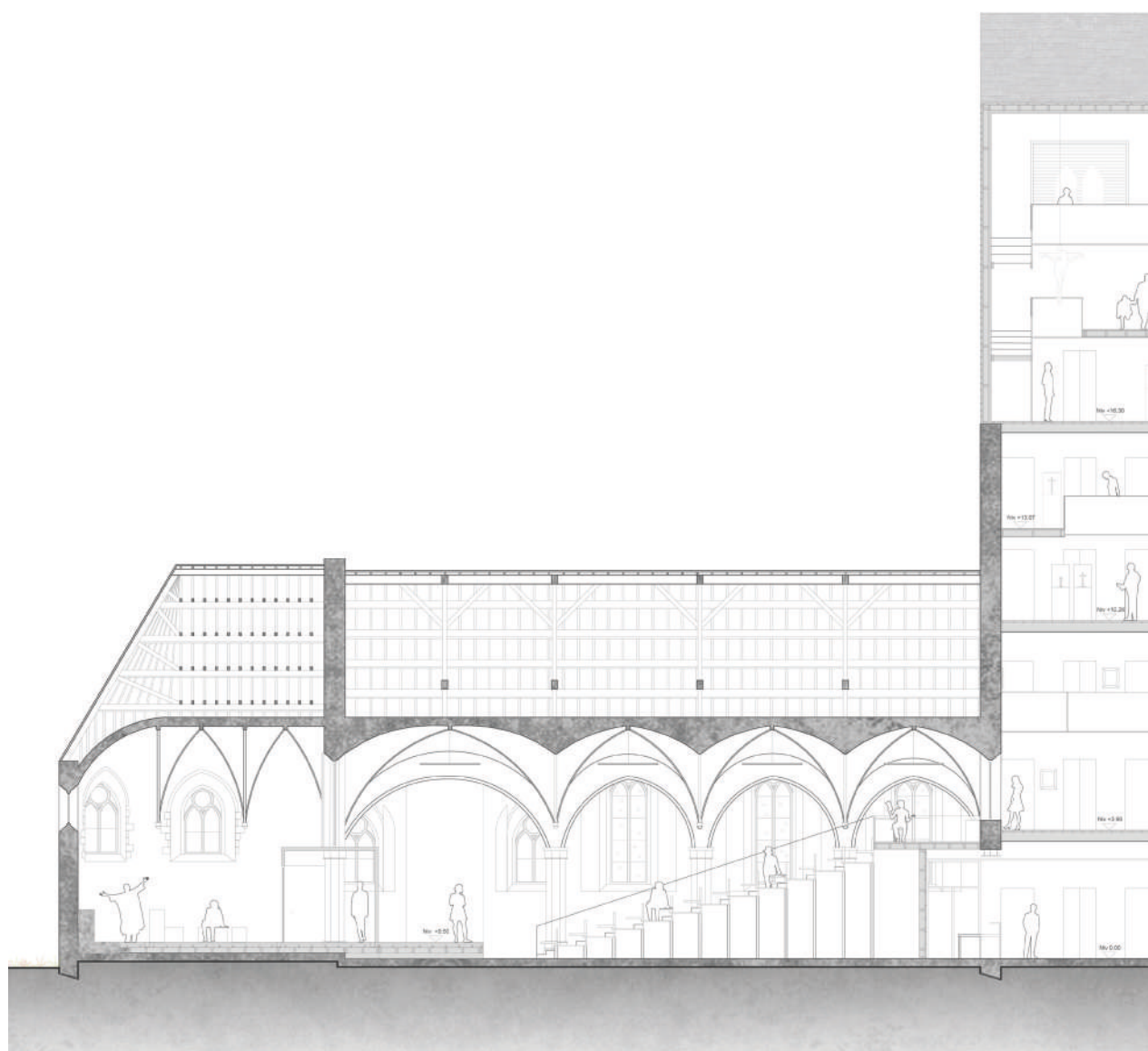
Fig. 99. Coupe transversale (page suivante)

Fig.100. Coupe longitudinale (page suivante)









0 1 2 5 10 20m





- Acoustique
- Luminosité
- Technique
- Technologique



### *2. La gestion de l'acoustique, du thermique, du technique, et la lumière*

Idéalement, l'église est isolée dans ses combles, et les châssis sont remplacés. L'espace est chauffé à deux endroits, soit dans le chœur et au niveau de l'accueil. Dans le premier, la différence de niveau avec le sol de la nef, permet la création d'un socle avec les éléments de chauffage intégrés, où la chaleur ressort par des grilles. Tandis que dans l'entrée, les techniques passent dans le faux plafond. Et l'acoustique est gérée au moyen de panneaux positionnés au-dessous des voûtes dans la nef.

L'ancienne tour n'est pas isolée, pour garder son cachet intérieur. Toutefois, le mobilier religieux requiert des conditions hydrométriques particulières. Certains de ces éléments sont sensibles à la lumière, aux insectes, à la poussière et les autres constituent une pollution. Mais surtout il faut savoir contrôler l'humidité et la température qui détériorent les matériaux. C'est pour cela que, de manière générale, des vitrines thermo-hydrographiques protègent ces objets en relevant les températures et en maîtrisant le taux d'humidité.

La luminosité est maîtrisée par un système de volet au niveau de ses fenêtres, sauf au niveau du chœur. La partie supérieure, de l'arche le séparant de la nef, est vitrée pour garder la continuité visuelle de l'espace. Toutefois, un volet permet de fermer totalement l'espace. Des capteurs solaires photovoltaïques sont posés sur la façade Sud, apportant un peu d'énergie et animant ces derniers par la même occasion. Au niveau de la tour exposée Sud-Est, l'ouverture supérieure est ajourée avec un brise-soleil, reprenant la forme des anciens abat-sons néogothiques, freinant la surchauffe.



## D. LA NOUVELLE TOUR

### 1. Restaurer l'ancien clocher

Avant d'aménager la tour, il est nécessaire de la restaurer. Pour cela, il faut faire des zonages dans les maçonneries d'élévation pour vérifier la bonne cohérence des murs. Certains endroits nécessiteront des injections de coulis de renforcement, à la chaux hydraulique. Elles redonnent de la cohésion entre les éléments, là où le mortier ancien a disparu. Avant de restaurer le parement. Il faut retirer les végétaux. Puis un traitement anti-mousse évitera que les plantes ne reviennent et n'abiment la maçonnerie. Concernant cette dernière, il est conseillé de refaire le parement de la façade en faisant un remaillage et un rejointoyage des briques avec un mortier à la chaux.

### Cas de la tourelle de la cathédrale Saint-Paul, à Liège

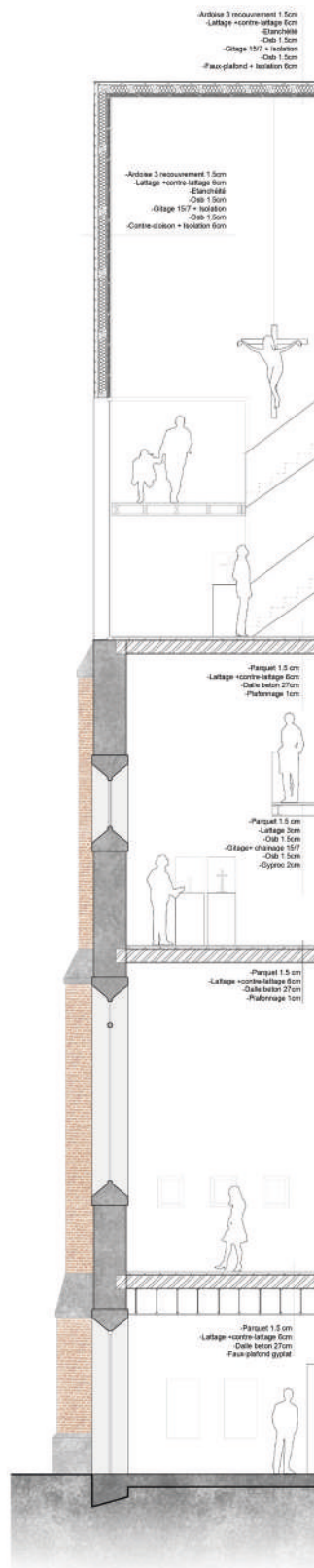
En 2008, la cathédrale de Liège se voit aménagée d'un espace pour le Centre d'interprétation du Trésor de la Cathédrale. Monument classé, ses combles ainsi que des galeries du cloître sont restaurées. Une analyse de l'état sanitaire du bâtiment a révélé deux éléments préoccupants. Un mur gouttereau de la cathédrale est affecté par un hors-plomb, c'est-à-dire un écartement d'une trentaine de centimes entre le haut et le bas du mur. Tandis que la charpente possède des défauts structurels. Ainsi, le bâtiment se déformant, l'atelier Beguin - Massart – Janssen et le bureau Greisch ont envisagé la construction d'une dalle, plus précisément une poutre-diaphragme de béton. Ancrée dans les maçonneries, cette structure stabilise l'ensemble (Greisch, 2021<sup>100</sup>).

Néanmoins, il était nécessaire de maintenir le tout avec une tour qui sert de contrefort. En plus de sa fonction structurelle, la tourelle sert de sortie de secours. A l'intérieur s'intègre un escalier en corten, réalisé d'un seul tenant (Beguin-massart, 2021<sup>101</sup>). Construite en béton, la teinte grise de la tour, l'intègre parfaitement avec la pierre de l'existant. De plus, ces ébrasements se réfèrent aux ouvertures du gothique. Donc, ce contrefort contemporain est une réponse à la fois à des problèmes structurels et des respects des normes.

Fig. 102. Contrefort contemporain pour la cathédrale de Liège (Greisch, s. d.)

100. Bureau Greisch, Cathédrale Saint-Paul de Liège, (s. d.)

101. Atelier d'architecture Aloys Beguin - Brigitte Massart, Trésors de la cathédrale phase 1, (s. .d.)



0 1 2 5 10m



## D. LA NOUVELLE TOUR

### 2. *Rôle structurel de la nouvelle tour*

Pour accéder à l'ancien clocher, une tour de bois vient la soutenir et forme un contrefort, ou arc boutant, contemporain. Elle est constituée d'un noyau avec un ascenseur en béton autoportant, entouré d'une volée d'escaliers en bois. L'articulation entre l'ancien et le nouveau se fait au moyen d'ouvertures de verre qui dégage des lames de lumière ainsi que des vues, peu communes, comme sur le toit de l'église.

Pour remédier à la stabilité de la tour, sa partie supérieure est maintenue par une dalle en béton armé. Elle solidarise les murs ensemble et permet l'ancrage des pierres en grès saillantes. Au niveau de l'intérieur de la tour, cette dernière nécessiterait la construction de plateaux intermédiaires aussi en béton, situées au niveau de ces raccord avec la pierre. Ils seraient encochés dans la maçonnerie ainsi qu'ancrés avec les contreforts.

Structurellement, la nouvelle intervention est arrimée en quelques points à l'ancienne tour. Réalisée en bois, recherchant la légèreté de la structure. De cela, toutes les autres interventions suivent ce système constructif. Par exemple, les niveaux intermédiaires sont réalisés avec un gîtage et un chainage.



## D. LA NOUVELLE TOUR

### *3. L'ardoise, un matériau aux multiples avantages*

Le choix du revêtement ardoise est le fruit d'une longue réflexion. L'intention de départ était de traiter l'intervention de manière homogène, et ce, avec un même matériau utilisé aussi bien en élévation/façade qu'en toiture. Le matériau se devait d'être léger pour ne pas alourdir la nouvelle structure.

La couleur sombre de cette roche contraste avec les teintes plus rouges et brunes de la brique et gris/brun claires de la pierre. Cette dissemblance permet de clairement différencier les époques.

Déjà présent sur le site pour la toiture de l'église, et celle du presbytère, l'ardoise recouvre traditionnellement les clochers. Ici, elle unifie les interventions sur les bâtiments existants. Enfin, symboliquement réaliser cette extension dans le même matériaux que la construction précédente, mais de manière plus contemporaine, ne fait que renforcer la symbolique de ce nouveau repère.



Fig. 103. 104. 105. 106 Vues (Enscape)







A travers cette proposition, le projet se lie à la fois à l'identité de l'église mais aussi du village. Il se préoccupe des divers usagers qu'il convoque. Les nouvelles fonctions inscrivent le bâtiment dans la société active. Elles sont issues de réflexions concernant le contexte social, culturel, et environnemental des environs. Enfin, l'intervention majeure, la tour convoque l'ancien clocher et redonne un signal au village.

Pour que le site puisse pérenniser, sa gestion pourrait être confiée au Comité de l'Enclos. Il est envisageable que les locaux de coworking puissent être loués apportant une rentrée d'argent, tout comme une participation financière par les billets d'entrée au spectacle ou par la location de la nef pour des répétitions entre autres.

Personnellement je pense que la réaffectation partielle permet de faire une transition en douceur intéressante, entre sa fonction d'origine et son nouveau rôle dans la société. Si le lieu n'est pas dénaturé, l'édifice ainsi que ces fidèles sont respectés. Il faut donner à la société. Ici, l'identité locale se retrouve renforcée par le prisme de son patrimoine. L'église est remise au milieu du village, aussi bien visuellement que dans la vie de ses habitants.











## CONCLUSION

Ce mémoire avait pour ambition de comprendre en quoi la réaffectation des églises permet la valorisation du centre de nos villages ? En particulier, concernant l'église Saint Rémy de Bienne-lez-Happart.

Il a fallu comprendre la singularité du site et de ses environs, tout en décortiquant la valeur d'existence de l'église, c'est-à-dire son histoire, son identité, son potentiel, etc... Associée à une analyse poussée du village, il est possible d'hypothétiser une valeur d'usage pertinente. Mais tout cela n'aurait pu être possible sans m'intéresser à des exemples concrets, déjà réalisés, pour savoir dans quelle direction aller.

De ce projet, j'ai tiré une satisfaction. Il marque mon engagement personnel envers le patrimoine. Affirmant une prise de position ainsi qu'une expression architecturale assumée et justifiée. Par ce travail, j'apporte une réponse possible envers un bâtiment dont la situation actuelle déplaît. J'ai appris à travailler diverses échelles, m'intéressant au paysage qui nous entoure. Ici, j'ai compris la doctrine de mes enseignants « rien ne doit être gratuit, tout doit avoir du sens ». Une attention au contexte, la forme architecturale, les proportions, les articulations, le seuil, la lumière, ou encore l'acoustique. Tous les éléments doivent donner du sens au projet. J'ai développé des compétences concernant l'écoute, le compromis, la recherche et l'analyse de bâtiments anciens. Pour mener à bien un projet, l'architecte doit s'entourer. L'écoute des protagonistes est primordiale.

Par ce travail ma sensibilité vers le patrimoine et l'architecture, s'est retrouvée renforcée. De plus ma créativité s'est libérée lorsque j'ai compris que sauvegarder un bâtiment ce n'est pas le cristalliser. Bien au contraire. La difficulté a été de m'émanciper de l'ancien. Hésitant à me confronter à ce bâtiment, qui impose le respect, j'ai pris conscience que de détruire, si cela est fait de manière judicieuse et raisonné, doit apporter plus au bâtiment, en vue de l'améliorer. Et qu'il est toujours possible d'intervenir sur un bâtiment, même si la situation présage le contraire.

Ajouter à cela la difficulté d'aborder un tel sujet, qui reste sensible à chacun. Confrontant à des avis divers d'où les débats parfois houleux sur leur future réaffectation. Une fois désaffectée, une église reste-t-elle toujours une église ? En tant que bien architectural et patrimonial, l'édifice renverra toujours une connotation religieuse. Toutefois sous un œil canonique, culturel et constitutionnel, « Dieu n'habite plus ici ». Mais, je pense que dans l'idéologie des gens, surtout dans celui des fidèles, une église restera toujours une église, d'où la nécessité d'intervenir avec respect.

## CONCLUSION

Pour aller plus loin dans ce travail, il aurait fallu lister et analyser, les églises en état d'abandon, et/ou de délabrement, pour mesurer l'étendue du problème. Bien entendu, ce résultat ne serait possible qu'avec la collaboration des services du patrimoine (AWaP), avec les divers évêchés du pays. Concernant le site de Saint-Rémy, je suis consciente qu'un diagnostic des pathologies intérieures dans le presbytère serait nécessaire. Il faudrait pratiquer une analyse de la charpente, inspecter les pieds de toitures, ainsi que les raccords entre différentes toitures, pour intervenir avec plus de connaissances que ce que j'avais à ma disposition. Enfin quand l'église sera de nouveau accessible, la tour ainsi que les colonnes seront à inspecter.

Sur le plan social et humain, j'ai compris que les interactions entre les principaux protagonistes, politiques, associations, sont la clef pour mener à bien un tel projet et assurer sa pérennité. Sans oublier que la population ne doit pas être laissée pour compte. Il faut être à l'écoute des divers intervenants, entendre leur avis, pour intervenir de manière juste en prenant en considération leur point de vue. L'architecture est utile à notre société. Certes elle doit aider les bâtiments, néanmoins elle est surtout là pour les Hommes.

*« Intervenir dans un village, aujourd'hui, ce n'est pas d'abord poser un acte individuel, c'est avant tout continuer un processus, c'est apporter une pierre à l'édifice commun <sup>102</sup> »*

Ainsi j'espère qu'avec ce travail s'est éveillé en vous une prise de conscience sur la beauté cachée du patrimoine qui nous entoure. Et pour conclure sur la citation introductive de Victor Hugo ; les réponses à nos enjeux futurs viendraient-elles de notre passé ? Je pense que pour cela, le seul moyen de le savoir n'est non pas de rêver mais d'y croire.















## **BIBLIOGRAPHIE**

## CITATIONS

- AUMARD, S., L'église paroissiale et les campagnes médiévales, Journal OpenEdition, 2010, consulté le 25.05.2021 à l'adresse. <https://journals.openedition.org/cem/11449#text>
- HUGO V., (1802-1885), cité dans ouest-france.fr. (s. d.). Ouest-France - citation du jour, consulté le 10.09. 2020, à l'adresse <https://citations.ouest-france.fr/citation-victor-hugo/avenir-porte-passe-cle-121125.html>
- PREVERT J., Fatras, Gallimard, (1977, cité dans ouest-france.fr (s. d.) Ouest-France -citation du jour, consulté le 19.01.2021, à l'adresse <https://citations.ouest-france.fr/citation-jacques-prevert/chaque-eglise-toujours-quelque-chose-33941.html>
- VIOLET-LE-DUC, E., Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle – Tome 3, s.d

## CHARTES ET LOIS

- ICOMOS (1965) Charte internationale sur la conservation et la restauration et la restauration des monuments et sites, IIème congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques ICOMOS, 1964, Venise. [https://www.icomos.org/charters/venice\\_f.pdf](https://www.icomos.org/charters/venice_f.pdf)
- Code de droit canonique (s. d.), Droit Canonique, Livre IV la fonction de sanctification de l'Eglise, Troisième partie des lieux et des temps sacrés, §1 et §2 C.F.R., en vigueur depuis le 27/11/1983, <https://www.droitcanonique.fr/codes/cic-1983-1/c-1222-cic-1983-1222>

## COURS

- BOLLE C., LTARC 1366, La réaffectation du patrimoine religieux, UCLouvain, Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme, LOCI Tournai, novembre 2019

## OUVRAGES

- BRIGODE S., Cité courants architecturaux et monuments du Hainaut, le groupe hennuyer d'archi gothique, dans A.C.A.E, 1965, p. 160-168, [http://www.crae.be/pdf/TOME14/T14%20-%20A16%20-%20Courants%20architecturaux%20et%20monuments%20du%20Hainaut%20\\_reconnu.pdf](http://www.crae.be/pdf/TOME14/T14%20-%20A16%20-%20Courants%20architecturaux%20et%20monuments%20du%20Hainaut%20_reconnu.pdf)
- COOMANS Th., Les églises en Belgique. Aspect architecturaux, enjeux juridiques et approche patrimoniale, in MORRISET L.K., NOPPEN L. COOMANS Th., Quel avenir pour quelles églises ? / What future for which churches, Patrimoine urbain, 2006, p. 41-72.
- CORBIN A., (2013). Les cloches de la terre, paysage sonore et culture sensible dans les campagnes du XIXe siècle, Paris, Albin Michel, 1994 (Champs histoire) (French Edition). FLAMMARION. [https://www.persee.fr/doc/r1848\\_1265-1354\\_1995\\_num\\_11\\_1\\_2225\\_t1\\_0148\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/r1848_1265-1354_1995_num_11_1_2225_t1_0148_0000_2)
- FOULON R., La Thudinie, Fédération du Tourisme de la Province du Hainaut, Belgique, 1982, 103 p.
- GAUDEMET J., La paroisse au Moyen Âge, 1973, p. 5-21? [https://www.persee.fr/doc/rhef\\_0300-9505\\_1973\\_num\\_59\\_162\\_1485](https://www.persee.fr/doc/rhef_0300-9505_1973_num_59_162_1485)
- LE BRAS G., L'église et le village, Flammarion, France, 1976, 289 p.

- MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE. Villages wallons, leçon d'urbanisme, 1984, p. 135
- MORISSET L., NOPPEN L., COOMANS Th., Quel avenir pour quelles églises ? / What futur for which churches, 2006, 608 p.
- P. TISON, S. DEVOLDERE, I. STRAUVEN & M. NOLA, Les Brigittines- Métamorphose d'un lieu, d'un quartier, Turin, 2007.
- SUTTER Éric, Code et langage des sonneries de cloche en Occident, novembre 2006, 17 p. [http://campanologie.free.fr/pdf/Code\\_et\\_langage\\_des\\_cloches.pdf](http://campanologie.free.fr/pdf/Code_et_langage_des_cloches.pdf)

## DICTIONNAIRES ET LEXIQUES :

- FEUILLET M., Lexique des symboles chrétiens, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2017, p. 5-128.

## MANUELS :

- CIPR (Commission interdiocésaine du patrimoine religieux), Réaliser l'inventaire d'une église paroissiale, manuel pratique, Namur, 2016, p. 96 <https://cipar.be/wp-content/uploads/2020/04/Manuel-dinventaire.pdf>

## MEMOIRES :

- CREMER L., Les habitants sont-ils des nouveaux acteurs dans la perpétuation du patrimoine religieux ? L'avenir des églises pris en main par les communautés rurales avec l'aide de l'architecte, Liège : Faculté des sciences appliquées, Université de Liège, 2018, 168 p.
- DAUBE F., Méthodologie pour la réaffectation des églises catholiques, Liège : Faculté des sciences appliquées, Université de Liège, 2012, 115 p.
- DELFOSSE A., La réaffectation du patrimoine religieux ; vers un changement d'atmosphère, Université Catholique de Louvain, Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme, LOCI Tournai, 2019-2020, 219 p.
- DURY T., Ruralités et transformations, ENSA Clermont-Ferrand, 2016, 182 p MAWET J., L'usage partagé dans les églises, des réponses architecturales à des problèmes de société, Liège : Faculté des sciences appliquées, Université de Liège, 2015, 113 p.
- STEYER M., Pertinence, Justesse, & Respect, Les questions à se poser lors de la reconversion de notre patrimoine religieux, Faculté d'architecture et d'urbanisme, Umons, 2020, 119 p
- VIATOUR E., Centralité en milieu rural, pluralité de la notion de centre comme élément de réflexion sur la revitalisation des villages, Université de Liège, 2018, 204 p.

## REVUES

- CPDT, Atlas des Paysages de Wallonie 4, La Haine et la Sambre, Liège, décembre 2012, p. 12-27 <https://cpdt.wallonie.be/publications/atlas-des-paysages-de-wallonie/atlas-des-paysages-de-wallonie-4>
- Cercle de recherche d'Histoire et d'Archéologie de Lobbes (CRAL), Bienne-lez-Happart, suite et fin, Haut Pays de Sambre, n°60, décembre 2004, p. 8 <http://www.cral-lobbes.be/archives/publications/haut-pays-de-sambre/haut-pays-de-sambre-58-63/>
- Cercle de recherche d'Histoire et d'Archéologie de Lobbes (CRAL), Bienne-lez-Happart (6543), Haut Pays de Sambre n°74, juin 2009, p. 18-20 [http://www.cral-lobbes.be/archives/wp-content/uploads/2017/01/CRAL\\_HPS\\_2009\\_74\\_3.pdf](http://www.cral-lobbes.be/archives/wp-content/uploads/2017/01/CRAL_HPS_2009_74_3.pdf)
- Cercle de recherche d'Histoire et d'Archéologie de Lobbes (CRAL), Les vitraux de l'église Saint-Rémy à Bienne-lez-Happart, Haut Pays de Sambre n°92, mai 2015, p. 6-21, [http://www.cral-lobbes.be/archives/wp-content/uploads/2020/06/CRAL\\_HPS\\_2015\\_92\\_2.pdf](http://www.cral-lobbes.be/archives/wp-content/uploads/2020/06/CRAL_HPS_2015_92_2.pdf)

## RAPPORTS

- HANIN Y., BOTTIEAU V., COCLE D., DAWANCE B., PAQUAY J.-F. et. al. Schéma de structure communal de Lobbes, phase 1 : analyse de la situation existante. (2013) 265 + 12 cartes au 1/10.000e pages, <http://hdl.handle.net/2078.1/128245>
- PCDR Rendeux, Nouvelle affectation de l'église de Marcouray, extraits de Procès-verbaux des réunions du GT3, 1999
- Rapport annuel de l'Eglise catholique en Belgique (2019), L'Eglise Catholique en Belgique 2019, consulté le 06.09.2020 à l'adresse [https://newsletter.cathobel.be/191204/Eglise\\_catholique\\_en\\_Belgique\\_2019-Rapport\\_annuel\\_2019.pdf](https://newsletter.cathobel.be/191204/Eglise_catholique_en_Belgique_2019-Rapport_annuel_2019.pdf)
- SÄGESESSER C., Rapport annuel de l'Eglise catholique en Belgique : un portrait chiffré riche d'enseignements, Les @nalyse du CRISP, p.2, en ligne, 8 décembre 2018, consulté le 08.09.2020 à l'adresse [www.crisp.be](http://www.crisp.be).
- Schéma de structure communal de Lobbes, phase 1 : analyse de la situation existante» (2013), consulté le 18.10.2021 à l'adresse <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:128245>

## WEBOGRAPHIE

- Atelier Jean Régniers (2010), Historique, consulté le 11.04.2021 à l'adresse <http://www.ajregniers.be/fr/index.php?historique>
- Bureau Greisch (s. d.), Église Saint-Martin à Ferrières - Remplacement du clocher, consulté le 28.04.2021 à l'adresse [https://www.greisch.com/projet/eglise\\_st\\_martin\\_ferrieres/](https://www.greisch.com/projet/eglise_st_martin_ferrieres/)
- CNRTL (2012), Panthéon : Etymologie de Panthéon, consulté le 10.03.2021 à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/etymologie/panth%C3%A9on>



- Culture Jodoigne (2013), La chapelle Notre-Dame du Marché, consulté le 05.04.2021 à l'adresse <http://www.culturejodoigne.be/centre-culturel/la-chapelle>
- Fondation Eglises Ouvertes (2021), Un réseau d'Edifices religieux ouverts et accueillants, consulté le 02.04.2021 à l'adresse <https://openchurches.eu/fr>
- Fondation patrimoine de Wallonie, Vade-Mecum S.O.S Patrimoine rural, 2015, p 50, consulté le 04.09.2020 à l'adresse [https://www.frw.be/uploads/7/8/3/9/78394446/sos\\_patrimoine\\_-\\_global.pdf](https://www.frw.be/uploads/7/8/3/9/78394446/sos_patrimoine_-_global.pdf)
- G'Lobbés Trotters (2018), Bienne-Lez-Happart : un village qui a beaucoup changé, consulté le 14.04.2021 à l'adresse <http://globbestrotters.be/histoire/128>
- Les Sentiers de Grande Randonnée Asbl (s. d.). GR 655 Sentier vers Saint-Jacques-de-Compostelle, consulté le 11.04.2021 à l'adresse <https://grsentiers.org/topo-guides/80-gr-655-sentier-vers-saint-jacques-de-compostelle.html>
- Lobbés (2015), La collégiale Saint-Ursmer, consulté le 07.04.2021 à l'adresse <http://www.lobbes.be/pdf/tourisme/Depliant-coll%C3%A9giale-Lobbés.pdf>
- Qualité Village Wallonie (s. d.), Les kiosques à musique au centre de la vie locale.. consulté le 11.04.2021 à l'adresse <https://www.qvw.be/fr/%7Cles-kiosques-a-musique-au-centre-de-la-vie-locale.html?back=/&search=kiosque>
- Ravel et véloroutes Wallonie (s. d.), Itinéraires, , consulté le 11.04.2021 à l'adresse <https://ravel.wallonie.be/home/itineraires.html>
- Syndicat Initiative Lobbés (2021), Lobbés et ses villages, consulté le 11.04.2021 à l'adresse <https://www.tourisme-lobbes.be/decouvrir-lobbes/lobbes-et-ses-villages.html>
- Territoires Fondation rurale de Wallonie (2018), Patrimoine rural - consulté le 09.09.2020 à l'adresse <https://territoires.frw.be/>
- Wallonie Patrimoine AWap, Inventaire du patrimoine immobilier culturel (s. d.), consulté le 03.09.2020 à l'adresse [http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site\\_ipic/](http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/)
- YOT (2021), Histoire, consulté le 02.04.2021, à l'adresse [https://www.yot.be/nl/heilige\\_magdalenakerk/geschiedenis/39](https://www.yot.be/nl/heilige_magdalenakerk/geschiedenis/39)
- Open Church (s. d.), Chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne, consulté le 05.04.2021 à l'adresse <https://openchurches.eu/fr/edifices/notre-dame-du-marche-jodoigne>
- Histoire(s) & patrimoine de Charleroi (2007), L'Eglise Saint-Basile, consulté le 16.05.2021 à l'adresse <https://www.charleroi-decouverte.be/pages/index.php?id=589>
- Diocèse de Tournai (s. d.), Unité pastorale : Sambre et Heure (Ham-sur-Heure-Nalinnes - Lobbés – Thuin, consulté le 17.10.2020 à l'adresse <https://www.diocese-tournai.be/paroisses/up/42-sambre-et-heure-ham-sur-heure-nalinnes-lobbes-thuin.html>
- Réseau Wallon de développement rural (s. d.) Développement de l'attractivité des lieux de culte – Fondation Eglises Ouvertes, consulté le 05.04.2021 à l'adresse [https://www.reseau-pwdr.be/sites/default/files/514608\\_201501\\_bp\\_eglises\\_ouvertes.pdf](https://www.reseau-pwdr.be/sites/default/files/514608_201501_bp_eglises_ouvertes.pdf)
- Les Brigittines (s. d.), La chapelle et son histoire, consulté le 07.04.2021 à l'adresse <http://www.brigittines.be/fr/la-chapelle-et-son-histoire/>
- Wallonie-Bruxelles Architectures WBA (s. d.), Extension des Brigittines / SumProject & Studio Andrea Bruno /, consulté le 07.04.2021 à l'adresse <https://wbarchitectures.be/fr/architects/SumProject/Extension-des->

- EUMiesaward (2021), Chapelle de Brigittines, consulté le 06.04.2021 à l'adresse <https://miesarch.com/work/2038>
- SumProject + SumResearch. (s. d.), Brigittines Brussel, consulté le 06.04.201 à l'adresse <https://www.sum.be/brigittines-fr>
- Atelier d'architecture Aloys Beguin - Brigitte Massart, Trésors de la cathédrale phase 1, (s. d.), consulté le 23/05/2021, à l'adresse [http://beguin-massart.be/portfolio\\_page/tresor-de-la-cathedrale-phase-i-2/](http://beguin-massart.be/portfolio_page/tresor-de-la-cathedrale-phase-i-2/)
- Sofatelier (2013), Aménagement du site de l'église Saint-Rémy à Bienne-lez-Happart, consulté le 02.09.2020 à l'adresse <http://sofateliers.blogspot.com/2013/09/le-college-de-ladministration-communale.html>

## ARTICLES DE PRESSE

- JANSSENS T. (2019, 29 avril). A Ferrières, l'église reste un repère grâce à un clocher métallique. Architectura.be, consulté le 28.4.2021, à l'adresse <https://architectura.be/fr/dossiers/acier/30615/a-ferrieres-leglise-reste-un-repere-grace-a-un-clocher-metallique>
- L'église des Récollets est ressuscitée (25.01.2016) DH Les Sports +, consulté le 11.05.2021 à l'adresse <https://www.dhnet.be/regions/mons/l-eglise-des-recollets-est-ressuscitee-56a507313570ed38954aa4b7>
- ARCANGELI, L. D. B. (02.10.2020), Lodelinsart : une église à moitié détruite et des travaux bloqués pour un certain temps, RTBF Info, consulté le 11.05.2021 à l'adresse [https://www.rtbf.be/info/regions/hainaut/detail\\_lodelinsart-une-eglise-a-moitie-detruite-et-des-travaux-bloques-pour-un-certain-temps?id=10598687](https://www.rtbf.be/info/regions/hainaut/detail_lodelinsart-une-eglise-a-moitie-detruite-et-des-travaux-bloques-pour-un-certain-temps?id=10598687)

## VIDEOS ET CONFERENCES

- RTBF (06.03.2021), L'église Sainte-Madeleine dans le journal de la RTBF (La Une) [Vidéo]. YOT, consulté le 02.04.2021 à l'adresse [https://www.yot.be/nl/heilige\\_magdalenakerk/de\\_heilige\\_magdalenakerk\\_in\\_het\\_rtbf\\_journaal/1243](https://www.yot.be/nl/heilige_magdalenakerk/de_heilige_magdalenakerk_in_het_rtbf_journaal/1243)
- Cité de l'architecture & du patrimoine, (03.04.2019), Églises désaffectées : un patrimoine à réinventer, [Vidéo], consulté le 12.11.2021 à l'adresse <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/eglises-desaffectees-un-patrimoine-reinventer-1>
- Extrait du film, Le devenir des églises - Territoire d'à-venir (23.10.2018) réalisé dans le cadre du colloque international sur le devenir des églises - Les collectivités face aux défis de mutation du patrimoine religieux, tenu à Nancy, les 4 et 5 octobre 2018, commandé par le CAUE 54, consulté le 09.09.2020 à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=AXqHdbCzcQ0&t=978s>

## ICONOGRAPHIE

- Page de couverture « Reading between the lines », photographie de Vrancken K. (2011), Œuvre de Gijs et Van Vaerenbergh en collaboration avec Z33, issue du site : [https://yatzter.com/See-through-Church-by-Gijs-Van Vaerenbergh](https://yatzter.com/See-through-Church-by-Gijs-Van-Vaerenbergh).

Fig. 0. Patchwork d'églises, collage de l'auteur

Fig. 1. Investigations sur l'église de Saint-Rémy de Bienne-lez-Happart, dessin de l'auteur sur la base du logo d'André Etienne pour le site [www.meteolobbes.be](http://www.meteolobbes.be)

Fig. 2. Paysage Openfield à Leers-et-Fosteu en Thudinie, photographie de Sébastien Beun (2018), issue de Twitter. <https://twitter.com/hashtag/thudinie>

Fig. 3. L'église au centre du village, vue aérienne de Bienne-lez-Happart, issue du Facebook du Comité de l'Enclos de Saint-Rémy (vers 1960)

Fig. 4. Bienne-lez-Happart à travers les échelles, dessin de l'auteur

Fig. 5. Les abbayes et la Sambre, dessin de l'auteur

Fig. 6. L'abbaye d'Aulne vue du ciel, photographie (s. n., 2014) retouchée par l'auteur, issue du site <https://abbayedaulne.com/fr/>

Fig. 7. Lobbes bordée par la Sambre, photographie de l'auteur (avril, 2021) prise depuis le belvédère de Thuin

Fig. 8. La collégiale Saint-Ursmer de Lobbes, photographie de l'auteur (avril 2012) prise depuis Thuin.

Fig. 9. Lobbes, commune rurale hors influence urbaine, dessin de l'auteur sur la base de la carte, Les aires urbaines en Belgique, de Luyten & Van Hecke (2007), issues de Van Hecke 1998 (modifié), SPF Économie, Direction générale Statistique et information économique.

Fig. 10. Lobbes, étape de l'euro-vélo 3, dessin de l'auteur

Fig. 11. Chemins de randonnées passant dans les environs, dessin de l'auteur

Fig. 12. Le village vue du ciel, WalOnMap, 2015, issue du site [geopotail.wallonie.be](http://geopotail.wallonie.be)

Fig. 13. Bienne-lez-Happart au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, dessin de l'auteur, sur la base de la carte de Ferraris, issue du site <https://www.kbr.be/fr/projets/la-carte-de-ferraris/>

Fig. 14. Bienne-lez-Happart à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dessin de l'auteur, sur la base de la carte de Vandermaelen (1850) et de la carte du dépôt de la guerre (1890), issues du site <https://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Fig. 15. Bienne-lez-Happart dans les années 70's et 90's, dessin de l'auteur, sur la base d'orthophotos (1971), issues du site <https://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Fig. 16. Bienne-lez-Happart en 2020, dessin de l'auteur, sur la base d'orthophotos (2001-2020), issues du site <https://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Fig. 17. Synthèse de l'évolution urbanistique de Bienne-lez-Happart, dessin de l'auteur

Fig. 18. Tronçon manquant de la RN 54, dessin de l'auteur, sur la base de la carte Localisation du projet de RN54 dans le réseau autoroutier transfrontalier, du CREAT, étude d'incidence RN54, (2009), p. 206

Fig. 19. Itinéraire actuel de la RN 54, passant par Bienne-lez-Happart, dessin de l'auteur, sur la base de la carte Le tracé retenu pour le prolongement de la RN54, du CREAT, étude d'incidence RN54, (2009), p. 207

Fig. 20. La mobilité à Bienne-lez-Happart, dessin de l'auteur

Fig. 21. Les acteurs de Bienne-lez-Happart, dessin de l'auteur

Fig. 22. Messe dominicale à la Collégiale de Lobbes, photographie (2017) retouchée par l'auteur, issue du site Facebook de la paroisse Saint-Ursmer de Lobbes

Fig. 23. Le statut des églises du doyenné de Thuin, dessin de l'auteur



- Fig. 24. L'église de Saint-Rémy en péril, photographie de l'auteure (octobre 2020)
- Fig. 25. Vue sur l'église depuis l'entrée du village, au sud, photographie de l'auteure (octobre 2020)
- Fig. 26. Vue sur l'église depuis l'entrée du village, au nord, photographie de l'auteure (octobre 2020)
- Fig. 27. L'église située dans un coude, vue aérienne issue du site <https://geoportail.wallonie.be/walonmap>
- Fig. 28. L'église de style hennuyère, photographies de l'auteure (octobre, 2020)
- Fig. 29. Plans, coupes et élévation de la situation existante, dessins de l'auteure
- Fig. 30. L'église Saint-Rémy vers 1950, vue sur sa façade nord, carte postale (s. n., s. d.) issue du site [users.belgacom.net](https://users.belgacom.net)
- Fig. 31. Étude chronologique de l'évolution de l'église Saint-Rémy, dessin de l'auteure
- Fig. 32. L'église Saint-Rémy avec son clocher, photographie transmise par Sophie Delloue (2012)
- Fig. 33. Récapitulatif historique de l'évolution de l'église Saint-Rémy, dessin de l'auteure
- Fig. 34. Mobiliers appartenant à l'église, photographies transmises par Sophie Delhoue (2012)
- Fig. 35. L'église Saint-Rémy vers 1950 ainsi que du jardin de la cure, carte postale (s. n., s. d.), issue du site [users.belgacom.net](https://users.belgacom.net)
- Fig. 36. Vestige du mur du jardin de la cure, photographie de l'auteure (octobre 2020)
- Fig. 37. Une église dénuée de parvis, photographie de l'auteure prise depuis l'entrée ouest
- Fig. 38. Ancien cimetière de l'église, photographie de l'auteure (2021)
- Fig. 39. Détachement de la façade de la sacristie nord, photographie de l'auteure (2021)
- Fig. 40. Façade sud du presbytère, photographie de l'auteure (2021)
- Fig. 41. Etude des pathologies et de l'état sanitaire de la façade ouest, dessin de l'auteure
- Fig. 42. Classement de valeur des parties de l'église, dessin de l'auteure
- Fig. 43. Subdivisions possibles dans l'église, dessin de l'auteure
- Fig. 44. L'église au centre du village, vue aérienne de Bienne-lez-Happart, issue du Facebook du Comité de l'Enclos de Saint-Rémy (s. n., vers 1960)
- Fig. 45. Les églises dans le paysage, photographies de l'auteure
- Fig. 46. L'Angélus, Huile sur toile de Millet J-Fr. (1857-1859), H. 55,5 ; L. 66 cm, Paris, musée d'Orsay, Legs d'Alfred Chauchard, 1909, ©RMN-Grand Palais (Musée d'Orsay) / Hervé Lewandowski, issu du site [https://m.musee-orsay.fr/fr/oeuvres/commentaire\\_id/zoom/langelus-339.html](https://m.musee-orsay.fr/fr/oeuvres/commentaire_id/zoom/langelus-339.html)
- Fig. 47. Nouveau clocher de Ferrières, photographies (s.d), issues du site <https://www.greisch.com/projet/eglise-st-martin-ferrieres>
- Fig. 48. Fidèles en train de prier, photographie de NaughtyNut (s.d), issue du site <https://insidermonkey.com/blog/15-biggest-churches-in-the-world-579926/>
- Fig. 49. Évolution de la pratique religieuse catholique en Belgique (1977-2018), Graphique de l'auteure, sur base des observations de SÂGESESSER Caroline, Cultes et laïcité, Bruxelles, CRISP (Dossier n° 78), 2011, p. 73 ; Rapport annuel. L'Église catholique en Belgique, novembre 2018, p. 15 ; Rapport annuel de l'Église catholique en Belgique, décembre 2019, p. 15.
- Fig. 50. Eglise Sainte Basile abandonnée (Charleroi), photographie de Frédéric Charles, (s. d.)
- Fig. 51. Eglise de Lodelinsart (Charleroi) en cours de destruction, photographie de l'auteure (2021)

Fig. 52. Eglise du Sacré-Cœur, à Binche, photographie de (Johan Mares (@Belgiumview, s. d.), issue du site : [belgiumview.com](http://belgiumview.com)

Fig. 53. Intérieur de l'église de Maastricht (de Roos Aldershoff, s.d.), photographie issue du site [miesarch.com](http://miesarch.com)

Fig. 54. Quel avenir possible pour une église abandonnée, dessin de l'auteur

Fig. 55. 56 et 57. Bâtiments historiques réaffectés, photographies issues d'internet

Fig. 58. Diagramme des émissions mondiales de CO2 (2017), © 2018 2030. Inc. / Architecture 2030. All Rights Reserved. Data Sources : UN Environnement Global Status Report 2017: EIA International Emery Outlook 2017, <https://tlc-engineers.com/ideas/thought-leadership/carbon-operational-vs-embodied/>

Fig. 59. Cycle de vie d'un bâtiment, d'un parcours linéaire à une conception circulaire, dessin de l'auteur

Fig. 60. Fig. Analyse rapide de la luminance de l'église, dessin de l'auteur avec VeluxDaylight.

Fig. 61. Vitrage de l'abbatiale de la Paix Dieu, avec un système photovoltaïque (Paix-Dieu, 2020)

Fig. 62. Type de réaffectation, schéma de Daube F., (2012) de son mémoire « Méthodologie pour la réaffectation des églises catholiques », 2012, p. 43

Fig. 63. Patchwork des réaffectations, collage de l'auteur,

Fig. 64. L'église Sainte-Madeleine lors d'un événement, photographie de YOT (s. d.)

Fig. 65. 70. 78. 83. et 88. Position des églises étudiées en Belgique, dessin de l'auteur

Fig. 66. Plan de l'église avec l'intervention, de l'auteur, sur base des plans de Julian Mawet)

Fig. 67. Installations dans l'église, photographies Tom Callebaut, (s. d.)

Fig. 68. Un socle aménagé, photographie de YOT (s. d.)

Fig. 69. La chapelle de Jodoigne lors d'une exposition, photographie transmise par Xavier Wilikek (s. d.)

Fig. 71. Plan de l'église avec l'intervention, dessin de l'auteur, sur base des plans de Philippe Honhon

Fig. 72. L'église en mode spectacle (de l'auteur)

Fig. 73. Schémas de l'organisation de l'église, dessin de l'auteur, sur base des plans de Philippe Honhon

Fig. 74 Système de volet et nouvelle sacristie, photographies de l'auteur, (mars 2021)

Fig. 75. Détails du système d'affichage, de Philippe Honhon (s. d.), image retouchée par l'auteur

Fig. 76. La nef en mode exposition, photographie transmise par Xavier Wilikek (s. d.)

Fig. 77. Les Brigitinnes, salle de réception et de représentation, issue du site [Parcum](http://Parcum.com) (s. d.)

Fig. 79 Plan programmatique, dessin de l'auteur

Fig. 80. Intérieurs de la nouvelle intervention, photographies de Sum+Projet et de Brigitinnes.be (s. d.)

Fig. 81. Tension entre l'ancienne façade et la nouvelle, photographie issue du site des Brigitinnes.be (s. d.)

Fig. 82. Eglise de Marcouray devenue salle des fêtes, issue d'internet

Fig. 84. Plan et coupe programmatiques, dessin de l'auteur à partir des plans de Fabienne Hennequin

Fig. 85. Intérieure de l'extension

Fig. 86. Nouvelle extension sur le flanc de l'église, photographie de l'auteur

Fig. 87. Entrée de Cowor-Cœur, photographie de Fernandez Gonzalez J., (2021)

Fig. 89. Open-space pour travailler en mezzanine, photographie de Fernandez Gonzalez J., (2021)

Fig. 90. Le chœur devenu réfectoire, photographie de Fernandez Gonzalez J., (2021)

Fig. 91. La nef aménagée de volumes, photographie de Fernandez Gonzalez J., (2021)

Fig. 92. Chapelle latérale devenue bureau, photographie de Fernandez Gonzalez J., (2021)

Fig. 93. L'église au coeur du village, plan d'implantation du site à l'échelle du village (de l'auteur)

Fig. 94. Reconnection entre la place verte et l'église (de l'auteur)

Fig. 95. Retrouver un espace public (de l'auteur)

Fig. 96. Le site ceinturée par une voie végétale (de l'auteur)

Fig. 97. Connecter l'église et le presbytère (de l'auteur)

Fig. 98. Plans de niveaux (de l'auteur)

Fig. 99. Coupe transversale (de l'auteur)

Fig.100. Coupe longitudinale (de l'auteur)

Fig. 101. Préoccupation des techniques (de l'auteur)

Fig. 102. Contrefort contemporain pour la cathédrale de Liège 5Bureau Greisch, s. d.)

Fig. 103. Consolidation de la tour et raccord la nouvelle intervention, détails technique (de l'auteur)

Fig. 103. 104. 105. 106 Vues (Enscape, de l'auteur)

Fig. 107. 108. 109. 110. Atmosphères intérieures (de l'auteur)

Fig. 111. Le nouveau repère de Bienne-lez-Happart (de l'auteur)

Fig. 112. Vue depuis le chemin relié à la place verte, photo de maquette (de l'auteur)





## ANNEXES

Tableau récapitulatif des églises réaffectées dans le Hainaut

| Quoi ?                                   | Provinces      | Entités                        | Classement |
|------------------------------------------|----------------|--------------------------------|------------|
| Abbatiale Abbaye Paix-Dieu               | Liège          | Amay (ville)                   |            |
| Abbaye de Floreffe                       | Namur          | Floreffe (ville)               | Classement |
| Abbaye de Stavelot                       | Liège          | Stavelot (ville)               | Classement |
| Abbaye N-D du Vivier                     | Namur          | Marche-les-Dames (village)     | Classement |
| Abbaye d'Aulne, Eglise Saint-Joseph      | Hainaut        | Thuin (ville)                  |            |
| Ancien Carmel                            | Hainaut        | Mont-sur-Marchienne (ville)    |            |
| Ancien couvent des Carmes - Sœurs Noires | Hainaut        | Mons (ville)                   | Classement |
| Ancien couvent des Célestines            | Namur          | Namur (ville)                  |            |
| Ancien couvent des Ursulines             | Hainaut        | Mons (ville)                   |            |
| Ancienne église anglicane                | Bruxelles      | Ixelles (ville)                | Inventaire |
| Chapelle ancien hospice Saint-Agathe     | Liège          | Liège (ville)                  | Classement |
| Chapelle ancien séminaire épiscopal      | Hainaut        | Tournai (ville)                |            |
| Chapelle couvent des filles de N-D       | Hainaut        | Mons (ville)                   | Classement |
| Chapelle de la Vierge Fidèle             | Bruxelles      | Schaerbeek (ville)             |            |
| Chapelle des sœurs grises de Thuin       | Hainaut        | Thuin (ville)                  |            |
| Chapelle des béguinages                  | Hainaut        | Mons (ville)                   |            |
| Chapelle des Brigittines                 | Bruxelles      | Bruxelles (ville)              | Classement |
| Chapelle des Capucins                    | Liège          | Stavelot (ville)               |            |
| Chapelle des Dames du Saint-Sacrement    | Hainaut        | Mons (ville)                   | Inventaire |
| Chapelle des Visitandines                | Hainaut        | Mons (ville)                   | Monument   |
| Chapelle du Bélian                       | Hainaut        | Mons (ville)                   |            |
| Chapelle du collège N-D                  | Brabant Wallon | Wavre (ville)                  |            |
| Chapelle du Piroy                        | Namur          | Malonne (village)              | Inventaire |
| Chapelle du Vertbois                     | Liège          | Liège (ville)                  |            |
| Chapelle N-D de Lourdes                  | Namur          | Flavion (village)              |            |
| Chapelle N-D du Marché                   | Brabant Wallon | Jodoigne (ville)               | Classement |
| Chapelle Saint-Berthuin                  | Namur          | Malonne (village)              | Classement |
| Chapelle Saint-Julien                    | Hainaut        | La louvière (ville)            | Classement |
| Chapelle Saint-Nicolas                   | Namur          | Dinant (ville)                 |            |
| Chapelle Saint-Pierre                    | Namur          | Eghezée - Francqunée (village) | Classement |
| Chapelle Saint-George                    | Hainaut        | Mons (ville)                   | Classement |
| Eglise collège Jésuite                   | Luxembourg     | Marche-en-Famenne (ville)      | Classement |
| Eglise de Genly                          | Hainaut        | Genly (village)                |            |
| Eglise de la Madeleine                   | Hainaut        | Tournai (ville)                |            |
| Eglise de la Sainte-Famille              | Bruxelles      | Schaerbeek (ville)             |            |
| Eglise de Saint-Pierre et Paul           | Luxembourg     | Marcouray (village)            |            |
| Eglise de Paihle                         | Liège          | Clavier (village)              |            |
| Eglise du Gesù                           | Bruxelles      | Saint-Josse-Ten-Noode (ville)  |            |
| Eglise du Sacré-Cœur                     | Hainaut        | Besonrieux (village)           |            |
| Eglise Notre-Dame                        | Namur          | Namur (ville)                  | Classement |
| Eglise Sainte-Vierge de Nimy             | Hainaut        | Asquillies (village)           |            |
| Eglise Saint-Amand                       | Hainaut        | Meaurain (village)             |            |
| Eglise Saint-André                       | Liège          | Liège (ville)                  | Classement |
| Eglise Saint-François Xavier             | Bruxelles      | Anderlecht (ville)             |            |
| Eglise du Saint-Sacrement                | Hainaut        | Binche (ville)                 |            |
| Eglise N-D du Sacré-Cœur                 | Hainaut        | Viesville Sarts (village)      |            |
| Eglise Saint-Gérard                      | Liège          | Liège (ville)                  | Classement |
| Eglise Saint-Jacques                     | Namur          | Namur (ville)                  | Classement |
| Eglise Saint-Maximin                     | Liège          | Anthisnes (village)            | Classement |
| Eglise Saint-Nicolas                     | Bruxelles      | Never-over-Heembeek (ville)    |            |
| Eglise Saint-Nicolas                     | Hainaut        | Tournai (ville)                | Classement |
| Eglise du Sacré-Cœur                     | Hainaut        | Framerie (ville)               |            |
| Eglise Sainte-Barbe                      | Hainaut        | Péronnes-lez-Binche (ville)    |            |
| Eglise Saint-Vincent de Paul             | Bruxelles      | Anderlecht (ville)             |            |
| Eglise Sainte-Croix                      | Hainaut        | Gallaix (village)              |            |
| Eglise de Vaulx                          | Hainaut        | Vaulx-lez-Chimay (village)     |            |
| Eglise Saint-Hubert                      | Bruxelles      | Watermael-Boitsfort (ville)    |            |
| Eglise Saint-Mengold                     | Liège          | Huy (ville)                    | Classement |
| Refuge de l'abbaye du Bélian             | Hainaut        | Mons (ville)                   |            |
| Eglise Sainte-Marguerite                 | Hainaut        | Tournai (ville)                |            |
| Eglise des Pères                         | Luxembourg     | Bertirx (village)              |            |
| Eglise d'Ombret                          | Liège          | Amay (ville)                   |            |
| Eglise Saint Lambert                     | Liège          | Tignée (village)               |            |
| Eglise Saint Antoine                     | Liège          | Liège (ville)                  | Classement |
| Eglise Saint-Nicolas-aux-Mouches         | Liège          | Liège (ville)                  |            |

| assement       | Fonction                                                                               |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
|                | <b>Enseignement</b> (métiers du patrimoine)                                            |
| ssée 1977      | <b>Culturel</b> (visite/salle des fêtes) - <b>Commerce</b> (brasserie/produits locaux) |
| ssée 1958      | <b>Culturel</b> (musée)                                                                |
| ssée 1969      | <b>HoReCa</b> (gîte et restauration)                                                   |
|                | <b>Culturel</b> (visite/salle des fêtes)                                               |
|                | <b>Culturel</b> (musée de la photographie)                                             |
| ssée 1987      | <b>Culturel</b> (musée-maison de la Mémoire)                                           |
| Classée        | <b>Politique</b> (cabinet ministériel du patrimoine)                                   |
| Classé         | <b>Culturel</b> (musée)                                                                |
| ventaire       | <b>HoReCa</b> (Spirito)                                                                |
| ssée 1977      | <b>Logements</b>                                                                       |
|                | <b>Culturel</b> (exposition)                                                           |
| ssée 1948      | <b>Enseignement</b> (conservatoire de musique)                                         |
|                | <b>Logements</b>                                                                       |
|                | <b>Enseignement</b>                                                                    |
| Classée        | <b>Politique</b> (services régionaux)                                                  |
| ssée 1953      | <b>Culturel</b> (salle de spectacle)                                                   |
| Classée        | <b>Culturel</b>                                                                        |
| ventaire       | <b>Equipement public</b> (locaux pour associations - s.n depuis 2000)                  |
| ent historique | <b>Enseignement</b> (bibliothèque)                                                     |
|                | <b>Culturel</b>                                                                        |
|                | <b>Enseignement</b> (bibliothèque)                                                     |
| ventaire       | <b>Commerce</b> (brasserie)                                                            |
|                | <b>Politique</b> (conseil économique et social de Wallonie)                            |
|                | <b>Equipement public</b> (columbarium et méditation)                                   |
| ssée 1958      | <b>Culturel</b>                                                                        |
| ssée 1962      | <b>Culturel</b> (salle de spectacle)                                                   |
| ssée 1983      | <b>Equipement public</b> (local associatif)                                            |
|                | <b>Commerce</b> (cave à vin)                                                           |
| ssée 1992      | <b>Enseignement</b> (annexede l'académie musicale)                                     |
| ssée 1955      | <b>Culturel</b>                                                                        |
| ssée 1985      | <b>HoReCa</b> (complèxe hôtellier)                                                     |
|                | <b>Commerce</b> (marché couvert)                                                       |
| Classée        | ?                                                                                      |
|                | <b>Commerce</b> (surface commerciale - s.n depuis 2011)                                |
|                | <b>Equipement public</b> (salle des fêtes)                                             |
|                | <b>Culturel</b> (abandon)                                                              |
|                | <b>Commerce</b> (artisanal) - <b>logement</b>                                          |
|                | ? (à voir en juin 2021)                                                                |
| ssée 1936      | <b>Culturel</b> (Espace Culturel d'Harscamp)                                           |
|                | <b>Logement</b> (maison)                                                               |
|                | <b>Culturel</b>                                                                        |
| ssée 1948      | <b>Culturel</b>                                                                        |
|                | <b>Equipement public</b> (sportif)                                                     |
|                | ?                                                                                      |
|                | <b>Logement</b>                                                                        |
| ssée 1936      | <b>Culturel</b> (s.n depuis 2005)                                                      |
| ssée 1963      | <b>Commerce</b> (auj. vide)                                                            |
| ssée 1963      | <b>Equipement public</b>                                                               |
| Classée        | <b>Culturel</b> (stoppé)                                                               |
| ssée 1936      | <b>Culturel</b> (expositon et culte orthodoxe ?)                                       |
|                | <b>Equipement public</b> (Co-working)                                                  |
|                | <b>Logements</b>                                                                       |
|                | <b>Enseignement</b>                                                                    |
|                | <b>Equipement public</b> (maison de village)                                           |
|                | <b>HoReCa</b> (gîtes)                                                                  |
|                | <b>Logements - culturel</b>                                                            |
| ssée 1933      | <b>Culturel</b>                                                                        |
|                | <b>HoReCa</b>                                                                          |
| Classée        | <b>Logement - culturel</b>                                                             |
|                | <b>Equipement public</b> (crèche)                                                      |
|                | <b>Logements</b> projet stoppé, abandonné ou sans nouvelles (s.n)                      |
|                | <b>Logement</b> futur ou en cours                                                      |
| ssée 1936      | <b>Culturel</b> fonction cultuelle maintenue                                           |
|                | <b>Logement</b>                                                                        |

Réponse de Mme Agnès Moreau (échevine à la Commune de Lobbes), reçus le 30.04.2021

Étudiante en master 2 en école d'architecture de Tournai, je réalise mon mémoire de fin d'études (TFE) sur la réaffectation des églises issues du milieu rural. Ce TFE se structure autour de la place de l'église dans le village. L'intitulé exact de mon questionnaire est : **En quoi la réaffectation d'église permet la valorisation du centre de nos villages ruraux ?** Pour répondre à cela, je m'intéresse à l'église Saint-Rémy de Bienne-lez-Happart. Le village ainsi que son église font face à des problèmes majeurs, concernant à la fois le monde rural ainsi que le patrimoine.

Le village attire, aux vues des nouvelles constructions qui le délimite. Cette population recherche la vie à la campagne sans forcément s'y intégrer, gardant ces habitudes citadines (lieu de travail, d'achat, de détente, etc.). L'école ainsi que l'ancienne commune ne fonctionnent plus. La place verte sert dans la vie des biennois, de manière occasionnelle et non quotidiennement. L'église quant à elle, est fermée pour des raisons de sécurité. Son clocher démonté, elle permet sa valeur symbolique de repère. Il existe des exemples concrets qui ont redonné de la valeur à leur église en les transformant en maison de village, salle des fêtes, coworking, lieu culturel et culturel, etc.

Ainsi à travers ce questionnaire, je cherche à savoir s'il est possible, selon vous, de redonner à l'église Saint-Rémy sa fonction sociale au sein d'une communauté de plus en plus diversifiée ?

#### A. Présentation

1. Pourriez-vous vous présenter ? *Je suis échevine de l'environnement, du patrimoine et du tourisme à la commune de lobbes depuis décembre 2018.*
2. Avez-vous des connaissances sur le village de Bienne-lez-Happart ? (sur sa population, leurs attentes s'il y en a, etc.) *Oui je connais plusieurs personnes qui habitent le village et notamment les membres de la fabrique d'église Saint Rémy de Bienne-lez-Happart .*
3. Savez-vous comment s'organise la vie associative et festive à Bienne-lez-Happart ? Comment la place verte est-elle utilisée ? *Plusieurs associations sont très actives au sein de ce village et organisent effectivement des activités tout au long de l'année (carnaval, chasse aux œufs, concerts, journée du patrimoine...)*

#### B. Église de Bienne

4. Connaissez-vous l'histoire de l'église Saint-Rémy ? *Je ne connais pas en détail l'histoire de l'église Saint-Rémy. Je ne connais que son histoire récente depuis les 10 dernières années.*
5. À qui appartient-elle ? L'église est-elle classée ? *À la commune. Non*
6. Saviez-vous qu'elle a appartenu au réseau « église ouverte » ? *Si oui, en avez-vous eu des retours ? Non, je ne me souviens pas qu'elle appartenait au réseau églises ouvertes étant donné que l'église est fermée depuis déjà un certain nombre d'années maintenant.*
7. Savez-vous me dire dans quel état, d'un point de vue sanitaire et technique, se trouve l'église aujourd'hui ? Et qu'en pensez-vous ? *En tant que tel, l'église est dans un relativement bon état sanitaire et technique à l'exception de sa tour qui on le sait menace de s'effondrer à tout moment. L'église nécessiterait d'un rafraîchissement.*



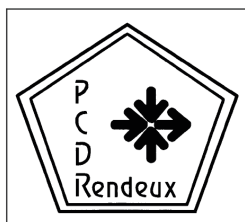
### C. PCDR 2013

8. Je pense que vous connaissez un projet datant de 2013, en lien avec le PCDR, de réaffectation du presbytère et de l'église de Bienne, en collaboration avec le cabinet d'architecture Sofatelier. Quel était votre rôle lors de ce projet ? *À l'époque, je travaillais comme conseillère en environnement à la commune de lobbes et j'avais la charge du suivi des dossiers du PCDR.*
9. Qu'était-il prévu en tant que programme, de nouvelles fonctions, de travaux d'aménagement ? *Le projet concernait essentiellement le réaménagement du presbytère en un espace multi-services ainsi que des logements de transit. Les travaux prévoyaient également le réaménagement des abords pour permettre aux habitants du village de se réapproprier le site que l'on a appelé « enclos ». Si au départ l'église avait été intégrée à la fiche PCDR, elle a rapidement été retirée car pour pouvoir être réhabilitée dans le cadre de ce subventionnement elle devait être au préalable désacralisée ce qui n'était pas envisageable par la majorité en place à l'époque.*
10. Y a-t-il des éléments qui étaient volontairement conservés ou mis en avant dans le projet (si oui lesquels et pourquoi ?) *L'objectif de la majorité en place, en ce qui concerne l'église, était de pouvoir poursuivre l'organisation du culte, et ainsi permettre aux habitants du village d'y célébrer mariage, naissance, communion etc.*
11. Comment les habitants ont-ils réagi vis-à-vis de ce projet ? Ont-ils été consultés et (si oui comment ?) *Le projet, une fois à son stade avant-projet, a été effectivement présenté à la population par le bureau d'étude « Sofatelier ». Il a reçu de bons échos bien que le projet de réaffectation du presbytère n'ait pas recueilli un engouement exceptionnel<sup>1</sup>, d'autant plus que le projet présenté n'aborde pas la problématique de l'église et de sa rénovation.*
12. Il existe des exemples de réaffectation à usage mixte. C'est-à-dire que l'usage cultuel est maintenu dans l'église. Donc elle n'est désacralisée que dans une partie. L'église est le plus souvent accompagnée de l'usage culturel, comme nouvelle fonction. Par exemple c'est le cas de l'église de Jodoigne. Ici, pour ce projet, je crois que l'église était désacralisée que partiellement. Seriez-vous expliquer ce choix ? (demande de la population, du curé, etc. ?) *Comme évoqué ci-avant il n'était pas envisageable de désacraliser l'église et ce même partiellement C'est pourquoi un projet d'affectation mixte n'a pas pu voir le jour.*
13. Savez-vous pourquoi ce projet n'a-t-il pas abouti ? Quelles ont été les difficultés principales ? (en termes de réflexion, de réalisation technique, économique, relationnel ?) *Le projet était relativement complexe en termes de gestion administrative étant donné qu'il impliquait l'intervention de différents pouvoirs subsidiant (PCDR, subvention habitat durable, et plan d'ancrage du logement). De plus comme expliqué ci-avant l'église s'est vite avéré constituer un problème majeur car elle devait être rénovée avant de pouvoir s'attaquer à la rénovation du presbytère. Tant qu'il n'y avait pas de solution pour rénover l'église le projet ne pouvait pas avancer. Je pense à l'époque que le bureau d'études avait proposé des pistes pour avancer sur ce dossier mais qui manifestement ne convenait pas à la majorité en place à l'époque.*

#### D. La réaffectation d'édifice religieux

14. Avez-vous entendu parler de la réaffectation d'églises ? Qu'en pensez-vous ? *Personnellement, je suis tout à fait favorable à la réaffectation des églises. J'ai énormément de respect pour le culte mais je suis aussi relativement pragmatique. La gestion et l'entretien de ces bâtiments coûtent extrêmement cher à la collectivité de sorte qu'il est devenu aujourd'hui indispensable d'envisager au minimum une affectation mixte voire une réaffectation totale. Pour la plupart des citoyens, les édifices de culte jouent, aujourd'hui, plus une vocation patrimoniale que culturelle. L'important est donc qu'il puisse être maintenu dans le paysage.*
15. La commune a-t-elle des projets futurs, vis-à-vis de cette église ? *Actuellement nous tentons de gérer l'urgence. C'est-à-dire de garantir la sécurité du site. En démolissant la tour, peut-être. Il n'y a pas, à proprement parler, de projet futur pour l'affectation et la rénovation de cette église.*
16. Que faudrait-il faire ou mettre en place pour sauver ce site, pour que l'église puisse rouvrir ? (changement d'affectation, destruction partielle, etc. ?) La destruction du site est-elle envisageable ? *Non, la destruction totale de l'église n'est pas une des pistes envisagées. Soit la commune parvient à trouver les financements pour rénover l'église et la maintenir en édifices de culte à 100 %. Soit ce n'est pas le cas et à ce moment un changement d'affectation partielle ou totale devrait être envisagé.*
17. Quels usages envisageriez-vous aujourd'hui, si l'église de Bienne était désacralisée ? (quels seraient les besoins des habitants, ont-ils des attentes ?) *Je sais qu'auparavant l'église de Bienne a déjà été utilisée à plusieurs reprises pour organiser des activités de type concerts expositions etc. C'était le seul bâtiment de cette taille qui existe dans le village et qui permet d'accueillir un public plus important. Toutefois une réaffectation en logement ne serait pas totalement inenvisageable non plus.*
18. Selon vous, serait-il pertinent, aujourd'hui, de garder une fonction de culte à Bienne ? *La fonction de culte est quelque chose qui tient à cœur des habitants mais elle est relativement marginale. Donc c'est un élément à prendre en considération dans la réflexion.*
19. Il existe de nombreux sentiers dans les environs, un espace de gîte pourrait-il être envisageable, dans le presbytère ? *L'espace gîte pourrait être envisagé. Toutefois, il faut rendre le site accessible. Il n'est pas possible d'y aménager un trop grand parking pour accueillir plusieurs voitures simultanément. Et il ne dispose pas de jardin.*
20. Une partie de l'esplanade autour de l'église peut être mis à disposition de l'Asbl « les petits semis » avec leur ferme comestible par exemple. Pensez-vous que le site puisse servir de point de chute pour des associations, du village ou d'autres alentour ? *Un projet de forêt comestible ne me semble pas vraiment propice à cet endroit-là. Il y a trop de contraintes entre la route nationale et l'église. Installer des arbres, demande une place importante sur l'espace public. Un potager plus petit pourrait-être envisagé, peut-être. Par contre, je sais que l'association de l'enclos Saint-Rémy est demandeuse de pouvoir réinvestir les lieux pour organiser de différentes activités.*
21. Pour vous, est-il pertinent qu'une église puisse (re)devenir le lien social entre les habitants, d'un même village ou bien ceux des environs ? *Oui, à la condition qu'on y organise d'autres activités que le culte.*





## Nouvelle affectation de l'église de Marcouray

extraits de Procès-verbaux des réunions du GT3  
(Cadre de vie)

### - réunion GT3 du 20/10/1998

En ce qui concerne la **nouvelle affectation éventuelle des églises** qui ne sont plus occupées, ce point n'est pas approfondi maintenant.

### - réunion GT3 du 10/11/1998

#### **Nouvelle affectation de l'église de Marcouray.**

Ce sujet a déjà été abordé à plusieurs reprises lors de précédentes réunions.

Les avis émis sont résumés ci-après.

- Des exemples sont cités dans certaines communes, comme salle d'exposition, salle de concert, habitation, etc.
- Il faudrait savoir quelle destination précise pourrait être donnée à cette église et, par la même occasion, les activités qui ne pourraient en aucun cas y être organisées.
- La nouvelle affectation à donner éventuellement à l'église de Marcouray ne doit pas être décidée par un groupe de travail ni par la CLDR; c'est à la communauté de Marcouray de décider si elle souhaite ou non une nouvelle affectation éventuelle de son église. Il y a lieu de consulter la population, et elle seule, avant tout projet.
- Un projet si délicat peut être mal perçu et admis par la population et porter préjudice au PCDR lui-même.
- La décision de donner une nouvelle affectation aux églises ne doit pas se baser sur la fréquentation réelle de celles-ci; poser le problème dans ce sens est erroné.
- Souvent, les églises sont entourées de cimetières, situation qui rend la problématique plus délicate encore.
- Les églises pourraient à l'occasion et sous conditions bien définies, accueillir des activités respectant les lieux (par ex. : expositions).
- L'entretien des églises est souvent présenté à tort, comme une charge très lourde pour la commune, alors que cet entretien ne représente qu'un faible pourcentage du budget communal.

Quelle que soit la décision prise à ce sujet, il faudra veiller à ne commettre aucun impair dans une matière aussi sensible.

### - réunion GT3 du 30/12/1998

Cette réunion a pour thème une réflexion sur l'église de Marcouray et les **éventuelles** possibilités de réaffectation de celle-ci. Dans un premier temps ont été conviées les personnes directement concernées par le projet. Cette réunion sert également de réunion préparatoire à celle qui sera organisée prochainement avec l'ensemble de la population de Marcouray.

Après un bref rappel de ce qu'est le PCDR et de la méthode de travail adoptée pour l'élaborer, les animateurs exposent une série de constatations expliquant l'origine de la demande :

- Au cours des différentes réunions des groupes de travail, est abordé le problème du manque de place pour toutes les activités organisées par les multiples associations existant sur la commune.
- On relève 13 églises sur la commune et une diminution sensible de la fréquentation de celles-ci. Le service est réalisé par 3 abbés (dont 1 uniquement pour Jupille). Il en découle la difficulté pour les prêtres d'organiser un service régulier dans les églises.
- Depuis quelques temps, le comité des fêtes de Marcouray mais également et surtout la jeunesse grandissante souhaitent disposer d'une salle de "rencontre".
- Il n'y a pas de cimetière à Marcouray.
- Le PCDR est une opportunité pour obtenir un subside jusqu'à concurrence de 80%.

Il y a d'abord eu, le 13 décembre 1998, une première réunion avec le comité des fêtes de Marcouray qui avait pour but de cibler les différentes activités qui pourraient être organisées dans cette salle (voir compte rendu en annexe).

Il faudra dans un deuxième temps rencontrer la population de Marcouray. Il s'agit ici d'un problème délicat où tous les sens de la discussion devront être acceptés.

L'assemblée est alors invitée à faire part de ses réflexions sur le thème abordé ce jour.

#### **1. Monsieur l'Abbé BODY.**

Monsieur Body explique tout d'abord qu'une procédure existe (voir texte en annexe) pour désaffecter les églises. Les règles à suivre sont expliquées dans le "Guide pratique du fabricant".

Monsieur Body avait déjà abordé le problème et avait écrit au Chanoine GENNART pour connaître son avis sur ce problème. De ce courrier, il ressort les points suivants :

- Il est important de savoir à qui appartient l'église : à une fabrique d'église ou à la commune ? L'église de Marcouray est en fait considérée comme une annexe de l'église de Marcourt et appartient à la commune.



- Il faut éviter que l'église ne se délabre complètement à cause notamment d'un manque de chauffage.
- Il convient de donner un caractère convivial à la transformation. Monsieur l'Abbé Body donne l'exemple d'une église transformée en logements sociaux.
- L'église de Marcouray est très peu fréquentée : 10 à 12 personnes en hiver.
- Les enterrements se font en l'église de Marcouray car la salle du Syndicat d'Initiative se trouvant juste à côté, permet d'organiser les goûters offerts après les célébrations d'enterrements.

## **2. Comité des fêtes de Marcouray.**

L'église de Marcouray est une très bonne opportunité d'avoir un local pour occuper la jeunesse. Il y a à Marcouray +/- 30 enfants de 0 à 17 ans. Les jeunes traînent dans le village ou restent assis derrière la télévision. Il faut trouver quelque chose pour les occuper; un lieu de rencontre, d'activités organisées et contrôlées pour que ces jeunes puissent créer quelque chose. Cela pourrait être une chorale, un théâtre, ... . Bref, une activité qui leur donnerait la possibilité de s'engager, d'assumer eux-mêmes certaines responsabilités. Ce serait, en outre, une très bonne chose pour favoriser le contact avec le village de Marcouray. En effet, il y aurait ainsi une plus grande union entre les deux villages et ce serait également une opportunité de faire quelque chose à une plus grande échelle, d'ouvrir plus de perspectives. Il faudrait arriver à ce que tout le monde ait envie de venir dans ce local.

## **3. Monsieur Robert GILLET**

Monsieur Gillet, membre du Conseil de fabrique d'églises est d'accord sur le projet et trouve que les activités proposées par le comité des fêtes de Marcouray sont bonnes. C'est bien de vouloir occuper les jeunes à quelque chose de créatif et qu'ils ne soient pas livrés à eux-mêmes, qu'ils soient surveillés par leurs aînés.

## **4. Monsieur GRANVILLE**

Monsieur GRANVILLE insiste sur le caractère constructif du projet. Il précise également que la demande existe depuis longtemps mais qu'elle n'avait jamais pu aboutir à cause de spéculations financières. Enfin, il insiste sur le fait qu'un tel projet ne peut absolument pas se réaliser contre l'avis de la population.

## **5. Monsieur Albert CORNET**

Il serait peut-être bon de garder une pièce séparée pour les praticiens afin qu'ils s'habituent peu à peu à cette idée. Les activités culturelles proposées par le comité des fêtes de Marcouray sont bonnes. Enfin, on pourrait envisager de louer la salle pour l'une ou l'autre manifestation plutôt que de louer les salles de l'YMCA. Cette salle devrait avoir une spécificité comme une orientation culturelle.

## **6. Monsieur Pierre PONCELET (représentant de la fabrique d'église)**

Dans un avenir proche, les églises vont subir l'usage du temps. Il existe 12 (13 avec celle de Waharday) églises sur le territoire communal. Les fabriques d'églises n'ont plus les moyens de les entretenir correctement. L'avis des habitants de Marcouray est primordial car beaucoup se sentent liés à leur église et il est important de ne pas vexer la population.

Plusieurs réflexions et remarques sont ensuite émises. Elles sont résumées ci-après.

- Les frais courants des églises tels que chauffage et entretien des alentours sont assurés par la commune et continueront de l'être. Il est évident qu'il est plus intéressant que ces bâtiments soient utilisés et surtout, à des fins constructives.
- On a déjà constaté que le plancher d'une tourelle s'est effondré; il est dès lors grand temps de faire quelque chose.
- Les compagnies d'assurance sont de plus en plus réticentes pour assurer les églises. En effet, elles tiennent compte du fait que les églises sont en partie faites avec du ciment, liant qui n'est pas universel.
- L'église pourrait être désaffectée complètement mais on pourrait également envisager d'y célébrer une messe occasionnelle pour des mariages ou des baptêmes. On remarque de plus en plus que des célébrations de culte se font ailleurs que dans les églises.
- Monsieur BODY prépare peu à peu la population pratiquante à la possibilité d'une nouvelle affectation de l'église de Marcouray. Aucune réaction négative ne lui est parvenue jusqu'à présent. Il va continuer à les interpeller pour expliquer la situation actuelle.
- Faut-il qu'il y ait une salle dans chaque village ? Ce serait commettre la même erreur qu'avec les églises. En effet, dans le temps, il était important que chaque village possède son église. Avant, chacun avait l'obligation, se sentait obligé d'aller à la messe ou y cherchait du réconfort. Maintenant, les mentalités changent, il y a de moins en moins de praticiens.
- Comment réunir toute la population de Marcouray pour présenter le projet ? Aller à la rencontre de chacun, écrire personnellement à chacun, invitation sous forme d'un toute-boîte, organiser une excursion pour montrer ce qui a déjà été fait ailleurs ?
- Il est indispensable de reconstituer un conseil de fabrique pour statuer sur la demande.
- L'église pourrait être utilisée avant l'aboutissement du PCDR. En effet, celle-ci se délabre de plus en plus, plusieurs stations du chemin de croix de valeur sont abîmées.
- Il ne faut pas penser à unir telle ou telle association pour réfléchir au local idéal mais rester ouvert à toutes organisations dont l'objet est compatible avec le caractère sacré du lieu.
- La salle envisagée ne peut en aucun cas devenir un lieu de danse permanente mais, par contre, on peut imaginer qu'elle serve pour les bals de la kermesse ou pour une cérémonie de mariage.
- Des subsides à concurrence de 60% peuvent également être obtenus auprès de la Communauté française. Il serait peut-être bon d'inviter une personne de la Communauté française pour exposer le problème.
- Si plusieurs comités se réunissent dans cette salle, il faudrait gérer l'organisation de celle-ci, par exemple, en créant une petite ASBL qui aurait son propre règlement d'ordre intérieur ou un comité de gestion.

Les animateurs ont également montré des exemples de réaffectation d'églises. Ces exemples sont tirés d'un mémoire d'une étudiante de l'Institut Supérieur LAMBERT-LOMBARD de Liège.

- La Chapelle Saint-Pierre à GOËSNE. Cette chapelle est actuellement un petit centre culturel, une salle d'expositions mais reste affectée à un lieu de culte à l'occasion de la Saint-Pierre ou lors de la célébration d'un baptême.

- La Chapelle de VERLAINE (DURBUY). Elle est devenue un centre culturel, où des concerts et des séminaires sont organisés.
- La Chapelle Sainte-Marguerite à BENDE. Celle-ci a été transformée en habitation.
- La Chapelle du Baloir à LIEGE. C'est devenu un endroit multifonctionnel: pour personnes âgées ou jeunes en difficulté.
- La Chapelle Johanninum à GRAND-HALLEUX. Celle-ci sert de salle de cours ou salle de gymnastique.
- L'oratoire de BOSSIERE est devenu une habitation.
- Le restaurant du Quartier Latin à MARCHE a été aménagé dans l'ancienne chapelle.
- La Chapelle des Grillons à SAINT-REMY (VIRTON) est également devenue une habitation.

Toutes ces réalisations seront montrées prochainement à chacun lors d'une projection de diapositives.

Enfin, une ébauche de plan est présenté à l'assemblée.

Celui-ci montre certaines options; la structure principale de l'église resterait intacte et une annexe serait construite pour abriter les services (cuisine, WC, rangement, ...).

### - réunion GT3 du 06/03/1999

Cette réunion a pour thème une réflexion sur l'avenir de l'église de Marcouray et les éventuelles possibilités de réaffectation de celle-ci.

Après un bref rappel de ce que sont le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et le Groupe de Travail 3 (GT3) "Cadre de Vie", les animateurs expliquent l'origine de la demande :

Marcouray possède un comité des fêtes dynamique qui, chaque année, se débrouille pour organiser la kermesse et le grand feu du village où une attention particulière est portée aux enfants (jeux, déguisements, ...).

Marcouray ne dispose pas comme dans les autres villages de la commune, d'un bâtiment où ces manifestations festives pourraient s'organiser. Le comité des fêtes doit donc chaque année, louer du matériel et un chapiteau, ce qui à cause des coûts importants de ces locations, ne lui permet pas d'organiser plus d'activités malgré la demande grandissante des nombreux jeunes de Marcouray.

De plus, les nombreux groupements associatifs de la commune (une cinquantaine) rencontrent également ce problème de manque de salle où ils pourraient organiser toutes leurs activités et se réunir.

Le PCDR représente donc une excellente opportunité de remédier à la situation de Marcouray, puisque grâce aux subsides octroyés par la Région Wallonne, il permettrait de restaurer l'église de Marcouray, qui pourrait alors servir occasionnellement à ces groupements associatifs comme salle d'exposition, de spectacle, etc.

Le 30 décembre dernier, une première réunion de réflexion a eu lieu avec le comité des fêtes, certains représentants de la commune et du Conseil de Fabrique d'église et l'Abbé BODY.

Un des animateurs du GT3, Monsieur Cédric LERUSSE, a ensuite rencontré personnellement les habitants de Marcouray. De cette entrevue avec la population, trois positions semblent ressortir :

1. Certains ne comprennent pas; il s'agit d'une idée à laquelle ils ne sont pas préparés.
2. Certains trouvent dommage que l'église se dégrade mais se demandent ce qui pourrait s'y faire.
3. D'autres trouvent l'idée assez plaisante.

Un questionnaire anonyme sera distribué prochainement à la population afin que chacun puisse s'exprimer librement.

### Pourquoi une telle réflexion sur une nouvelle affectation de l'église ?

Il y a 20 ans, une telle réflexion était impensable. En effet, à l'époque, deux messes par semaine étaient célébrées, une le samedi soir et l'autre le lundi soir. L'église était bien remplie, surtout le samedi.

Aujourd'hui, il n'y a plus de messe le lundi ni même plus toutes les semaines, le samedi soir. Seulement une dizaine de personnes assistent à l'office.

La commune possède un budget limité pour l'entretien des églises et il ne lui est pas possible de les restaurer toutes (douze sur la commune !).

Dans 20 ans, la dégradation constatée actuellement (détérioration des peintures, du plafonnage, de certaines stations du chemin de croix et l'effondrement du plancher d'une tourelle) sera de plus en plus forte. Doit-on prendre le risque qu'elle devienne une ruine, qu'elle soit vendue ou démolie, ou encore qu'elle serve de remise à foin comme cela a déjà pu être constaté ailleurs.

Le but n'est pas d'en faire une discothèque mais bien un lieu de rencontre ouvert à tous avec un aspect social et convivial. Des messes pour des mariages, des baptêmes ou autre, pourraient toujours y être célébrées. Il conviendrait également de donner une orientation culturelle et sociale et trouver des partenaires (syndicats, comité culturel, ...) afin d'éviter que le bâtiment ne soit sous-utilisé.

Comme le presbytère de Marcourt accueillera peut-être, dans le futur, des comités (Equipes rurales, CEC, Comité culturel,...), on pourrait trouver une relation entre les 2 bâtiments et créer ainsi un axe culturel entre Marcourt et Marcouray.

La parole est ensuite donnée à l'abbé Body. Ses réflexions sont résumées ci-après.

- Le chœur de l'église suffit amplement vu le petit nombre de pratiquants qui viennent à la messe. Celui-ci a d'ailleurs été isolé, il y a quelques années, pour limiter les frais de chauffage.
- Seuls les événements tels que des mariages et des enterrements permettent de remplir l'église. Il faut conserver la possibilité de rendre ces missions.
- L'église de Marcouray fait partie du patrimoine.
- Un contact a été pris avec le Chanoine Jennart. De ce contact, il ressort qu'il s'avère possible de changer l'affectation d'une église tout en la laissant disponible pour la pratique du culte.
- On ne toucherait pas à la structure du bâtiment (clocher intact).
- L'église appartient à la communauté et il serait bon d'envisager un avenir pour les jeunes actuels et ceux à venir. La chapelle de Devantave est donnée en exemple : celle-ci appartient à un privé qui n'habite pas le village et qui n'a pas pour intention de la restaurer. Résultat : la chapelle tombe malheureusement à l'abandon. Est-ce digne du culte de laisser tout se dégrader et de s'accaparer de quelque chose qui appartient à la communauté ?
- La commune ne pourra à elle seule, entretenir et restaurer toutes les églises.
- Le but d'un tel projet est de sauver le bâtiment et qu'il puisse servir à la population.
- Seul Marcouray ne possède pas un bâtiment qui appartienne à la commune.
- L'Évêché est d'accord avec un tel projet, à condition que cela favorise la rencontre.
- On pourrait envisager quelque chose de culturel; des chorales pourraient y venir chanter.

Un représentant du comité des fêtes – Monsieur Jean SCIUS – est aussi invité à prendre la parole pour exprimer le souhait du comité :

Plusieurs affectations de l'église ou activités ont été envisagées :

- local de rencontre pour la jeunesse;
- ateliers théâtre;
- chorales pour adultes;
- salle de réunion ou de conférence;
- salle des fêtes pour la kermesse ou le grand feu;
- salle d'expositions;
- organisation de soupers 3x20;
- célébration de mariages ou de baptêmes.

A l'extérieur de l'église, le comité des fêtes a pensé à la création d'un jeu de quilles, d'une piste de pétanque et à un petit point d'eau tel qu'une fontaine.

**Ce qui importe avant tout, c'est obtenir l'accord de tous pour envisager ce type de projet.**

Les animateurs ont également illustré la réflexion par des exemples de ce qui a été réalisé ailleurs : vidéo en rapport avec une église à Tournai et des diapositives sur plusieurs églises ou chapelles réaffectées en Wallonie et à l'étranger.

### 1° Vidéo – Eglise à Tournai.

L'église de Tournai est restée affectée au culte jusqu'en 1965.

Après une inondation ayant occasionné certains dégâts dans l'église, le curé a quitté la paroisse pour une autre, entraînant avec lui beaucoup de paroissiens. L'église a finalement été fermée.

L'église était un monument construit avec des matériaux de qualité et une architecture particulière, qui ne pouvait survivre que par l'œuvre humaine.

Toute une réflexion a été menée afin de savoir ce qui allait désormais être fait dans ce bâtiment afin de le préserver. Plusieurs possibilités ont été envisagées telles que salle polyvalente, salle d'exposition, de musée, de spectacles, de concerts ou pour des séminaires. Une utilisation plus sophistiquée a aussi été pensée comme salle de banquet, de restaurant, bibliothèque, logements, bureaux.

Finalement, le choix s'est porté sur quelque chose qui engendrait moins d'investissements : un hall aux foires pour des marchés couverts. L'ancienne église reste également ouverte pour d'autres activités occasionnelles.

### 2° Diapositives.

La chapelle Sainte-Marguerite à Bende

Désacralisée en 1972, elle fut laissée à l'abandon jusqu'en 1976. Un entrepreneur la racheta pour en faire une maison de chasse. En 1987, un couple acheta l'édifice pour en faire leur habitation.

L'architecte a su préserver cet espace vaste et unique. Le chœur est devenu la salle à manger, la nef est occupée par le living, la sacristie a fait place à la cuisine et l'ancien jubé est maintenant un palier surplombant légèrement la nef. La chambre principale, quant à elle, a été construite au-dessus du chœur et son aménagement constitue le seul rajout important modifiant l'espace.

Le Quartier Latin à Marche-en-Famenne.

La spatialité intérieure originelle de l'édifice n'a, dans ce cas, pas été prise en compte lors du choix de la nouvelle fonction. Le restaurant occupe les deux premiers niveaux. Les chambres sont au deuxième et troisième étages et une salle de réunion ainsi que quelques chambres sont sous les combles. Une nouvelle construction abritant d'autres chambres a été construite perpendiculairement à l'église.

La chapelle Saint-Pierre à Goesnes (Ohey).

En 1982, la chapelle a été classée comme monument tandis que l'ensemble formé avec les terrains environnants est classé comme site.

En 1973, la dégradation des toitures était telle qu'elle empêcha l'exercice du culte dans la chapelle. Dès lors, désaffecté de fait, l'édifice ne fut plus régulièrement entretenu. En juin 1985, l'ASBL "Qualité-Village-Wallonie" très active à Goesnes décide de mettre tout en œuvre pour sauver la chapelle qui menaçait ruine depuis quelques années.

L'Evêché accepta la proposition d'affectation culturelle complémentaires à l'exercice du culte. Aujourd'hui, la chapelle est transformée en petit centre culturel : expositions, lieu de rencontre, salle de réunion occasionnelle pour les villageois. Cet édifice reste toutefois affecté au culte une à deux fois l'an ou lors de la Saint-Pierre.

Il s'agit ici d'un bel exemple d'un compromis entre une chapelle réservée au culte, abandonnée par manque de fonds, et un lieu d'activités publiques réclamé par la population. On constate ici que la sauvegarde et le revitalisation du patrimoine en milieu rural peut recréer "l'esprit" d'un village.

#### La chapelle de Verlaine (Durbuy).

La chapelle de Verlaine fait partie d'un ensemble château-ferme datant du 18<sup>ème</sup> siècle, classée comme monument par l'Arrêté Royal du 24 décembre 1958.

Une nouvelle église a été construite vers 1900. La chapelle de Verlaine devenait trop exiguë pour accueillir la population croissante du village, ce qui entraîna sa désaffectation. Depuis, celle-ci a servi de réserve pour la ferme jusqu'à sa récente réaffectation culturelle.

En 1994, la chapelle est transformée en petit centre culturel : exposition, concert, séminaire, ...

Répondant au souci de polyvalence de l'espace tout autant qu'au souci de correction acoustique du volume, certaines parois ont été doublées d'un absorbant acoustique comportant également l'intégration de l'éclairage.

La revitalisation de la chapelle de Verlaine a reçu la seconde place du concours "Prix Masters Foods des Demeures Historiques 1994".

#### La chapelle du Balloir à Liège.

La chapelle datant de 1858, fait partie d'un ensemble datant des 16, 18 et 19<sup>ème</sup> siècles. Après avoir appartenu au CPAS de la Ville de Liège, ce complexe de bâtiments conserve son caractère social et sert, en effet, de maison d'hébergement d'enfants, de jeunes gens et de personnes âgées valides ou non.

Cette réaffectation permet à la chapelle d'être au service des habitants et des personnes travaillant au Balloir et est ainsi insérée à nouveau dans la vie de la société.

#### La chapelle Saint-Lambert près de Stavelot.

Celle-ci édifée en 1897 a été réaffectée en logement.

Après ces projections, la parole est donnée à l'assemblée. Voici les réflexions ou remarques qui ont été émises.

- En voyant les réalisations d'ailleurs, si l'architecture actuelle est conservée, pourquoi ne pas envisager un nouvel avenir pour notre église.
- On peut faire quelque chose tout en étant respectueux de l'endroit.
- S'il y a peu de personnes qui viennent à la messe ou même à la présente réunion, peut-on garantir qu'il y aura plus de monde qui fréquentera l'église, quand elle sera réaffectée ?  
Il faut essayer de toucher une autre population que celle de Marcouray.
- Il faudra déterminer des objectifs de manière claire.
- Désaffecter l'église, c'est un peu détruire ce que les anciens ont construit.
- Que va-t-on faire du Saint Sacrement ?
- Aujourd'hui, on pense surtout aux jeunes mais fait-on encore attention aux personnes âgées ?
- Il faut travailler pour l'avenir et penser à ce que les jeunes vont devenir.
- Avant, les curés étaient beaucoup plus nombreux. Actuellement, il n'y a pratiquement plus qu'un curé pour 12 villages, et par conséquent il lui est difficile de rencontrer toute la population.
- La réaffectation éventuelle de l'église favoriserait la rencontre, la connaissance de l'autre et l'amour de l'autre. C'est aussi cela, la religion.





Si l'humidité relative est inférieure à 30%,  
les matériaux organiques perdent leur  
humidité naturelle, deviennent cassants et  
difficiles à manipuler sans risque.  
En milieu humide, ils se gonflent et  
risquent de se déformer.  
Si l'humidité relative dépasse 70%,  
dans un milieu mal ventilé, ils peuvent aussi moisir.

= humidité idéale entre 45 et 55%

Température idéale entre 21 et 22°

Les matériaux d'origine animale et végétale  
sont relativement sensibles à la lumière et  
aux rayons ultraviolets.  
En exposition, on filtre ces derniers et  
on limite le niveau d'éclairement à 150 lux max.

Il faut donc veiller à maintenir des niveaux  
appropriés d'humidité relative, de température  
et d'éclairement, et prendre les mesures de  
protection requises contre les insectes,  
la poussière et les autres polluants.

= aménagement du lieu d'exposition avec  
appareils thermohydrographes  
(relever les températures et le taux d'humidité)  
et / ou système de thermo-contrôle  
(sous vitrine)



1.



4.

Exposition



2.

3.



5.

6.

1. chemin de croix, bois et laiton, 60\*49 cm, 1934
2. Sainte Brigitte, bois, 175\*215 cm, 1930
3. Rentable, bois polychromé, 92 cm, 1551-1600
4. Sainte Anne, bois polychromé, 74 cm, 1501-1600
5. Calvaire, bois, 113/140 /15 cm 1551-1600
6. Conversion de Saint Hubert, bois polychromé, 51 et 39 cm, 1501-1533

du mobilier

Sources : l'inventaire de l'IRPA de 1970



**UCL**  
Université  
catholique  
de Louvain

**LOCI**  
Bruxelles  
Louvain-la-Neuve  
Tournai  
Faculté d'architecture  
d'ingénierie architecturale  
d'urbanisme